



UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTIGROUP.)

Société anonyme au capital social de **1 731 747,20** euros

Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret

338 667 082 RCS Nanterre

Code APE 6202 A – Siret 338 667 082 00048

DOCUMENT DE REFERENCE 2011 Exercice clos au 31/12/2011



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

En application de son règlement général, notamment l'article 212-13, le présent document de référence 2011 a été déposé auprès l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 27/04/2012. Conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004R de la Commission européenne, les informations suivantes ont été incorporées par référence dans le présent Document de Référence :

Rapports de gestion, comptes consolidés du groupe, comptes sociaux et rapports des commissaires aux comptes sur les exercices clos le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2009

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence

- Les rapports de gestion du président, les comptes consolidés du groupe, les comptes sociaux de la SA UTIGROUP. et les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et comptes sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009 tels que présentés dans la partie « éléments juridiques et financiers » des documents de référence enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers respectivement le 29 avril 2011 sous le numéro D-11-0422 et le 29 avril 2010 sous le numéro D-10-0369.

Les informations incluses dans ce document de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de UTIGROUP. sis 68 rue de Villiers 92300 Levallois Perret, ainsi que sur les sites de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et sur le site de l'émetteur de UTI-Group (www.uti-group.com).

SOMMAIRE

1 PERSONNES RESPONSABLES.....	1-1
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	1-1
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	1-1
1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION	1-2
2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	2-1
2.1 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	2-1
2.2 TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	2-3
3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	3-1
3.1 CHIFFRES CLES DES COMPTES SOCIAUX UTIGROUP.	3-1
3.2 CHIFFRES CLES CONSOLIDES DU GROUPE UTIGROUP.	3-2
3.2.1 Contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe.....	3-3
3.2.2 Résultat des sociétés du Groupe	3-3
4 FACTEURS DE RISQUE	4-1
4.1 LES RISQUES JURIDIQUES	4-1
4.2 LES RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX.....	4-1
4.3 LES RISQUES DE CREDIT ET/OU DE CONTREPARTIE	4-1
4.3.1 Le risque de NON PAIEMENT.....	4-1
4.3.2 Le risque CLIENT	4-2
4.3.3 Le risque FOURNISSEUR	4-2
4.4 LES RISQUES OPERATIONNELS.....	4-2
4.5 LES RISQUES DE LIQUIDITE.....	4-3
4.6 LES RISQUES DE MARCHE.....	4-6
4.6.1 Le risque de taux	4-6
4.6.2 Le risque sur actions et autres instruments financiers.....	4-7
4.7 LES AUTRES RISQUES	4-8
4.7.1 Valorisation.....	4-8
4.7.2 Le risque de change.....	4-8
4.7.3 Le risque sur matières premières.....	4-8
4.7.4 Le risque de concurrence des sociétés d'intérim.....	4-8
4.7.5 Les risques sociaux.....	4-9
4.7.6 Le risque lié au départ de managers.....	4-9
4.7.7 Le risque technologique.....	4-9
4.7.8 Le risque fiscal	4-10
4.8 FAITS EXCEPTIONNELS 2011.	4-10
4.9 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES	4-11
4.10 LES ENGAGEMENTS HORS BILAN	4-12
5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	5-1
5.1 HISTOIRE ET EVOLUTIONS DE LA SOCIETE	5-1
5.1.1 Dénomination sociale, sigle et siège social.....	5-1
5.1.2 Forme juridique	5-1
5.1.3 Date de création et durée de vie	5-1
5.1.4 Objet social (article 2 des statuts).....	5-1
5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE - Siret.....	5-1
5.1.6 Evolutions de le société.....	5-2
5.1.7 Les acquisitions.....	5-5

5.2 INVESTISSEMENTS.....	5-6
6 APERCU DES ACTIVITES.....	6-1
6.1 PRINCIPALES ACTIVITES	6-1
6.1.1 Métier du Groupe :.....	6-1
6.1.2 Activités du Groupe :.....	6-1
6.1.3 L'offre d'UTIGROUP. :.....	6-2
6.1.4 Les prestations d'UTIGROUP. :.....	6-4
6.1.5 Les technologies d'UTIGROUP. :.....	6-5
6.1.6 Les principaux secteurs d'intervention :.....	6-6
6.2 PRINCIPAUX MARCHES.....	6-8
6.2.1 Répartition de l'activité.....	6-8
6.2.2 La clientèle du Groupe.....	6-8
6.2.3 Concentration sur les principaux clients.....	6-9
6.3 LA CONCURRENCE ET LE POSITIONNEMENT DU GROUPE.....	6-10
6.3.1 La concurrence du groupe.....	6-10
6.3.2 Positionnement du Groupe.....	6-10
6.4 STRATEGIE DU GROUPE	6-12
6.5 LE MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES	6-13
7 ORGANIGRAMME.....	7-1
7.1 ORGANISATION FONCTIONNELLE	7-1
7.1.1 Organisation financière et administrative au niveau du groupe.....	7-2
7.1.2 Démarche QUALITE ISO 9001 :2008.....	7-3
7.2 ORGANIGRAMME JURIDIQUE	7-5
7.2.1 Sociétés composant le Groupe.....	7-5
8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	8-1
8.1 PROPRIETE IMMOBILIERE	8-1
8.2 USINES	8-1
8.3 EQUIPEMENT ET MOYENS D'EXPLOITATION.....	8-1
8.4 ENVIRONNEMENT	8-2
8.4.1 Le développement durable.....	8-2
9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	9-1
9.1 SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	9-1
9.2 RAPPORT DE GESTION 2011 UTIGROUP.....	9-2
10 TRESORERIE ET CAPITAUX.....	10-1
10.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (NORMES IFRS)	10-2
11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE	11-1
11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	11-1
11.2 BREVETS, MARQUES ET LICENCES.....	11-1
12 INFORMATION SUR LES TENDANCES	12-1
12.1 COMMUNIQUE SUR LES RESULTATS 2011	12-1
13 PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE	13-1
14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	14-1
ET DIRECTION GENERALE.....	14-1
14.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTIGROUP.....	14-1
14.1.1 Composition du Conseil d'Administration de la Société UTIGROUP.....	14-1
14.2 DIRECTION DU GROUPE	14-2
14.2.1 UTIGROUP. EST.....	14-2
14.2.2 UTIGROUP. RHONE ALPES.....	14-2
14.2.3 UTIGROUP. LUXEMBOURG SARL.....	14-2
14.2.4 CADRES DE DIRECTION.....	14-3
14.3 PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS.....	14-4

14.4 CONFLIT D'INTERETS AU SEIN DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	14-4
15 REMUNERATION ET AVANTAGES.....	15-1
15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	15-1
15.1.1 Principes généraux.....	15-1
15.1.2 Tableaux de présentation des rémunérations.....	15-2
16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .	16-1
16.1 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	16-1
16.1.1 Règlement intérieur du Conseil d'administration.....	16-1
16.1.2 Evaluation du Conseil d'administration	16-1
16.1.3 Réunion du Conseil d'administration.....	16-1
16.2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	16-2
16.3 PROCEDURES DE CONTROLES INTERNES	16-3
16.3.1 Rapport du Président.....	16-3
16.3.2 Rapport des commissaires aux comptes.....	16-11
17 SALARIES	17-1
17.1 LES SALARIES	17-1
17.1.1 Effectifs moyens du groupe.....	17-1
17.1.2 Gestion des ressources humaines et politique d'embauche	17-4
17.1.3 Formation professionnelle.....	17-5
17.1.4 Politique salariale.....	17-5
17.1.5 Intéressement du personnel	17-5
17.2 PARTICIPATIONS ET STOCKS-OPTIONS	17-6
18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	18-1
18.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	18-1
18.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL D'UTIGROUP.....	18-2
18.3 PACTE D'ACTIONNAIRES ET CONVENTIONS.....	18-2
18.4 DETENTION DE LA SOCIETE	18-3
18.5 FRANCHISSEMENT DE SEUIL.....	18-3
19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	19-1
19.1 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	19-1
20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERES ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....	20-1
20.1 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011	20-1
20.1.1 RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS des commissaires aux comptes.....	20-30
20.1.2 RAPPORT SPECIAL des Commissaires aux comptes.....	20-33
20.2 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011	20-38
20.2.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	20-77
20.3 COMPTES 2010 ET 2009.....	20-80
20.4 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES.....	20-80
20.4.1 Dividende global distribué au titre des trois derniers exercices	20-80
20.4.2 Prescription.....	20-80
20.4.3 Politique future de dividendes.....	20-80
20.5 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	20-81
21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	21-1
21.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL	21-1
21.1.1 Capital social.....	21-1
21.1.2 Achat par UTIGROUP. de ses propres actions	21-1
21.1.2.1 Objectif du programme de rachat et utilisation des titres rachetés	21-1
21.1.2.2 Actions propres acquises	21-2
21.1.3 Capital potentiel.....	21-4
21.1.3.1 Options de souscription d'actions réservées aux salariés	21-4

21.1.3.2 Conversion des obligations convertibles UTIGROUP. 0,1 % 2020.....	21-4
21.1.4 Capital autorisé non émis.....	21-7
21.1.5 Nantissements, sûretés et garanties.....	21-8
21.1.5.1 Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur.....	21-8
21.1.5.2 Nantissement d'actifs de l'émetteur.....	21-8
21.1.6 Evolution du capital de UTIGROUP. depuis sa création.....	21-10
21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS DE LA SOCIETE UTIGROUP.....	21-13
21.2.1 Place de cotation.....	21-13
21.2.2 Droit de communication des actionnaires.....	21-13
21.2.3 Droits de vote double (article 18 des statuts).....	21-14
21.2.4 Exercice social (article 19 des statuts).....	21-14
21.2.5 Bénéfices et pertes (article 20 des statuts).....	21-14
21.2.6 Assemblées générales (article 18 des statuts).....	21-15
21.2.7 Mise en paiement des dividendes (article 20 des statuts).....	21-15
21.2.8 Franchissement des seuils statutaires (article 11 des statuts).....	21-16
21.2.9 Forme et transfert des actions (articles 10 et 11 des statuts).....	21-16
21.2.10 Identification des détenteurs de titres.....	21-17
21.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE.....	21-18
21.3.1 Evolution de l'actionariat au cours des trois dernières années.....	21-18
21.3.2 Parts du capital détenues par les membres des organes d'administration de la Société	21-19
21.4 MARCHE DES TITRES DE CAPITAL UTIGROUP.....	21-20
21.4.1 Evolution de l'action en bourse.....	21-21
21.4.2 Evolution de l'obligation convertible en bourse.....	21-24
22 CONTRATS IMPORTANTS.....	22-1
22.1 CONTRATS IMPORTANTS.....	22-1
23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS.....	23-1
23.1 INFORMATION EN PROVENANCE DE TIERS.....	23-1
24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	24-1
24.1 MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	24-1
24.2 CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE.....	24-2
25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	25-1
25.1 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	25-1

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général d'UTI-Group.

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint / figurant au paragraphe 9.2) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, IGREC et Burband Klinger & Associés, une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Fait à Paris, le 27/04/2012

Monsieur Christian AUMARD
Président et Directeur Général

1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Patrick QUENNET

Directeur Général Délégué

Téléphone: 01.41.49.05.10

Télécopie: 01.47.57.11.50

E-Mail: patrick.quennet@uti-group.com

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires

La société BURBAND KLINGER & Associés,

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
ayant son siège social 140, rue du Faubourg Saint Honoré 75 008 PARIS,
immatriculée sous le numéro 501 572 390 inscrite au R.C.S. de Paris
inscrite sur la liste établie par Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

Représentée par Monsieur Emmanuel Klinger,

Nommée le 26 mai 2009 pour une durée de six exercices clos, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Société – IGREC

Société anonyme au capital de 60 000 euros,
dont le siège social est situé 50, rue Copernic – 75116 Paris,
immatriculée sous numéro 314 391 277 inscrite au R.C.S. de Paris
membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris,
représentée par Monsieur Thierry Sartre.

Nommée lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2011 pour une durée de six exercices clos, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Georges-Edouard CHAUVEL TREPIER,

Né le 10 juin 1967 à Annecy (74000)

domicilié Route de Paris - B.P. 26 Saint Sulpice sur Risle - 61300 L'Aigle cedex

inscrite sur la liste établie par Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Caen.

Nommé le 26 mai 2009 pour la durée du mandat de la société BURBAND KLINGER & Associés, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes du sixième exercice clos à compter de ce jour 2014.

Monsieur Stéphane LE HUIDOUX,

né le 4 août 1961 à Saint Briec,

domicilié 50, rue Copernic – 75116 Paris,

membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris,

Mandat renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2011 pour une durée de six exercices clos, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

2.2 TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour les exercices 2011 et 2010 s'établissent comme suit:

Commissaires aux comptes en euro (HT)	Burband Klinger & associés				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2 011	2010	2 011	2010	2 011	2010	2 011	2010
Audit								
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés - société mère	67 650 €	67 650 €			68 150 €	68 150 €		
commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales		0 €			24 600 €	24 640 €		
missions accessoires		0 €						
sous Total	67 650 €	67 650 €	100%	100%	92 750 €	92 790 €	100%	100%
Autres prestations								
juridique, fiscal, social								
Audit informatique								
Audit interne								
Autres prestations								
sous Total	0 €	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €	0%
Total	67 650 €	67 650 €	100%	100%	92 750 €	92 790 €	100%	100%

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1 CHIFFRES CLES DES COMPTES SOCIAUX UTIGROUP.

En million d'€uro	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	23,62	24,42	21,9
Résultat d'exploitation	-0,16	1,17	0,43
Résultat net	-3,57	3,24	0,07
Capitaux propres	6,26	9,82	6,58
Dettes financières	4,19	4,43	5,36

Des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2011, il ressort que :

- l'activité d'UTIGROUP. en 2011 est stable -0,3 % par rapport à 2010,
- la politique commerciale d'UTIGROUP. orientée vers les agréments «grand donneur d'ordres» s'est poursuivie en 2011 comptabilisant l'ouverture de 7 comptes commerciaux,
- le résultat d'exploitation s'élève à - 155 K€ contre un résultat d'exploitation de 1 168 K€ sur l'exercice précédent,
- le résultat financier de l'exercice s'élève à - 95 K€ contre 279 K€ en 2010,
- le résultat courant avant impôts s'établit à - 250 K€ en 2011 contre 1 446 K€ en 2010,
- enfin, le résultat net se traduit par une perte de 3 568 K€ en 2011 contre un profit de 3 244 K€ en 2010 du fait de la constatation d'une dépréciation du fonds de commerce de 1 728 K€ et une provision pour charges liée au contrôle fiscal de 1 762 K€
- La participation des salariés s'est élevé à 287 721 € en 2010, il n'y en a pas en 2011.

Consécutivement à la restructuration de la dette obligataire de la Société, il reste au 31 décembre 2011 un total de 19 414 Obligations Convertibles.

3.2 CHIFFRES CLES CONSOLIDES DU GROUPE UTIGROUP.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres de l'Union Européenne doivent présenter pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Boards).

Le groupe UTIGROUP, qui a appliqué les principes comptables français jusqu'au 31/12/2004, a effectué sa transition aux normes IFRS avec les effets de la première application au 01/01/2004 et a établi des comptes consolidés au 31/12/2004 pro-forma IFRS. Les chiffres clés en découlent.

Normes IFRS (en million d'euros)	exercice 2011	exercice 2010	exercice 2009
Chiffre d'affaires net	28,5	28,6	25,7
Résultat opérationnel courant	0,7	1,6	0,8
Résultat opérationnel	-2,8	3,4	0,2
Résultat net part groupe	-5,1	1,8	-0,2
Capitaux propres part groupe (après résultat)	4,3	9,4	7,7
Dettes financières	1,7	2,2	2,7

Les résultats de l'activité du Groupe UTIGROUP, dans son ensemble pour l'exercice clos se caractérisent comme suit :

- le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2011 s'élève à 28,5 M€ contre 28,6 M€ sur l'exercice 2010;
- compte tenu du niveau du résultat décrit ci-dessus, le montant des capitaux propres s'établit à 4,3 M€.

3.2.1 Contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe

La contribution au chiffre d'affaires consolidé non retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe est la suivante :

SOCIETE	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
UTIGROUP.	23 621 447	24 417 449	21 900 462
UTIGROUP. Rhône-Alpes	3 149 589	2 742 220	2 619 620
UTIGROUP. Est	2 111 804	1 783 906	1 631 336
UTIGROUP. Luxembourg	0	0	0
Total	28 882 840	28 943 575	26 151 418

3.2.2 Résultat des sociétés du Groupe

Résultats issus des comptes sociaux avant retraitements de consolidation

SOCIETE	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
UTIGROUP.	-3 568 085	3 243 633	67 081
UTIGROUP. Rhône-Alpes	183 114	150 093	103 019
UTIGROUP. Est	174 426	174 347	168 697
UTIGROUP. Luxembourg	-10 256	4 806	-9039
Total	-3 220 801	3 572 879	329 758

- Résultats d'UTIGROUP. EST

- Le chiffre d'affaires de la Société pour l'exercice 2011 s'élève à 2,11 M€ contre 1,78 M€ en 2010, soit une hausse de 18,4 %.
- Le résultat est un bénéfice de 174 K€ identique au résultat de l'exercice 2010.

- Résultats d'UTIGROUP. LUXEMBOURG

- Pas de chiffre d'affaires 2011 comme en 2010,
- Le résultat de la société se solde par une perte de 10 K€.
- La société n'a plus de salariés depuis le 31/12/2007.
- Compte tenu des difficultés de création d'une activité opérationnelle au Luxembourg nous avons décidé de maintenir la structure juridique afin de pouvoir nous y développer à nouveau quand ce sera possible.

- Résultats d'UTIGROUP. RHONE ALPES

- Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 3,14 M€ contre 2,74 M€ en 2010
- UTIGROUP. Rhône Alpes enregistre une hausse de chiffre d'affaires de 14,9 %.
- Le résultat passe de 150 K€ en 2010 à 183 K€ en 2011.

4 FACTEURS DE RISQUE

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.1 LES RISQUES JURIDIQUES

UT group a une forte activité en contrat de régie dont l'obligation est une obligation de moyens.

Le groupe est éditeur de produits dont il a la propriété, et accorde alors un droit d'usage au client (licence d'utilisation). Il a déposé les marques associées.

Il diffuse également des produits d'autres sociétés pour lesquels des contrats de distribution sont conclus avec le fournisseur.

Le nom de la société ainsi que son sigle ont été déposés.

Les litiges significatifs auxquels la société doit faire face sont listés au paragraphe 20.5 « Procédures judiciaires et d'arbitrages ».

4.2 LES RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société UTIGROUP. et de chacune de ses filiales, aucune politique environnementale n'a été mise en place ou poursuivie.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour les risques de pollution.

4.3 LES RISQUES DE CREDIT ET/OU DE CONTREPARTIE

4.3.1 Le risque de NON PAIEMENT

Ce risque est pratiquement inexistant compte tenu de la qualité du portefeuille de clientèle du Groupe qui est constitué principalement de grands comptes, principalement en France.

Il n'y a pas de risque de dépendance par rapport aux clients et aux fournisseurs.

Au 31/12/2011, la provision sur les créances clients douteuses était de 68 K euros contre 68 K euros en 2010.

Par ailleurs les sociétés du Groupe ont conclu des contrats d'affacturage incluant une garantie SFAC sur la quasi-totalité de leurs comptes Clients.

4.3.2 Le risque CLIENT

En 2011, le client le plus important en chiffres d'affaires représente 11% de l'activité.

Concentration	2011	2010	2009
Total Siret	268	295	262
5 premiers groupes clients	35%	35%	33%
10 premiers groupes clients	46%	47%	46%
20 premiers groupes clients	61%	62%	64%

Le risque est donc réparti sur de nombreux clients

4.3.3 Le risque FOURNISSEUR

Les fournisseurs sont soit des fournisseurs administratifs (loyers locaux, avocats...) soit des sous-traitants, soit des fournisseurs de progiciels.

Le risque fournisseur est très faible car il concerne un sous-traitant à la fois ou une distribution de progiciel qui est une activité représentant moins de 3% du chiffre d'affaires.

Fournisseurs de UTIGROUP. (externe)	Nombre	Poids relatif
Nombre de fournisseurs pour plus de 100 K€ HT	11	29%
Poids du premier fournisseur		9%
Poids des 5 premiers		17%
Poids des 10 premiers		26%

4.4 LES RISQUES OPERATIONNELS

L'activité d'assistance technique se fait autour de nombreux projets différents chez un client et avec des responsables clients. Le risque client est par conséquent diffus.

Seule la perte d'un agrément peut avoir des conséquences, mais avec généralement des départs étalés dans le temps, ce qui permet à la direction des opérations de retrouver de l'activité pour les collaborateurs concernés chez un autre client ;

La facturation est à plus de 85% détaillée par prestation individuelle et mensuelle. Il y a également des facturations de maintenance semestrielle ou annuelle suivant les produits.

De par la nature de son activité, beaucoup d'opérations sont des opérations de durée de trois mois renouvelables. La visibilité sur le carnet de commande est par conséquent sur un horizon de deux mois glissants.

Les risques opérationnels financiers sont limités de par la mise en place d'un contrôle interne au groupe.

4.5 LES RISQUES DE LIQUIDITE

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Les comptes consolidés du Groupe laissent apparaître sur les trois derniers exercices ci-dessous le rapport endettement sur capitaux propres suivant :

Endettement bancaire	Ratio	Dettes en M€	Capitaux propres en M€
Au 31 décembre 2009 (normes IFRS)	35,8%	2 763	7 718
Au 31 décembre 2010 (normes IFRS)	23,3%	2 194	9 430
Au 31 décembre 2011 (normes IFRS)	40,0%	1 720	4 304

La société a renégocié début 2008 avec deux nouvelles banques un rééchelonnement de la dette financière de 2.600 K€ sur cinq ans.

Dans le cadre de la souscription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur exécent brut d'exploitation inférieur à 3.

Compte tenu du non-respect de ces covenants pour l'exercice 2011 la société a passé en engagement court terme le solde de ces emprunts pour l'année 2013 soit 250 K€.

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a maintenu à la disposition de la Société des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 596 K€ au 31 décembre 2011. Par ailleurs, Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué de la Société a, pour sa part, maintenu un compte courant de 213 K€ au 31 décembre 2011.

Il convient de préciser qu'aux termes des conventions de comptes courants conclues respectivement les 21 mars et 29 avril 2003 par Monsieur Christian AUMARD et Monsieur Patrick QUENNET avec la Société, les sommes figurants sur lesdits comptes courants sont productrices d'intérêts dont le taux a été fixé au taux maximum d'intérêts fiscalement déductibles en matière de compte courant d'actionnaire en vigueur sur la période concernée.

Le service «comptabilité et finance» du Groupe est composé d'une directrice assistée d'une équipe de 2 collaborateurs. Le département finance centralise les flux financiers du Groupe et tient en permanence à jour un prévisionnel de trésorerie à 6 mois; un suivi bancaire des opérations est également assuré quotidiennement à l'aide d'un logiciel et d'internet.

La synthèse de ces informations financières fait l'objet d'une analyse entre le prévisionnel et le réalisé qui est à disposition de la direction générale sur un serveur sécurisé.

Caractéristique des titres émis ou des emprunts contractés	taux fixe ou taux variable	Montant global des lignes en K€ au 31/12/2011	échéances	existence ou non de couvertures
Emprunts Obligataires				
Obligations convertibles	TF 0,1%	303	2020	Non
Emprunts bancaires	TF 4,6%-5,0% et 5,1%	809	16 échéances entre janvier 2012 et avril 2013	Non
Dettes de location financement		0		Non
Banques créditrices		0		Non
Instruments dérivés		0		
Découvert bancaire		198		Non
Accès au crédit (encours maximum garanti par le factor)	Taux factor	5 204		Non
Comptes courants	Taux CC	1 811		Non
Total passifs financiers		8 325		Non

Le solde des obligations convertibles au 31/12/2011 correspond à la valeur actualisée dans les comptes consolidés. La valeur faciale s'élève à 413 K€.

Les taux variables sont définis de la manière suivante :

- Taux des Comptes Courant d'associés est fixé au taux maximum d'intérêts fiscalement déductible en vigueur sur la période concernée, soit 3,99 % sur 2011.
- Taux factor est = EURIBOR à 3 mois + 0,60%

Ou par année :

		2012 (N+1)	2013 (N+2)	2014 (N+3)	2015 (N+4)	N+5 et >	Total
Passifs financiers (en K€)	au 31/12/2011	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal	Nominal
Emprunts Obligataires							
Obligations convertibles						303	303
Emprunts bancaires	809	809					809
financement							
Banques créditrices							
Instruments dérivés							
Découvert bancaire	198	198					198
maximum garanti par le factor)	5 204	5 204					5 204
Comptes courants	1 811	1 811					1 811
Total passifs financiers	8022	8022	0	0	0	303	8 325

Risque lié à l'affacturage

Le Groupe confie environ 95 % de son chiffre d'affaires TTC à GE CAPITAL FINANCE et compte tenu de la qualité de ses Clients (grands comptes), de la rotation du poste client, du suivi mis en place au sein du Groupe et de la transparence établie avec la société

d'affacturage, la probabilité d'une dénonciation à l'initiative de GE CAPITAL FINANCE est considérée comme nulle.

Les conditions du contrat d'affacturage du 5/12/2000, modifié par l'avenant de 2001, puis par l'avenant de 2007 sont les suivantes :

- Plafond de l'encours garantis = 5 488 K € (36 M de francs)
- Retenue de garantie = 5% de l'encours avec un minimum de 200 000€
- Commission d'affacturage = 0,21 % HT du total des factures
- Taux d'intérêt = EURIBOR à 3 mois + 0,60%

Les créances cédées au factor ne figurent plus à l'actif du bilan.

Le compte d'affacturage enregistre le montant brut des factures prises en charge par le factor.

La trésorerie

La trésorerie nette (après déduction des créances d'affacturage non garanties) était au 31 décembre 2011 de 749 K€ contre 904 K € un an avant (voir comptes consolidés au 31/12/2011)

4.6 LES RISQUES DE MARCHE

4.6.1 Le risque de taux

Position au 31/12/2011 - Normes IFRS	MONTANT	JJ à 1 AN	1 à 5 ans	AU DELA
Passifs financiers				
Emprunt obligataire	303			303
autres emprunts et dettes	809	809		
Dettes financières	608	608		
Comptes courants d'associés	1 811	1 811		
total passifs financiers	3 531	3 228	0	303
Actifs financiers				
prêts et avances	353			353
actifs divers	139		139	
total Actifs financiers	492	0	139	353
Position nette avant gestion	3 039	3 228	-139	-50
Hors bilan				
Titres à réméré	0			
Contrat à terme de taux	0			
Position nette après gestion	3 039	3 228	-139	-50

Les données sont issues des comptes consolidés du groupe au 31/12/2011 (en K€).

31/12/2011	Actifs financiers		passifs financiers		Exposition nette avant couverture		instrument de couverture de taux		Exposition nette après couverture	
	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable	taux fixe	taux variable
moins d'un an			809							
de 1 à 2 ans										
de 2 à 3 ans										
de 3 à 4 ans										
de 4 à 5 ans										
plus de 5 ans			303							
TOTAL			1 112							

Sensibilité aux taux

en k€	2011	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux avant impôt
Impact d'une variation de + 1% des taux d'intérêts	-71,00	-71,00
Impact d'une variation de - 1% des taux d'intérêts	71,00	71,00

Les comptes courants d'associés sont rémunérés selon le taux maximum d'intérêts fiscalement déductibles en matière de compte courant d'actionnaire en vigueur sur la période concernée.

Les actifs financiers sont constitués essentiellement de prêts investissements construction et de dépôts et cautionnements qui ne sont pas rémunérés.

4.6.2 Le risque sur actions et autres instruments financiers

La Société, dans un souci de minimiser ses risques financiers, ne détient aucun instrument financier à l'exception de ses propres titres dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions et des titres en capital de ses filiales.

La Société détient 456 414 actions en propres. A chaque clôture, les titres sont valorisés au cours moyen du dernier mois et la différence est comptabilisée en dépréciation. Le risque maximal est limité à la valeur actuelle du stock soit moins de 650 K€

La constitution de ce portefeuille provient d'une position à contre-tendance du marché destinée à améliorer la liquidité du titre.

Le risque sur les titres UTIGROUP. est faible.

Sensibilité

2011	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	hausse de 1%	baisse de 1%	hausse de 1%	baisse de 1%
Actions UTI	3 k€	-3 k€		
Actions hors UTI				
Obligations et produits de taux				
Disponibilités et autres placements à court terme				
Dérivés				
TOTAL	3 k€	-3 k€	0	0

4.7 LES AUTRES RISQUES

4.7.1 Valorisation

Au 31 décembre 2011, La société UTIGROUP. a procédé à la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce acquis au cours des exercices précédents.

Au vu des tests réalisés, une dépréciation du fonds de commerce a été constatée pour 1 728 K€ (voir note 2.5 des comptes annuels au 31/12/2011 au paragraphe 20.1)

4.7.2 Le risque de change

UTIGROUP. n'est que peu exposé au risque de change qui est considéré comme non significatif.

Le Groupe n'exerce qu'une faible activité hors de la zone Euro qui correspond à moins de 5 K€ en suisse en devise CHF. Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise. De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

4.7.3 Le risque sur matières premières

Le groupe n'achète pas de matières premières.

4.7.4 Le risque de concurrence des sociétés d'intérim

L'intérim informatique a-t-elle vocation à remplacer la délégation de personnel dans le cadre du contrat de régie par les SSII ?

Selon le Président Directeur Général d'UTI-GROUP cette évolution n'est pas vraisemblable, car les sociétés d'intérim ne trouveront pas d'informaticiens à employer. Ces derniers ne passeront par l'intérim que pour les périodes de «rupture» dans leur vie professionnelle; ils sont attachés au fait d'être intégré dans une SSII, d'y être reconnu, d'avoir des perspectives de carrière au sein de leur entreprise tout en acquérant un savoir-faire et de l'expérience.

4.7.5 Les risques sociaux

Les informations relatives à la façon dont la Société prend en compte les conséquences sociales de son activité figurent au paragraphe 17 «Salariés» du présent document.

4.7.6 Le risque lié au départ de managers

Risque lié au départ du middle- management

Les équipes de middle-management sont composées de gens jeunes qui participent depuis plusieurs années à l'activité de la Société.

Le Groupe a pour objectif de les associer à sa croissance

Risque lié au départ de managers-clefs

Pour les managers-clés participant à la direction d'UTIGROUP. et des filiales du Groupe, les conséquences pourraient être plus importantes, mais le développement d'outil de gestion performant, ajouté à la forte implication de la Direction générale parisienne et enfin la mise en œuvre de l'harmonisation économique et sociale dans la gestion des filiales neutralise fortement ce risque.

Par ailleurs les trois cadres salariés membres de la direction bénéficient d'un plan de stocks-options attribué en 02/2008 et sont associés la croissance du Groupe.

4.7.7 Le risque technologique

Intervenant dans de grands comptes, les technologies utilisées par UTIGROUP. sont régulièrement réactualisées. De part sa stratégie d'intégration du NET au cœur des systèmes d'information, UTIGROUP. anticipe les besoins de ses clients et forme au fur et à mesure des besoins ses collaborateurs aux technologies d'avenir. Le risque technologique est par conséquent très faible.

L'activité «Progiciel» représente dans sa globalité 3 % du chiffre d'affaires total. Il n'y a par conséquent qu'un très faible risque de dépendance vis-à-vis de ces produits.

Peu de produits tiers sont intégrés à nos produits éditeurs. Là aussi le risque de difficulté d'intégration est non significatif.

Les contrats de distribution font l'objet d'une validation préalable à toute signature par nos conseils juridiques.

Les produits éditeurs évoluent de manière permanente et les mises à niveau sont facturées aux clients sous contrat qui de ce fait financent les évolutions des progiciels applicatifs.

Les contrats de partenariat, de distribution de produit du Groupe n'engagent celui-ci qu'à concurrence des opérations réalisées, mais jamais sur un volume garanti à l'égard du partenaire.

4.7.8 Le risque fiscal

- CONTROLE FISCAL EN 2011 – REDRESSEMENTS CONTESTES AUPRES DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DIRECTS

En 2011, la société UTI GROUP a fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les exercices 2008 et 2009.

Le service des impôts a fait une proposition de rectification en juillet 2011.

L'Administration conteste le bien-fondé de la déductibilité des dépréciations sur fonds de commerce d'un montant total de 12 220 K€.

La société n'accepte pas les motivations administratives et a saisi la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires. Cette commission se réunira au cours l'année 2012.

De plus, l'Administration applique une pénalité pour non dépôt de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition sur 2008 et 2009 pour un montant total de 2.262 K€.

Selon les recommandations de ses conseils, la société a comptabilisé une provision pour charge relative au contrôle fiscal pour 1 763K€.

4.8 FAITS EXCEPTIONNELS 2011.

- AFFAIRE MANSIT ET GFI MONETIC

Consécutivement à la reprise du fonds de commerce de la société EAC CORPORATION intervenue le 20 juin 2007, UTIGROUP. a dû faire face à la démission concomitante d'un nombre conséquent de salariés repris.

Connaissance prise des faits à l'origine de ces départs massifs qui lui ont causés un préjudice financier important, UTIGROUP. a assigné en concurrence déloyale les sociétés MANSIT et GFI MONETIC devant le Tribunal de commerce de Nanterre le 6 novembre 2008 auprès duquel elle demande la condamnation in solidum de ces deux sociétés au versement d'une somme de 2 189 230 euros à titre de dommages et intérêts ainsi que la publication du jugement à intervenir dès sa signification dans les journaux LA TRIBUNE et LES ECHOS.

Par un jugement du 8 décembre 2010, le Tribunal de commerce a rejeté les demandes de UTIGROUP. et condamné cette dernière à la somme de 10 000 euros au titre de l'article 700 du CPC.

UTIGROUP. a fait appel de ladite décision et l'instance est en cours.

4.9 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES

Le Groupe a souscrit auprès de HISCOX une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant l'ensemble de ses activités, une assurance « tous risques informatiques » ainsi qu'une multirisques professionnelle auprès de ALBINGIA.

- Niveau de couverture
 - La Responsabilité Civile Exploitation est garantie à hauteur de 7 500 000 € tous dommages confondus
 - La Responsabilité Civile Professionnelle est garantie à hauteur de 1 500 000 € tous dommages confondus

- Risques couverts
 - Dommages matériels, immatériels et corporels consécutifs ou non à concurrence de
 - 1 500 000 € au titre de la RC Professionnelle
 - 1 500 000 € au titre de la RC Exploitation

- Coût de l'Assurance
 - L'ensemble des garanties énoncées ci-dessus a représenté en 2011 pour UTIGROUP. une prime annuelle de 15 864 €

Le parc de véhicules de la Société fait pour sa part l'objet d'un contrat « flotte automobile » au niveau du Groupe, permettant ainsi de bénéficier des meilleures conditions financières auprès de COVEA FLEET.

La perte d'exploitation n'est pas garantie car UTIGROUP. réalisant plus de 80 % de son chiffre d'affaires en délégation de personnel, un sinistre dans ses bureaux n'occasionnerait pratiquement pas de perturbation dans l'exploitation, de son Fonds de Commerce, quant à l'activité « Produits » elle peut être déplacée très rapidement comme l'activité clé en mains où les développements peuvent très bien se faire à partir des plateformes des Clients.

Il n'y a pas de risque assuré en interne.

4.10 LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du groupe UT group sont représentés dans le tableau normé ci-après.

En K€(d'après comptes consolidés)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Cautions de contre-garantie sur marché	0	0	0
Créances cédées non échues : Effets escomptés non échus	0	0	0
Nantissements hypothèques et sûretés réelles			
- Nantissement fonds de commerce UTI GROUP au profit d'une banque	303	518	722
Total Nantissements hypothèques et sûretés réelles	303	518	722
Avals, cautions et garanties données	0	0	221
Autres engagements donnés : bail et location	3 376	4 047	4 084
TOTAL	3 679	4 565	5 027

Les dettes à long terme ne sont pas des engagements hors bilan ; les locations simples sont comprises dans le tableau ci-dessus

Les obligations contractuelles au 31/12/2011 sont indiquées dans le tableau normé ci-après.

Obligations contractuelles (en K€)	TOTAL	PAIEMENTS DUS PAR PERIODE		
		A moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à long terme	809	809	0	
Obligation en matière de location-financement				
Contrats de location simple	251	132	119	
Obligations d'achats irrévocables				
Autres obligations à long terme				
TOTAL	1 060	941	119	0

UTIGROUP. n'a pas d'engagements commerciaux hors bilan.

Les engagements hors bilan décrits ci-dessus sont exhaustifs.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 HISTOIRE ET EVOLUTIONS DE LA SOCIETE

5.1.1 Dénomination sociale, sigle et siège social

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP – (UTI-GROUP.)
68 rue de Villiers
92300 Levallois-Perret

5.1.2 Forme juridique

Société Anonyme de droit français à conseil d'administration, UTIGROUP. est soumise aux dispositions du Code de Commerce et du décret n° 67-238 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

5.1.3 Date de création et durée de vie

La Société a été créée le 26 août 1986 pour une durée de 99 ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 10 septembre 2085, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

5.1.4 Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet en France et à l'étranger:

- l'assistance, le conseil et l'enseignement sous toutes ses formes dans le domaine de l'informatique et de la gestion,
- l'achat, la vente et la location ainsi que l'entretien et la maintenance de tous matériels et supports informatiques,
- la fourniture de toutes prestations de services pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'usage de l'informatique,
- la prise de participation par voie d'acquisition ou de souscription de droits sociaux dans le capital de toutes autres sociétés existantes ou à créer ayant une activité similaire ou complémentaire de celles énoncées ci-dessus.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces activités ou susceptibles d'en faciliter le développement.

5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE - Siret

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro **338 667 082**.

Son code APE est le **6202 A** et son numéro Siret est le **338 667 082 00048**.

5.1.6 Evolutions de le société

Septembre 1993 Christian AUMARD, actuel Président de UTIGROUP., acquiert la société SB INFORMATIQUE, spécialisée dans les moyens systèmes IBM, en particulier les IBM 38 et AS/400. SB INFORMATIQUE est alors déficitaire de 2 millions de Francs pour un chiffre d'affaires de 11 millions de Francs en 1993.

Sur un marché informatique déprimé et en pleine mutation (diminution des investissements en informatique, évolution technologique et coûts salariaux inadaptés), SB INFORMATIQUE dépend pour la plus grande part de son activité, de la sous-traitance d'IBM.

Afin de redresser la société, la nouvelle direction entreprend de diversifier sa clientèle auprès des grands comptes et des groupes internationaux. Par ailleurs, et compte tenu de son savoir-faire dans le domaine des AS/400, SB INFORMATIQUE décide de développer et concentrer son expertise dans la technologie vedette du client serveur et celle des grands systèmes IBM.

Cette stratégie qui permet à SB INFORMATIQUE d'exploiter au mieux et de valoriser son expertise, se révèle également bien adaptée aux besoins du marché ; elle assure le retour aux bénéfices de SB INFORMATIQUE dès 1995.

1996 Reprise de CPS, une SSII régionale établie à Metz, qui réalise en 1996 un chiffre d'affaires de 7 millions de Francs et des pertes de 1,5 million de Francs, après la récession du marché informatique entre 1993 et 1996.

Afin de ne pas alourdir les comptes de SB INFORMATIQUE, CPS est reprise par Christian AUMARD (à hauteur de 80% de son capital) et Patrick QUENNET (10%), son ancien Président conservant 10% du capital. Le redressement des comptes de CPS intervient dès l'année 1997, et en mars 1998, CPS se transforme en société anonyme et devient UT Est, en vue de son intégration dans UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE, qui interviendra en avril 1999.

1998 SB INFORMATIQUE fusionne avec ADS, une « société sœur » également détenue par M. et Mme AUMARD ; la nouvelle entité est baptisée UNION TECHNOLOGIES.

SB INFORMATIQUE prend une participation de 15% dans le capital d'AGENA Conseil lors de sa création en septembre 1998, et porte cette participation à 55% en juillet 1999 ; AGENA exploite le progiciel PRIMMO de gestion des immobilisations des entreprises.

UT Luxembourg naît en juillet 1998 de la transformation du bureau de UT Est, installé au Luxembourg, en société filiale.

- 1999** Afin de réduire les frais de structure et simplifier l'organigramme juridique du Groupe, UNION TECHNOLOGIES procède à la fusion - absorption de sa société mère UNION TECHNOLOGIES FINANCE.
- Par ailleurs, et pour faire face à une nouvelle phase de croissance qui requiert le renforcement de ses fonds propres, UNION TECHNOLOGIES, qui devient UTI. - Union Technologies Informatique inscrit ses titres sur le Marché Libre de la Bourse de Paris le 3 novembre 1999; cette inscription lui permettra de faire appel public à l'épargne lorsque l'opportunité d'une acquisition se présentera.
- 2000** Le 25 février 2000, UTI acquiert 99,93 % des actions de la société de services et conseils informatiques MCM PARTNER SA. Cette société intervient dans la région lyonnaise et possède un bureau à Genève en Suisse. La Société prend la dénomination sociale Union Technologies MCM SA et garde la même direction.
- Le 15 mai 2000, UTI acquiert 100% des actions du groupe de sociétés de services en informatique TMA-RMH. Ce groupe intervient depuis 15 ans en région parisienne dans des métiers équivalents à ceux d'UTI et a une petite activité en région Rhône-Alpes. Ce groupe est constitué des sociétés TMA France SA, TMA services SA, ECSO SA, INFOSOFT SA, CDT Sarl, RMH Informatique SA, RMH sarl et SILVON SA. Il sera restructuré en deux sociétés Union technologies TMA SA et Union technologies RMH SA. La société TMA France sa, holding du groupe TMA-RMH fusionnera avec Union Technologies Informatique SA.
- Le 12 juillet 2000, la société UTI procède à l'émission sur le marché libre d'Euronext SA d'obligations convertibles (code Isin FR0000181067) pour 18,6 M€.
- 2001** le 24 janvier 2001, UTI est admis au second marché d'Euronext SA. Les deux codes valeurs Isin (FR0000074197 pour les actions et FR0000181067 pour les obligations convertibles) sont alors cotés au porteur sur le second marché.
- Courant 2001, UTI demande son inscription au segment NEXT ECONOMY de la cote d'Euronext SA et y est admise.
- 2002** En mai 2002, la Société adopte pour dénomination UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP et le sigle UTIGROUP., renomme ses filiales UTIGROUP. RHONE-ALPES, UTIGROUP. EST et UTIGROUP.LUXEMBOURG et acquiert un fonds de commerce AURASOFT.
- Le 1^{er} juillet 2002, UTIGROUP. acquiert 10 % des actions de la Société de UTIGROUP. EST et porte ainsi sa participation à 99,74 %.
- En décembre 2002, UTIGROUP. acquiert le fonds de commerce de la société BMCI.
- Le 30 décembre 2002, l'assemblée générale des obligataires récuse les propositions de modification du contrat d'émission d'obligations présentées par le conseil d'administration.

2003

En janvier 2003, UTIGROUP. Rhône-Alpes acquiert le fonds de commerce de la société A2F.

Fin mars, UTIGROUP. rachète environ 139 000 obligations convertibles sur le marché.

En avril 2003, UTIGROUP. acquiert les actifs de la société UNIVERSAL INFORMATIC auprès du tribunal de commerce de Versailles.

Le 28 avril 2003, l'assemblée générale des obligataires adopte les nouvelles modalités du contrat d'émission d'obligations UTIGROUP. 3 % 2000-2005 proposées par le Conseil d'administration sous réserve de leur validation par une assemblée générale extraordinaire d'actionnaires.

Le 15 mai 2003, le siège social de la Société était transféré du 98 rue du Château à Boulogne (92100) au 68 rue de Villiers à Levallois Perret (92300).

Le 16 mai 2003, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires se prononce en faveur des modifications du contrat obligataire adoptées par les porteurs d'obligations.

Le 16 décembre 2003, UTIGROUP. a racheté avec transfert de jouissance au 1^{er} juin 2003 le fonds de commerce de la société COUGAR pour 85 K€.

2005

Le 16 juin 2005, UTIGROUP. a signé un protocole avec ses banques, homologué par le tribunal de commerce de Nanterre pour restructurer sa situation financière. Un investisseur (FINANT) a également apporté un Million d'euros.

2006

Le groupe UTIGROUP. a procédé à une augmentation de capital réservé à la société FINANT, afin de transformer son compte courant en capital. La croissance organique du groupe repart légèrement. Une démarche Qualité Squad a permis d'obtenir la certification qualité AFAQ ISO 9001:2000 dès novembre 2006 sur le périmètre « prestations de services informatiques ». Le résultat net et l'augmentation de capital permettent une forte augmentation des fonds propres. Le ratio d'endettement redescend vers 100%

2007

UTIGROUP. a acheté le fonds de commerce de la société EAC corporation, société spécialisée dans le domaine monétique, auprès du tribunal de commerce de Bobigny en juin. Cette acquisition d'environ 15 personnes permet à UTIGROUP. de compléter son savoir-faire dans le domaine bancaire, en ajoutant quelques nouveaux clients et de proposer à ses clients existants des prestations dans un domaine complémentaire. Le remboursement de la dette sur la TVA est arrivé à son terme en février et une remise des pénalités et intérêts de retard est obtenue en septembre.

- 2008** UTIGROUP. a refinancé sa dette bancaire de 2,6 M euros sur deux ans auprès de deux banques avec un échéancier de remboursement sur cinq ans et ainsi mis fin à son protocole de 2005. Le bon de souscription d'action BSA de code ISIN FR0000041063 est arrivé à échéance le 31 mars 2008. Un jugement intervenu au cours du 1er semestre opposant UTIGROUP. à un de ses clients porte sur une condamnation de 3,2 M€ dont 0,8 M€ mis à la charge de l'assureur. La société UTIGROUP. a fait appel de ce jugement. Sur la base des conclusions de ses conseils et avocats, la société UTIGROUP. a constitué une provision d'un montant de 1,8 M€.
- 2010** UTIGROUP. a gagné en mars le litige qui l'opposait à un client en appel. Acquisition le 16 juin 2010 de la société HBCC spécialisée en moyens de paiement forte de 17 salariés. Cette société a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP) à UTIGROUP.

5.1.7 Les acquisitions

Le groupe a effectué des acquisitions en 2002/2003. Celles-ci n'ont concerné que des petites structures qui ont permis à UTIGROUP. d'acquérir des parts de marché tout en limitant le risque par le biais de reprise soit de fonds de commerce pour les sociétés in bonis ou soit exclusivement d'actifs pour les sociétés faisant l'objet d'une procédure collective. A ce titre, UTIGROUP. a procédé à la reprise d'un fonds de commerce et des actifs de 5 sociétés qui représentent un peu plus de cinquante contrats de travail/client soit moins de 10 % de la taille du Groupe.

En juin 2007, UTIGROUP. a repris le fonds de commerce de la société EAC corporation, spécialisée dans le domaine monétique. Cette reprise a renforcé les équipes de UTIGROUP. d'une quinzaine de professionnels confirmés. Cette opération permet à UTIGROUP. d'intensifier sa présence auprès des grands comptes et d'ouvrir une nouvelle offre stratégique. Cette croissance externe vient renforcer la croissance organique du groupe et permet d'assurer un fort effet de synergie. EAC Corporation est une SSII spécialisée dans le domaine de la Monétique, des moyens de paiement et de la sécurisation des transactions. EAC Corporation possède un savoir-faire sur les filières bancaires autorisation, compensation, front et back office, acceptation, émission, y compris sur des systèmes complexes à fortes contraintes ou bien des nouvelles technologies (mobilité, fidélité, EMV, CRM, sans contact, ...)

En 2010, UTIGROUP. reprend HBCC, une SSII spécialisée dans le domaine de la monétique et des moyens de paiement comprenant 17 salariés. HBCC renforce les savoir-faire d'UTIGROUP. dans ce domaine.

5.2 INVESTISSEMENTS

Investissements du groupe au cours des 3 dernières années (source comptes consolidés) :

Investissements :	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
(Valeurs brutes)			
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Fonds de commerce		200	
Autres immobilisations incorporelles	14	4	13
<u>Total</u>	14	204	13
<u>Immobilisations corporelles</u>			
matériels & outillages	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	38	151	62
<u>Total</u>	38	151	62
<u>Investissements totaux</u>	52	355	75

Il n'y a pas d'investissement significatif en cours.

6 APERCU DES ACTIVITES

6.1 PRINCIPALES ACTIVITES

6.1.1 Métier du Groupe :

UTIGROUP. est une société de services informatiques spécialisée en conseil et en ingénierie dans les domaines de la **banque**, de **la finance**, de **l'assurance**, de la **retraite**, de **l'industrie** et des **services**.

Présent à Paris, Lyon, Strasbourg, en Suisse et au Luxembourg, UTIGROUP. se concentre sur les métiers de la **maîtrise d'œuvre** et de **maîtrise d'ouvrage** de proximité auprès de clients grands comptes et Middle Market en pleine croissance.

Nos équipes sont notre force et font de nos projets de réelles réussites. Nous avons, de fait, acquis la confiance de grands groupes, auprès de secteurs très concurrentiels.

UTIGROUP. est un groupe de Sociétés de Services en Ingénierie Informatique spécialisées en informatique de gestion. **UTIGROUP.** est une société **cotée en bourse** depuis Novembre 1999, certifiée **ISO 9001** : 2008 par l'AFAQ (première certification en Novembre 2006).

Depuis sa création, il y a un quart de siècle, **UTIGROUP.** a toujours mené une politique de croissance, soutenue par l'embauche d'ingénieurs et consultants de très grande qualité, afin de devenir une middle-cap et un acteur reconnu sur son marché.

6.1.2 Activités du Groupe :

UTIGROUP. est à la fois une société de services informatiques de proximité depuis un quart de siècle et un éditeur de progiciel depuis dix ans.

- Avec ses prestations de délégation technique, de délégation en assistance à maîtrise d'ouvrage ou en expertise, d'ingénierie informatique (intégration de systèmes et travaux au forfait) et de TMA (Tierce Maintenance Applicative), UTIGROUP. propose de concevoir, réaliser, maintenir et faire évoluer les applications et les projets de ses clients.
- UTIGROUP. a développé des progiciels afin d'assister des entreprises dans les domaines comme les OPCA, l'édition et les sociétés de nettoyage. (**edi-one**, **nett400**, **Optima**)

UTIGROUP. est organisée en agence selon des axes de marché. Ces agences allient les compétences techniques, fonctionnelles et d'expertise afin de répondre aux exigences des clients.

Métier du Groupe :

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes. L'activité du Groupe se répartit de la façon suivante:

Métiers	2011	2010	2009
Délégation de personnel	87%	90%	92%
Intégration de systèmes	11%	7%	5%
Editeur / Distribution de Progiciel	2%	3%	3%

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats en régie avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

De par son métier, UTIGROUP. ne perçoit pas de saisonnalité dans son activité à l'exception de la prise des congés payés des Collaborateurs et par conséquent n'a pas de risque sur la gestion de son BFR.

L'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle, couplée à des effets d'échelle, favorise l'efficacité et la rapidité des interventions du Groupe.

6.1.3 L'offre d'UTIGROUP. :

Notre offre est composée :

- De la Démarche Projet **UTIGROUP.**
- D'outils adaptés (outils de modélisation, de développement et de tests)
- D'un accompagnement en architecture, en conseil et en transfert de compétences.

Nous appuyant sur une démarche pragmatique éprouvée chez plus de 100 clients, nous élaborons une offre originale répondant aux besoins spécifiques de chacun :

Offre «Modulaire» :

- Stratégie de tests fonctionnels ou de tests de charge,
- Définition et rédaction de plan de tests,
- Démarrage de projets pilotes,
- Prise en charge de la validation fonctionnelle d'une application ou d'un progiciel,
- Automatisation de tests fonctionnels et de procédures répétitives,
- Accompagnement pour le déploiement de la stratégie de tests,
- Installation et paramétrages des outils,
- Migration de données dans le référentiel Test Director,

- Formation de vos équipes: Méthodologie de tests, partenariats forts et certifiés avec des éditeurs de solutions (Mercury: Test Director, Quick Test Pro, WinRunner, LoadRunner; Compuware; Logiciels libres)
- Prise en charge de tests de stress et de charge...

Offre réutilisable et orientée "transfert de compétence" si nécessaire :

- Dans le cas de tests fonctionnels, nous livrons le référentiel des tests ainsi que les scripts d'automatisation.
- Dans le cas de tests de charge, nous livrons un dossier de synthèse, accompagné de préconisations d'améliorations, ainsi que les scripts utilisés.
- De nouvelles missions de tests peuvent être réalisées en utilisant les livrables des missions précédentes.
- A la demande client, nous assurons un transfert de compétences sur les missions réalisées.

Offre «Démarche projet»:

Cette offre propose la complète prise en charge de la réalisation d'applications spécifiques avec ou sans maîtrise d'œuvre. Elle intègre l'usage des nouvelles technologies : environnement WEB, modélisation UML et développement orienté objet, outils décisionnels...

Elle peut être associée à une démarche par phase, reposant sur la mise en place de points de contrôle et de revues structurées, ainsi que sur l'utilisation de documents permettant la gestion technique du suivi.

La gestion technique du projet a pour objectif de permettre un suivi plus systématique des différentes étapes afin de garantir le respect des délais, la tenue des budgets et la qualité des livrables. Cette gestion est réalisée par le directeur de projet désigné par **UTIGROUP**.

La conduite de projet et son suivi sont assurés par le Comité de Pilotage. Il a pour rôle de :

S'assurer du respect des engagements mutuels,

- Prendre les décisions sur les points pouvant influencer de manière significative le contenu ou la planification générale du projet.

Il est constitué de personnes ayant pouvoir de décision sur les grandes orientations du projet et donc autorité de validation. Il comprend de façon permanente :

Le directeur de projet du client,

- Le directeur de projet d' **UTIGROUP**.
- Et les autres intervenants que la direction du projet jugera nécessaire.

Offre «Tierce Maintenance Applicative»

La Tierce Maintenance Applicative consiste pour une entreprise à déléguer la maintenance d'une partie ou de la totalité de son système d'information à un partenaire.

La solution proposée par **UTIGROUP**. est une offre de service sur mesure avec engagements de résultats. Elle a pour objectif d'assurer la maîtrise de l'activité de maintenance d'applications avec la garantie d'une qualité de service sur l'ensemble des prestations liées à cette activité.

Notre démarche comporte 3 étapes :

- **Le Diagnostic:** il a pour but d'établir un bilan précis de l'existant afin de préparer la phase de lancement. Il doit définir la durée, les moyens, la montée en charge, le périmètre exacte de l'intervention et le niveau de service attendu.
- **Le Lancement ou La Phase d'Appropriation:** Cette étape a pour objectif d'acquérir la connaissance des applications dans un délai donné et de mettre en œuvre l'organisation adéquate. Les enjeux portent sur l'organisation du travail, l'atelier de maintenance, la structure de suivi définie, la Plan d'Assurance Qualité (PAQ), le guide d'accueil et la constitution de l'équipe de maintenance.
- **Le Régime de croisière:** Cette étape a pour but la fourniture de service en autonomie avec une transparence de fonctionnement, une rationalisation de la gestion de la maintenance, une rationalisation des processus de production, l'homologation du fonctionnement des domaines et l'amélioration de la documentation.

Toutes nos offres comportent une option de réversibilité. Cette option permet au client de reprendre lui-même la responsabilité de la maintenance après restitution de la connaissance, mise à disposition des outils et/ou produits, et désengagement progressif.

6.1.4 Les prestations d'UTIGROUP. :

Différents types d'intervention sont réalisés pour nos clients.

Le lieu géographique varie en fonction du type d'intervention et du projet sur lequel nous sommes amenés à travailler.

La délégation de Personnel

Elle est réalisée par des prestations de deux types :

- conseil en solutions aux problèmes informatiques de la clientèle
- conseil technique en Maîtrise d'Ouvrage

L'ingénierie et l'intégration de systèmes

L'ingénierie peut prendre différentes formes de prestations selon les projets réalisés. On retrouve notamment : les forfaits, la TMA Tierce Maintenance Applicative et la TRA Tierce Recette Applicative.

Ingénierie et Intégration de systèmes sont réalisées au travers de partenariats avec de grands éditeurs de progiciels.

La conception d'architectures et le développement des systèmes d'information

Il s'agit de la mise à disposition d'ingénieurs possédant une connaissance approfondie du métier du donneur d'ordres et maîtrisant les technologies informatiques requises.

L'homologation et la recette

Les Progiciels

L'activité « progiciel » consiste à mettre à disposition des produits complets dont **UTIGROUP**. est éditeur et/ou distributeur, et à réaliser un certain nombre de prestations autour du produit. Cette activité s'articule autour de deux types de progiciels : des progiciels techniques et des progiciels métiers.

EDI-ONE : Progiciel « métiers » leader depuis plus de 15 ans, c'est un outil de Pilotage de l'organisation et d'aide à la décision qui intervient sur des fonctionnalités éditoriales, de diffusion et de distribution

6.1.5 Les technologies d'UTIGROUP. :

Client - Serveur:

UNIX, WINDOWS, ORACLE, SYBASE, SQL SERVER, POWERBUILDER, VISUAL BASIC, GRAPHTALK AIA, DELPHI, TUXEDO, MQ SERIES, C, C++

Nouvelles Technologies : JAVA, J2EE, WEBSPHHERE, WEBLOGIC, TOMCAT, STRUTS, HIBERNATE, UML, RATIONAL ROSE, Architecture 3 tiers, PHP, PERL, DOTNET, ASP .Net, C#...

Mainframe : MVS, TSO, COBOL, CICS, IMS, DB2, DL1, ADABAS, SQL, PACBASE, NATURAL, TELON, DATACOM...

IBM AS400 : RPG, ADELIA, COBOL, COOL2E...

Business Intelligence : BUSINESS OBJECT, SAS, ESSBASE, INFORMATICA, DATASTAGE, BRIO, MICROSTRATEGY

Réseaux / Sécurité : TCP/IP, ETHERNET, X25, WI-FI, VLAN, LDAP, RACF, SECURACTIVE...

Progiciels : RDJ, HR ACCESS, PEOPLESOFT, SAP, EVOLAN, CHORUS, MUREX, UBIX, KONDOR+, CALYPSO, SUMMIT, SOPHIS, INTELLIMATCH, OLYMPIC, MIDAS, PATIO, SIEBEL, CONSO +, CIRVIE, CIRIARD, ITN V9, TESTDIRECTOR, AIA,...

6.1.6 Les principaux secteurs d'intervention :

Finance de marché

Compétences : Back Office, Middle Office, Front Office

- **Références clients** : CALYON, BNP PARIBAS ARBITRAGE, BNP PARIBAS BFI, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, IONIS, DEXIA CLF, SGAM, SINOPIA ASSET MANAGEMENT, AGF ASSET MANAGEMENT, HSBC SECURITIES, CAISSE DES DEPOTS IXIS

Moyens de Paiement

Compétences : Chèques, virements, prélèvements, carte particulier, effets de commerce

- **Références clients** : LE CREDIT LYONNAIS, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, HSBC, ABN AMRO, AXA Banque, PARTECIS

Inter - Bancarité

Compétences : SIT, CRI, Target, Frontaux SWIFT

- **Références clients** : SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, Banque OBC

Crédit & Epargne

Compétences : Crédit à la consommation, crédit immobilier, crédit-bail, crédit documentaire, crédits internationaux

- **Références clients** : LCL, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, HSBC, CETELEM, CREDIPAR, DIAC, FRANFINANCE, LEASE PLAN

Risques

Compétences : Risque de crédits, estimation des risques, Bâle II

- **Références clients** : BNP PARIBAS, CIC/CREDIT MUTUEL, FRANFINANCE, HSBC, Banque OBC

Monétique

Le département monétique d'**UTIGROUP**. possède un savoir-faire sur les filières bancaires autorisation, compensation, front et back-office, acceptation, émission,... y compris sur des systèmes complexes à fortes contraintes ou bien des nouvelles technologies (Mobilité, Fidélité, CRM, EMV, Sans Contact..)

- **Compétences** : Monétique porteurs, monétique commerçants
- **Références clients** : SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, ABN AMRO, PARTECIS, NATEXIS

Gestion relation Client

Compétences : Banque en ligne, marketing

- **Références clients** : LE CREDIT LYONNAIS, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CIC/CREDIT MUTUEL, HSBC

Comptabilité Bancaire

Compétences : Normes IFRS, contrôle de gestion, gestion financière

- **Références clients** : SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, Banque Directe

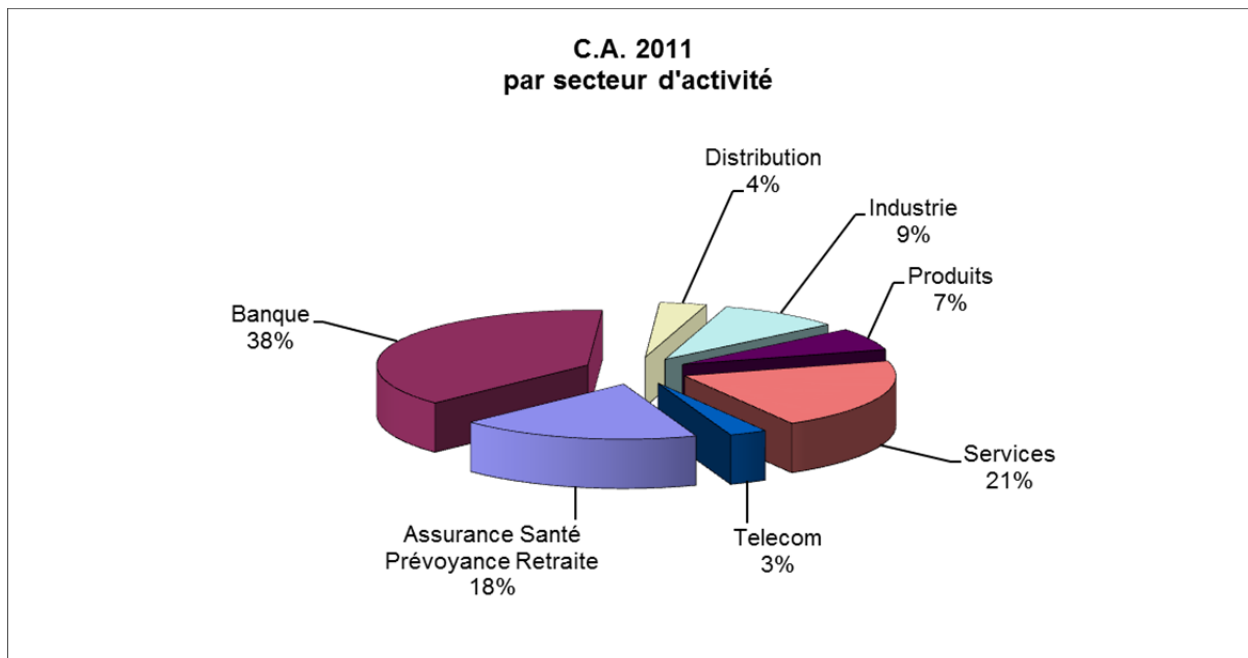
Titres

- **Compétences** : Comptabilité titres, référentiels, Valeurs mobilières, OPCVM, fiscalité titres, bourses étrangères, système de règlement/livraison
- **Références clients** : ABN AMRO, SOCIETE GENERALE, BNP PARIBAS, CICOTITRES, GESTITRES, SG Securities services

6.2 PRINCIPAUX MARCHES

6.2.1 Répartition de l'activité

Le découpage de l'activité du Groupe par secteur d'activité en 2011 peut être présenté comme suit:



UTIGROUP. adresse une clientèle majoritairement Grands Comptes, confère les graphiques du chiffre d'affaire par secteurs d'activités

En conséquence d'une politique de référencement auprès de grands comptes, UTIGROUP. a :

- Réduit la dispersion de sa clientèle;
- Augmenté la qualité moyenne de signature de sa clientèle ;
- Résisté au durcissement du marché.

6.2.2 La clientèle du Groupe

Le Groupe ne travaille principalement qu'avec des grands comptes, dont les métiers et les besoins lui sont bien connus (banque et assurance, industrie, distribution, télécoms...) et pour lesquels il dispose de l'expertise, des compétences et des moyens adaptés.

Cette politique lui permet de faire jouer l'effet d'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle et l'effet d'échelle qui favorise l'efficacité et la rapidité des interventions. De plus ces grands comptes ont des besoins durables ce qui permet une bonne récurrence du chiffre d'affaires.

La concentration des efforts commerciaux dans des secteurs d'activité bien identifiés, permet également à ses équipes, qui ont été constituées pour l'essentiel de jeunes diplômés dont il a assuré la formation, de progresser dans la maîtrise des technologies en usage dans le Groupe.

Par ailleurs, le risque «client» est très largement réparti: sur 268 établissements clients actifs recensés dans l'année 2011, le premier client (SOCIETE GENERALE) du Groupe représente 11% de son activité, chaque groupe client à partir du 25^{ème} client représente moins 1% de chiffre d'affaires du groupe.

Les vingt premiers groupes clients sur la base de son chiffre d'affaires réalisé en 2011 se déclinent comme suit:

Client	ordre 2011	ordre 2010	Agrément
SOCIETE GENERALE	1	1	OUI
BNP PARIBAS	2	2	OUI
HSBC France	3	5	OUI
CHEQUE DEJEUNER	4	3	OUI
SMABTP	5	4	OUI
CREDIT MUTUEL	6	8	OUI
VIAMEDIS	7	7	NON
SI2M	8	14	OUI
ALLIANZ	9	9	OUI
PARTECIS	10	6	OUI
CAISSES D'EPARGNE	11	19	NON
PSA PEUGEOT	12	13	OUI
TOTAL	13	11	NON
AGIRC ARRCO	14	98	OUI
STIME	15	103	OUI
REUNICA	16	10	OUI
CHOREGIE	17	18	OUI
LOGICA	18	22	OUI
AFER	19	24	OUI
ELECTROLUX	20	12	NON

6.2.3 Concentration sur les principaux clients

Concentration	2011	2010	2009
Total Siret	268	295	262
5 premiers groupes clients	35%	35%	33%
10 premiers groupes clients	46%	47%	46%
20 premiers groupes clients	61%	62%	64%

La concentration sur les premiers groupes de client reste stable.

6.3 LA CONCURRENCE ET LE POSITIONNEMENT DU GROUPE

6.3.1 La concurrence du groupe

Parmi les différents intervenants sur le marché des services informatiques, ceux qui exercent les mêmes métiers ou des activités proches de celles du Groupe sont les grandes SSII généralistes (telles CAP GEMINI, LOGICA, SOPRA ou GFI); parmi les concurrents de taille plus modeste, se trouvent AUBAY, INFOTEL, SODIFRANCE .

UTIGROUP. a choisi de ne faire majoritairement que de la délégation de personnel dans les technologies qu'elle maîtrise (grands systèmes IBM, IBM AS/400 et les technologies nouvelles telles que JAVA, dot.net etc...) et dans les fonctionnalités des maîtrises d'ouvrage de clients.

Cette politique a conduit le Groupe à ne pas s'attaquer aux marchés du Consulting et de l'intégration de grands systèmes qui sont dominés par les intervenants tels que ACCENTURE ou CSC, ni au marché de l'infogérance qui requiert d'une SSII une taille comparable à celle de son donneur d'ordre (ATOS, STERIA).

Le Groupe sélectionne sur la base de son fonds de commerce grands comptes (agrés) les besoins qui s'y expriment sur des projets qui arrivent à maturité mais où ceux-ci sont durables et pour lesquels elle peut disposer des compétences et de l'expertise suffisantes.

Sa stratégie de «niches» lui a permis d'acquérir une grande expertise dans ses domaines d'intervention et d'emporter des marchés face aux meilleurs compétiteurs.

Son évolution constante vers la maîtrise d'ouvrage lui ouvre dans le cadre de ses mêmes clients de nouveaux marchés conformes à la stratégie générale du groupe.

6.3.2 Positionnement du Groupe

UTIGROUP. est une société spécialisée en assistance technique de proximité et en assistance à maîtrise d'ouvrage, son offre couvre une partie substantielle des besoins des entreprises en matière de système d'information stratégique:

- Assistance technique ;
- Forfaits ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Tierce maintenance applicative ;
- Edition de progiciels « métiers ».

UTIGROUP. s'adresse à une clientèle majoritairement Grands Comptes, comme l'établit la ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activités.

Cette politique de référencement auprès de grands comptes, permet à UTIGROUP. :

- De réduire la dispersion de sa clientèle;
- D'augmenter la qualité moyenne de signature de sa clientèle ;
- De résister au durcissement du marché.

UTIGROUP. gère un portefeuille d'activités marquées par une forte intensité concurrentielle, un pouvoir de négociation des clients souvent très important, et des sources de différenciation potentielles assez limitées. Ce portefeuille d'activités est relativement bien diversifié en terme de secteurs, mais reste très focalisé sur un seul mode d'intervention, l'assistance technique en régie.

Le Groupe malgré un contexte économique difficile lié à une forte concurrence, a renouvelé l'ensemble de ses agréments en 2011 et fait partie de listes de sélection de plus en plus restreintes, ce qui lui permet ainsi de disposer:

- d'un parc de clientèle de grandes entreprises;
- de grands projets;
- d'un chiffre d'affaires récurrent;
- d'un marché protégé.

Le Groupe définit ses marchés «cibles» selon trois critères: leur taille, leur rythme de croissance et la récurrence des besoins qui s'y expriment, l'objectif étant de réduire à minima les prises de risques.

UTIGROUP. a très peu d'activité auprès d'entreprises ou d'établissements publics.

Le poste client est confié en affacturage. Le délai moyen de paiement des créances confiées au Factor est en amélioration en terme de réduction des délais de recouvrement, puisqu'il reste stable à 53 jours en 2011 contre 49 jours 2010.

De par son métier, UTIGROUP. ne perçoit pas de saisonnalité dans son activité à l'exception de la prise des congés payés des collaborateurs et par conséquent n'a pas de risque sur la gestion de son BFR.

L'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle, couplée à des effets d'échelle, favorise l'efficacité et la rapidité des interventions du Groupe.

6.4 STRATEGIE DU GROUPE

La stratégie du groupe est une stratégie de croissance ciblée afin d'être de plus en plus dans les SSII du segment Valeur ajoutée/ Innovation. Elle se développe selon deux axes :

La stratégie de développement par croissance organique

- *Par renforcement des savoir-faire métiers sur les comptes actifs*
- *Par capillarité sur les lignes métiers dans de nouveaux comptes*
- *Par identification et développement de nouveaux savoir-faire métier*

La Stratégie de développement par croissance externe

- *Par rachat de sociétés ou de fonds de commerce spécialisés afin de :*
 - *Favoriser le développement de nouveaux savoir-faire*
 - *Atteindre une masse critique dans une ligne métier*
 - *Pérenniser nos agréments clients*
 - *Etendre la proximité géographique en rapport avec notre stratégie*

Les dernières années ont confirmés le renforcement de plus en plus significatif des activités vers le haut de gamme de maîtrise d'œuvre et maîtrises d'ouvrage.

Cette évolution est particulièrement importante car elle permet de conserver et faire évoluer les profils confirmés en leur offrant ainsi une évolution de carrière par l'intermédiaire d'une vue marché et métier et non plus une vue technologique.

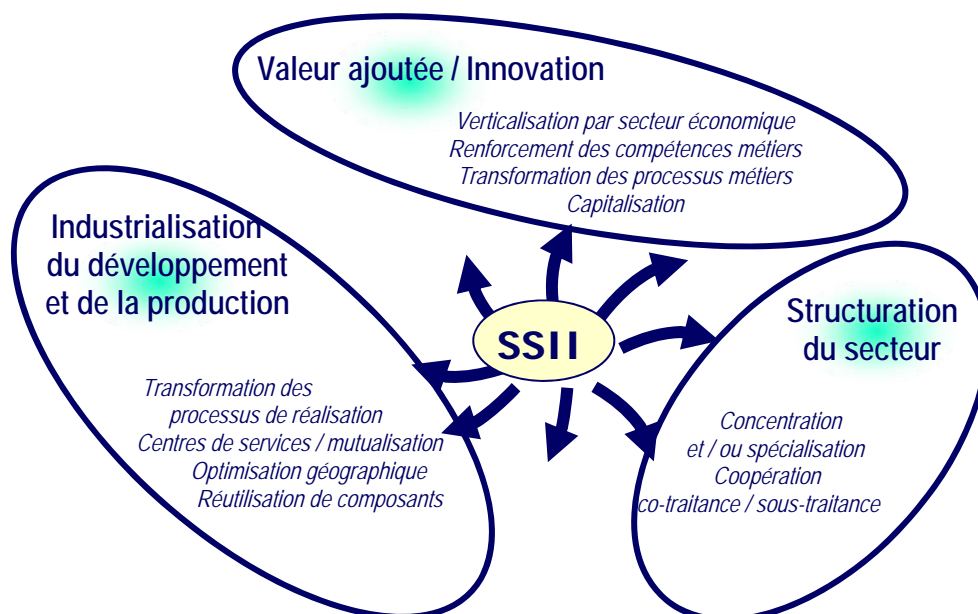
Par ailleurs, le groupe a renouvelé chaque année sa certification qualité ISO 9001.

- ISO 9001 : 2000 en novembre 2006
- ISO 9001 : 2008 en octobre 2009, 2010 et 2011

En effet, de plus en plus de grands groupes exigent dans le cadre de leurs agréments que leurs fournisseurs soient certifiés en matière de qualité.

6.5 LE MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES

✚ Evolution structurelle des SSII



Source SYNTEC numérique du 9 octobre 2010.

Le secteur emploie 246 000 cadres en France dont plus de 75% sont des cadres informatique.

27% sont des femmes.

La répartition par tranche d'âge du secteur informatique (en %)

<30 ans	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 et plus	Total
11	16	22	18	13	10	10	100

La répartition par secteur géographique (en %)

Ile de de France	Province	Etranger	Total
44	55	1	100

SSII : les analystes anticipent déjà un recul du marché en 2012



Les analystes financiers réfutent les prévisions du Syntec. Quand ce dernier anticipe une croissance de 1% du marché cette année, eux voient plutôt une contraction de l'ordre de 1 à 2%.

Les analystes financiers ne sont décidément pas en phase avec les prévisions relativement optimistes du Syntec. Alors que l'organisation patronale table sur une légère croissance de l'ordre de 1% du marché des services informatiques cette année, deux notes de conjoncture, l'une de LCL, l'autre d'Oddo Securities, voient plutôt le chiffre d'affaires des entreprises du secteur reculer de 1% à 2% en moyenne.

Un recul justifié par la contraction attendue du PIB de la zone Euro. Une évolution du PIB à laquelle les revenus des SSII sont étroitement corrélés rappellent les analystes d'Oddo Securities. Anticipant désormais une contraction de 0,5% du PIB de la zone Euro en 2012, ceux-ci s'attendent en conséquence à un recul moyen de -1% du chiffre d'affaires des acteurs des services informatiques, voire -2% pour les pures SSII.

Certes, les sociétés de services et les publications des sociétés cotées affichent toutes une relative confiance pour l'année en cours. Mais Oddo s'est montré volontairement plus conservateur, rappelant qu'en 2009 les mêmes affichaient une stabilisation de leur activité à ce stade alors qu'elles avaient au final enregistré des baisses significatives. Une erreur d'appréciation due au manque de visibilité et au décalage qui existe entre le cycle de l'IT et celui du reste de l'économie.

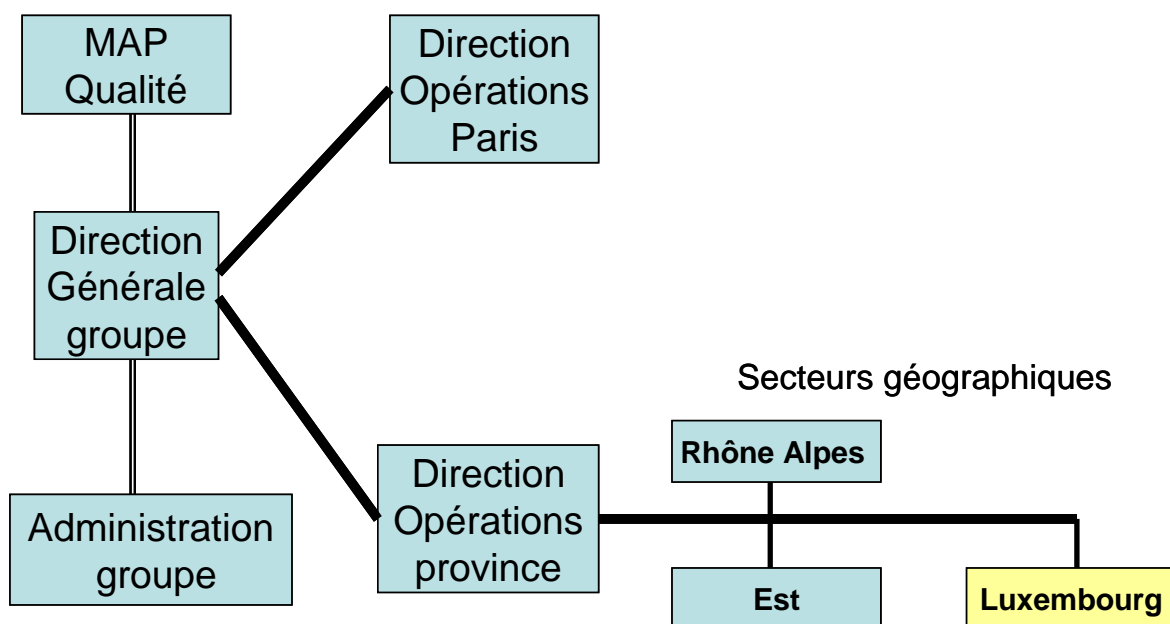
Oddo Securities précise néanmoins que les fondamentaux du secteur tardent à refléter la dégradation de l'environnement. « À ce stade du cycle en 2008, les signaux avaient plus clairement viré au rouge, avec des pipelines qui avaient commencé à se vider dès septembre », écrit Xavier-Emmanuel Pingault, l'auteur, dans son étude.

Pour autant, « *de récentes publications ont marqué l'amorce d'un newsflow plus négatif* », poursuit l'analyste, qui note de surcroît des signaux tangibles de ce ralentissement chez Solucom, dont la position en amont des projets reflète la tendance à venir. Or que constate Solucom ? Que près de la moitié de ses cinquante plus gros clients « *réduisent ou anticipent une réduction des dépenses en 2012* » et qu'environ 10% de ses missions sont « *déjà interrompues ou reportées (dont la moitié dans le seul secteur de la banque/assurance)* ».

Source Channel news le 27 janvier 2012

7 ORGANIGRAMME

7.1 ORGANISATION FONCTIONNELLE



L'effectif moyen de la Société s'élève à 313 personnes à fin 2011 et se décompose par comparaison avec l'effectif des années précédentes de la manière suivante:

Effectif UTI GROUP	2011	2010	2009
<i>Dirigeants & Administratifs</i>	6	9	7
<i>Commerciaux</i>	23	25	18
<i>Ingénieur & -techniciens</i>	274	293	269
TOTAL	303	327	294

L'exercice 2011 fait apparaître une baisse des effectifs d'environ 7,3 %. Notons par ailleurs que le groupe a employé environ 55 personnes en sous-traitance au cours de l'année 2011.

UTIGROUP. est organisée en agences sur des secteurs économiques (Paris) ou sur des secteurs géographiques (Rhône-Alpes, Est, Luxembourg). Il dispose d'une structure d'encadrement légère qui permet les contacts directs entre la Direction et tous les collaborateurs, et simplifie la gestion des relations avec la clientèle, les commerciaux assurant le lien avec les donneurs d'ordres, les personnels délégués et la Direction du Groupe.

Chaque collaborateur est rattaché à un poste dont les responsabilités génériques sont définies dans le manuel d'organisation. Il existe 5 types de postes :

- Le manager
- Le collaborateur prestataire
- L'assistante
- Le recruteur
- L'ingénieur commercial

7.1.1 Organisation financière et administrative au niveau du groupe.

La Direction administrative et financière est prise en charge par une Directrice Administrative et Financière groupe.

Toute cette organisation est sous l'autorité directe de la Directrice Administrative et Financière du Groupe, assistée de deux personnes qui rend compte à la direction générale mensuellement.

Dans le cadre de l'harmonisation des procédures y compris les ressources humaines, l'ensemble des sociétés qui constituent le Groupe dispose des mêmes outils (comptabilité, paye, gestion, facturation, trésorerie) et dans un souci d'automatisation et de simplification de nombreuses fonctions sont centralisées au niveau du Groupe. Le service administratif représente trois personnes pour le Groupe et centralise l'ensemble de la comptabilité et la gestion de la trésorerie de toutes les entités juridiques du groupe au siège social.

Cette organisation mise en place permet d'avoir sur des outils maisons un reporting mensuel à M+15 dont le contenu est conforté par les faibles écarts constatés lors des situations intermédiaires comptables.

La règle de prudence est de rigueur dans l'approche des risques et litiges. Ceux-ci sont quantifiés en fonction des informations collectées et après consultations de nos conseils juridiques.

7.1.2 Démarche QUALITE ISO 9001 :2008

UTIGROUP. a une démarche de certification QUALITE depuis 2006 au travers du programme SQUAD.

Un service MAP « Méthodes, Qualité et Audit », rattaché directement à la Direction générale du Groupe a été créé.

Il a en charge :

- La définition des sous-ensembles à certifier
- La définition et le suivi des travaux
- la mise en place du référentiel QUALITE SMQ initial,
- la gestion de l'évolution du référentiel, QUALITE
- l'organisation des formations nécessaires des collaborateurs d'UTIGROUP.,
- les audits en interne afin de vérifier le respect du référentiel,
- l'obtention d'un label QUALITE. par un organisme externe

Fin novembre 2006, UTIGROUP. obtenait de l'AFAQ la certification Qualité ISO 9001 :2000 n° 27974 sur les activités d'Assistance techniques Informatiques pour ces centres de Paris, Rhône-Alpes et Est (Luxembourg n'est pas dans le périmètre)

L'année 2007 a été consacrée à la bonne utilisation des procédures Qualité, à la mise en place de leurs améliorations et à une extension de périmètre sur des procédures de gestion de la société (processus de production comptable).

UTIGROUP. a obtenu en octobre 2009 la certification ISO 9001 : 2008, qui a été validée en octobre 2010 et 2011.



Certificat

Certificate

N° 2006/27974a

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

UTI GROUP UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP

pour les activités suivantes :
for the following activities:

ASSISTANCE TECHNIQUE INFORMATIQUE.
IT TECHNICAL SUPPORT.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2008

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

68, rue de Villiers FR-92532 LEVALLOIS-PERRET
92, Cours Vitton FR-69006 LYON
1, rue du Dépôt / 13, parc de l'Europe FR-67207 NIEDERHAUSBERGEN

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2009-10-23

Jusqu'au*
Until*

2012-10-22

Directrice Générale d'AFNOR Certification

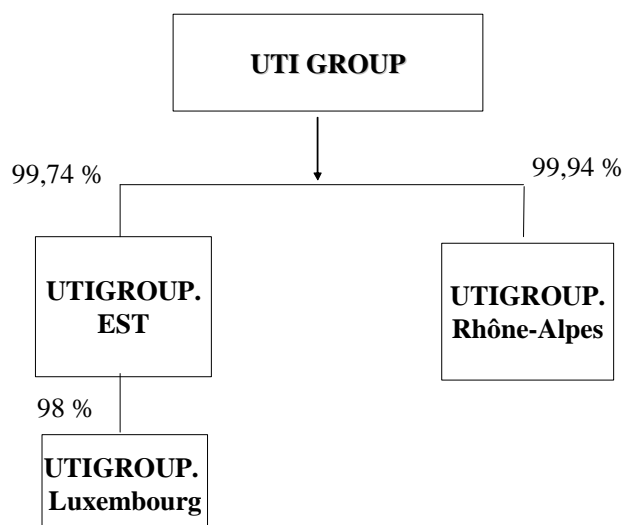
Managing Director of AFNOR Certification

F. MEAUX

Les accreditations délivrées par AFNOR Certification et ses filiales sont disponibles à l'adresse internet: <http://www.afnor.org>
The accreditations issued by AFNOR Certification and its subsidiaries is available at: <http://www.afnor.org>
CERTIF 0006 et Certificat 0006001 - AFNOR est une marque déposée. - Copying using document AFQ 2 is registered trademark.

*Si suspension notifiée entre temps par AFNOR Certification à l'entreprise désignée ci-dessus. Le présent document n'a qu'une valeur indicative. Seule fait foi la base de données des certificats accessible à tout moment sur le site internet de AFNOR Certification.
*If suspension notified between times by AFNOR Certification to the above-mentioned company. This document is for information purposes only. For up-to-date information, the only official source is the certificate database at <http://www.afnor.org>. AFNOR Certification complies with the international accreditation standards in force (accreditation scope available on request).
Ref.001 - 2009/02

7.2 ORGANIGRAMME JURIDIQUE



Les sociétés du groupe sont dirigées par les mêmes mandataires sociaux, actionnaires majoritaires.

Les spécificités des filiales se caractérisent plus par leur implantation géographique que par leur métier.

Les conventions entre les sociétés sont décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes au paragraphe 20.1.2 .

7.2.1 Sociétés composant le Groupe

Le Groupe UTIGROUP. qui est présent en région parisienne, dans l'Est de la France, dans la région lyonnaise, et également à l'étranger avec des implantations au Luxembourg et en Suisse se compose des sociétés suivantes :

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTIGROUP.),

Société mère du Groupe basée en région parisienne qui, outre une activité économique propre qui représente environ 80 % du chiffre d'affaires du Groupe, assure une fonction de holding notamment dans les domaines de la supervision des opérations, des ressources humaines, du contrôle de gestion, du juridique et enfin de la centralisation de la trésorerie au sein du Groupe.

L'activité économique d'UTIGROUP. consiste principalement en de la délégation auprès des services études des banques, assurances, télécoms, industries, services, distributions et des services exploitation des banques et industries. UTIGROUP. procède également à de l'intégration informatique. Enfin, UTIGROUP. intervient dans les domaines de l'édition et/ou de distribution de progiciels applicatifs (monde de l'édition, du nettoyage) et des OPCA

Les actifs du Groupe constitués principalement de fonds de commerce et de titres de participation au capital des filiales se trouvent dans les comptes d'UTIGROUP. L'endettement bancaire du Groupe est de la même manière à plus de 95 % au niveau d'UTIGROUP.

Relations Mère - filiales

Elles sont constituées principalement de prestations de services réalisées avec les filiales du Groupe aux conditions du marché et dans le cadre de la synergie mise en œuvre entre les sociétés du Groupe.

Par ailleurs UTIGROUP. facture à ses filiales UTIGROUP. Rhône-Alpes et UTIGROUP. Est des prestations administratives aux termes de conventions mises en place en janvier 2000. UTIGROUP. perçoit en contrepartie de ces prestations 2 % du chiffre d'affaires de sa filiale UTIGROUP. Rhône-Alpes et 3 % de sa filiale UTIGROUP. Est

Par ailleurs UTIGROUP. assure la gestion de la trésorerie du Groupe à l'exception de celle de sa filiale luxembourgeoise aux termes de la «convention de gestion centralisée de trésorerie» conclue avec ses filiales UTIGROUP. Rhône-Alpes et UTIGROUP. Est le 2 juillet 2001. Cette convention ne prévoit aucune rémunération d'UTIGROUP., bien qu'elle en assure la gestion. Les avances sont rémunérées au taux d'intérêt intra-groupe.

relations mère - fille	en K€	2011	2010	2009
prestations de service	achat	147	340	195
prestations de service	production	0	82	69
redevance filiales		131	108	91
avance trésorerie filiale	au 31/12	624	424	611
Charges intérêts liée à l'avance		39	24	26

Enfin le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2003. A cet effet, une convention a été conclue le 11 décembre 2003 entre UTIGROUP., UTIGROUP. Rhône-Alpes et UTIGROUP. Est. Cette convention a été renouvelée le 1^{er} janvier 2008 pour une durée expirant le 31 décembre 2012.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. EST (UTIGROUP. Est)

Société anonyme au capital de 38 600 euros,
dont le siège social est sis 1 rue du dépôt, 13 parc de l'Europe, 67207 Niederhausbergen – France,
immatriculée sous le numéro 385 096 615 (00047),
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Cette Société entre dans le périmètre à compter à compter d'avril 1999 suite à l'achat par UTIGROUP. de 89,74 % de son capital.

Cette Société est détenue à 99,75 % par UTIGROUP.

Les autres actions constituant son capital sont détenues par :

- Monsieur Christian AUMARD, Président du conseil d'administration (1 action)
- Monsieur Patrick QUENNET Directeur général (1 action)
- Madame Jacqueline Fouet épouse AUMARD (1 action)
- Mademoiselle Diane AUMARD épouse HASSANINE (2 actions)

Cette société qui dispose d'une agence à Strasbourg exerce une activité de délégation dans les services études des secteurs Banque, Assurance, et Industrie.

**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. LUXEMBOURG S.A.R.L
(UTIGROUP. Luxembourg)**

Société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros,
dont le siège social est 400 route d'Esch – L-1014 – Luxembourg,
immatriculée sous le numéro « Section B 65 635 »,
inscrite auprès du registre du commerce du Luxembourg.

Cette société créée en juillet 1998 est détenue à 98 % par la société UTIGROUP. Est.
Les autres actions constituant son capital sont détenues par:
Monsieur Christian AUMARD gérant (1 part sociale)
Monsieur Jean-Claude CAMUS (1 part sociale)

Cette Société gère les opérations de délégation au Luxembourg dans les secteurs Banque et Industrie.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. RHONE ALPES (UTIGROUP. Rhône-Alpes),

Société anonyme au capital de 160 000 euros,
dont le siège social est sis 92 cours VITTON – 69006 Lyon – France,
immatriculée sous le numéro 380 667 774,
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Lyon.

Détenue depuis le 25 février 2000 à 99,94 % par la société UTIGROUP., aux termes d'une opération d'acquisition, cette société est implantée à Lyon et réalise une partie de son chiffre d'affaires en Suisse (la Société dispose d'un bureau à Genève).

Les autres actions constituant son capital sont détenues par :
Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général (2 actions)
Monsieur Patrick QUENNET Administrateur (1 action)
Madame Jacqueline Fouet épouse AUMARD (1 action)
Mademoiselle Diane AUMARD épouse HASSANINE (1 action)
Monsieur Benoît AUMARD, (1 action)

L'activité de cette société se répartit entre l'édition de logiciels outils (5% en diminution) et la délégation dans les secteurs Banque, Assurance, Industrie et Distribution (95%)

8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1 PROPRIETE IMMOBILIERE

Aucune propriété immobilière depuis fin février 2008.

8.2 USINES

UTIGROUP. n'a aucune usine.

8.3 EQUIPEMENT ET MOYENS D'EXPLOITATION

UTIGROUP. dispose d'un parc d'ordinateurs (principalement des micro-ordinateurs et des AS400) pour ses besoins afin d'équiper les postes de travail de ses collaborateurs ou pour l'activité produits (AS400).

Le Groupe dispose de surfaces de bureaux exclusivement en location qui se répartissent comme suit :

- à Levallois Perret : 1.000 m² occupés par la Présidence, la Direction Générale des Opérations, le Commerce ingénierie, la plate-forme de développement et l'activité produits d'UTIGROUP.;
- à Strasbourg (siège et établissement d'UTIGROUP. Est) 120 m²;
- Au Luxembourg (siège et établissement principal d'UTIGROUP. Luxembourg), société de domiciliation ;
- A Lyon (siège et établissement principal d'UTIGROUP. Rhône-Alpes) 230 m²;
- Et à Genève (Suisse établissement secondaire d'UTIGROUP. Rhône-Alpes) un bureau.

Le Groupe dispose également de salles de machine implantées à Levallois Perret et à Lyon avec des serveurs AS400 et NT sur lesquels sont connectés des réseaux internes de poste de travail spécialisés (administration, commerce, formation, développement et progiciel).

A la connaissance des sociétés du Groupe, Il n'existe pas de lien entre les bailleurs, le groupe ou les dirigeants du groupe.

8.4 ENVIRONNEMENT

De part son métier (prestations intellectuelles), UTIGROUP. a peu d'impact sur l'environnement.

8.4.1 Le développement durable

Concept formalisé en 1987, le développement durable signifie un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Particulièrement sensible à ce principe, et dans une démarche volontaire de responsabilité sociale, la direction d' **UTIGROUP.** a décidé de se soucier, non seulement de sa rentabilité, de ses performances économiques et de sa croissance, mais aussi de ses impacts environnementaux et sociaux.

La mise en place du concept de développement durable nous a conduit à être plus attentifs aux préoccupations de l'ensemble des parties prenantes de notre structure :

- Nos salariés
- Nos clients
- Nos fournisseurs
- Nos investisseurs

Les enjeux du développement durable chez UTIGROUP.

Enjeux sociaux :

Conformément à la réglementation en vigueur, notamment la R.S.E. (Réglementation sociale d'entreprise), **UTIGROUP.** a mis l'accent sur les conditions de travail de ses salariés, une politique de Ressources Humaines dynamique (gestion de carrières, formations, rémunération, incitation à l'autonomie, diversité...) et un climat social favorable. Notre démarche qualité (Certification ISO 9001) s'inscrit dans cette politique de long terme.

UTIGROUP. s'engage dans une démarche norme 26000.

Enjeux environnementaux :

Notre responsabilité environnementale se traduit concrètement par le recyclage de matériels et consommables informatiques, l'économie de papier et d'énergie.

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1 SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

Tous les éléments se trouvent dans le paragraphe 20 INFORMATIONS FINANCIERES
Pour les années antérieures (2010 et 2009), voir les documents de référence pour l'année.

Les chiffres d'affaires trimestriels 2011 d'UTIGROUP. (retraités du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe) et du Groupe consolidé comparés à ceux des exercices 2010 et 2009

Chiffres d'affaires en millions d'euros	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
1 - Société UTIGROUP.			
Premier trimestre	5,95	5,67	6,02
Deuxième trimestre	5,81	6,04	5,24
Troisième trimestre	5,73	6,10	4,93
Quatrième trimestre	6,13	6,65	5,55
Total	23,62	24,46	21,74
2 - Consolidé			
Premier trimestre	7,38	6,63	7,10
Deuxième trimestre	7,05	7,15	6,27
Troisième trimestre	6,89	6,89	5,78
Quatrième trimestre	7,14	7,84	6,58
Total	28,46	28,51	25,73

UTIGROUP. publie une information trimestrielle dans un communiqué de presse.

L'exercice 2011 d'UTIGROUP. permet de constater la tenue du compte d'exploitation dont les principaux axes se présentent de la manière suivante :

Libellés en €	au 31/12/2011	au 31/12/2010	au 31/12/2009
Marge commerciale	0	0	-2 664
Production	23 624 237	24 435 471	21 954 913
Consommation	-7 337 403	-5 946 900	-4 785 267
VALEUR AJOUTE	16 286 834	18 488 571	17 166 982
Impôts et taxes	-731 742	-677 111	-629 467
Charge de Personnel	-15 859 899	-17 069 690	-16 107 350
EBE	-304 807	741 770	430 165

9.2 RAPPORT DE GESTION 2011 UTIGROUP.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTIGROUP.)

Société anonyme au capital social de 1 731 747,20 euros

Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret

338 667 082 RCS Nanterre

Code APE ancien 721 Z– nouveau 6202 A Siret 338 667 082 000 48

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires

RAPPORT DE GESTION

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

(Société UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP)

(Groupe UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP)

Incluant les RAPPORTS SPECIAUX

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous réunissons en assemblée générale annuelle, conformément aux prescriptions légales, afin de vous soumettre les comptes de la société UTIGROUP. ainsi que les comptes consolidés du Groupe UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Aux termes du présent rapport, nous nous proposons de vous exposer, à partir de la présentation de la Société et du Groupe consolidé, la situation et l'activité, les résultats de cette activité telle qu'elle ressort des comptes sociaux et consolidés, les progrès réalisés mais aussi les difficultés rencontrées ainsi que les activités en matière de recherche et de développement.

Nous vous ferons part également de l'évolution prévisible de la situation de la Société et du Groupe et des événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et l'établissement du présent rapport.

Nous vous soumettrons ensuite pour approbation les comptes de la Société et du Groupe consolidé de l'exercice clos et vous présenterons notre proposition d'affectation du résultat.

Les Commissaires aux Comptes vous exposeront, dans le cadre de leurs rapports, les résultats de leurs missions.

Tous les documents prescrits par la Loi ont été mis à votre disposition dans les délais et conditions prévus par la Loi.

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE	5
1.1	PRESENTATION DU GROUPE	5
1.1.1	Organigramme du Groupe	5
1.1.2	Sociétés composant le Groupe	6
2.	SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE	7
2.1	SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE	7
2.1.1	Situation de l'actionnariat	7
2.1.1.1	Capital social	7
2.1.1.2	Capital potentiel	9
2.1.2	Situation sociale	11
2.1.3	Activité de la Société UTIGROUP.	12
2.2	SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE ET DES SOCIETES FILIALES	13
2.2.1	Situation et activité du Groupe	13
2.2.2	S'agissant de UTIGROUP. Est	18
2.2.3	S'agissant de UTIGROUP. Luxembourg S.à.r.l.	19
2.2.4	S'agissant de UTIGROUP. Rhône-Alpes	19
3.	RESULTATS DE L'ACTIVITE - PROGRES REALISES - DIFFICULTES RENCONTREES	20
3.1	REGLES ET METHODES COMPTABLES :	20
3.2	RESULTATS DE LA SOCIETE	21
3.2.1	Présentation des comptes:	21
3.2.2	Analyse des Résultats	22
3.2.3	Progrès réalisés – Difficultés rencontrées :	23
3.3	RESULTATS DU GROUPE	25
3.3.1	Présentation et analyse sommaire des comptes :	25
3.3.2	Résultats	26
4.	ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	28
4.1	DE LA SOCIETE	28
4.2	DU GROUPE	28
5.	EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION - PERSPECTIVES D'AVENIR	28
6.	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE	28
7.	ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DE SON ENDETTEMENT	29
8.	PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	29
9.	DEPENSES VISEES PAR L'ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS	30
10.	LISTE ET SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS	30
10.1	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE	30
10.2	SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE	31
10.2	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DANS D'AUTRES SOCIETES	31
10.3	REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	32
11.	TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LES PERSONNES QUI LEUR SONT ETROITEMENT LIEES	33
12.	OPTION RETENUE QUANT AUX MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE	33
13.	SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	34
14.	PRISES DE PARTICIPATION NOUVELLES OU SUPPLEMENTAIRES DANS DES SOCIETES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE	34

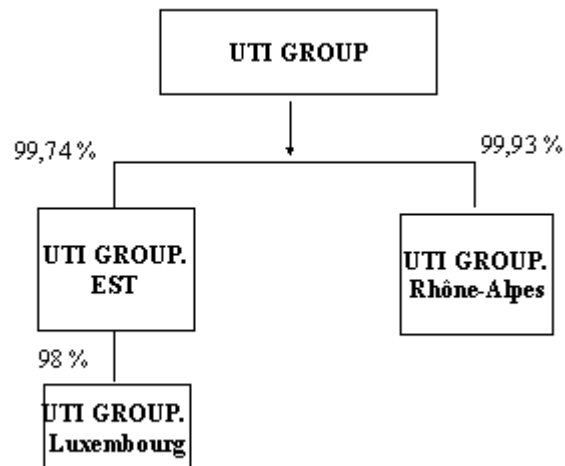
15.	SOCIETES CONTROLEES PAR LA SOCIETE EN FRANCE ET A L'ETRANGER	35
16.	PARTICIPATIONS CROISEES	36
17.	ACTIONNARIAT DES SALARIES DE LA SOCIETE	37
18.	OPERATIONS DE RACHAT DE TITRES UTIGROUP. REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 (RAPPORT PREVU A L'ARTICLE L.225-209 AL.2 DU CODE DE COMMERCE)	39
19	PROPOSITION D'AUTORISATION DE LA SOCIETE A INTERVENIR SUR LE MARCHE DE SES PROPRES ACTIONS	40
20.	DELEGATION DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS (RAPPORT SUR L'USAGE DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL PREVU A L'ARTICLE L.225-100 AL 7 DU CODE DE COMMERCE)	41
21.	RAPPORT SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS AUX SALARIES ET DIRIGEANTS PREVU A L'ARTICLE L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE	41
22.	CONSEQUENCES ET RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE	41
22.1	RISQUE DE NON-PAIEMENT	41
22.2	RISQUE DE CHANGE	42
22.3	RISQUE LIE A L'ENDETTEMENT	42
22.4	CONSEQUENCES ET RISQUES SOCIAUX	42
22.5	DEPART DE MANAGERS	42
22.6	DEPART DE MANAGERS-CLEFS	42
22.7	RISQUE TECHNOLOGIQUE	42
22.8	RISQUE LIE A LA CROISSANCE	43
22.9	CONSEQUENCES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX / ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE	43
22.10	ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA PROMOTION DES DIVERSITES	43
22.11	RISQUE LIE A L'AFFACTURAGE	43
22.12	RISQUE ACTIONS	44
22.13	ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES	44
22.14	RISQUE FISCAL	45
22.15	CLAUSE DE COMPLEMENT DE PRIX	45
22.16	SUBVENTION	46
22.17	LITIGES	46
22.18	INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES POUR DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE	46
23.	COMPTES FOURNISSEURS PAR ANTERIORITE	46

1 PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

La société UTIGROUP. est une société de services informatiques spécialisée dans l'intégration des nouvelles technologies (internet, intranet) au sein des systèmes d'information des entreprises, pour une clientèle de grands comptes exclusivement. La société UTIGROUP. exerce également une activité d'éditeur de progiciels.

1.1 Présentation du Groupe

1.1.1 Organigramme du Groupe



1.1.2 Sociétés composant le Groupe

Le Groupe UTIGROUP. est présent en région parisienne, dans l'Est de la France, dans la région lyonnaise, ainsi qu'à l'étranger avec des implantations au Luxembourg et en Suisse.

Il se compose des sociétés suivantes :

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTIGROUP.),
Société mère du Groupe.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. EST (UTIGROUP. Est)

Société anonyme au capital de 38 600 euros,
dont le siège social est sis rue du Dépôt 13, parc de l'Europe 67 207
NIEDERHAUSBERGEN – France,
immatriculée sous le numéro 385 096 615,
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.

Cette Société est entrée dans le périmètre à compter d'avril 1999 suite à l'achat par UTIGROUP. de 89,74 % de son capital.

Par acte en date du 1er juillet 2002, la société UTIGROUP. a procédé à l'acquisition de 193 actions composant le capital de la société UTIGROUP. EST appartenant à Monsieur Jean-Claude CAMUS et Madame Régine SABARY.

Cette Société est détenue à 99,74 % par UTIGROUP..

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. Luxembourg S.A.R.L. (UTIGROUP. LUXEMBOURG)

Société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros,
dont le siège social est sis 400, route d'Esch – L.1471 Luxembourg,
immatriculée sous le numéro «Section B 65 635»,
inscrite auprès du registre du commerce du Luxembourg.

Cette société créée en juillet 1998 est détenue à 98 % par la société UTIGROUP. Est.

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. RHONE ALPES (UTIGROUP. Rhône-Alpes),

Société anonyme au capital de 160 000 euros,
dont le siège social est sis Immeuble "les Topazes"
92, Cours Vitton – 69 006 Lyon – France,
immatriculée sous le numéro 380 667 774,
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Lyon.

Détenue depuis le 25 février 2000 à 99,93 % par la société UTIGROUP., aux termes d'une opération d'acquisition de contrôle, cette société est implantée à Lyon.

Le Groupe a établi des comptes consolidés pour la première fois au titre de l'exercice 1999,

2.SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 Situation et activité de la Société

2.1.1 Situation de l'actionnariat

2.1.1.1 Capital social

La Société a été introduite le 3 novembre 1999 sur le marché libre en mettant sur ce marché 99 144 actions représentant 10 % du capital social et des droits de vote, puis a transféré le 24 janvier 2001 les titres mis sur ce marché sur le Second Marché devenu l'EUROLIST, puis au 1^{er} janvier 2008 EURONEXT PARIS (ISIN FR0000074197).

Le transfert sur EURONEXT PARIS s'est effectué par cotation directe selon les règles de fonctionnement dudit marché.

La société UTIGROUP. a également transféré sur l'EURONEXT PARIS les 875 350 obligations convertibles émises en juillet 2000 (ISIN : FR0000181067).

La société UTIGROUP. a créé en 2003 sur l'EURONEXT PARIS des bons de souscription en action (code ISIN FR0000041063) avec une date de fin d'existence au 31 mars 2008.

Les actions de notre Société étant cotées sur un marché réglementé, le rapport de gestion du Conseil d'Administration se doit de mentionner les informations légales visées par l'article L.233-13 du Code de commerce à savoir, l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois-vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25%), du tiers, de la moitié, des deux tiers (66,66 %) des dix-huit vingtièmes (90%) ou des dix-neuf vingtièmes (95%) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales, en fonction des informations reçues de ces personnes en application des articles L 233-7 et L 233-12 du Code de commerce.

L'actionnariat au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

Actionnaires	Au 31 décembre 2011			Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Christian AUMARD	1 000	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	301 860	3,5%	4,6%
Jacqueline AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	2 623 329	30,3%	39,9%
LAW INFORMATIQUE	4 707 069	54,4%	62,3%	4 707 069	54,4%	62,2%	1 365 012	15,8%	20,9%
Diane AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	24 756	0,3%	0,2%
Benoît AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	24 036	0,3%	0,2%
Romain AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	25 036	0,3%	0,2%
Patrick QUENNET	1 000	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	302 850	3,5%	4,5%
Christine QUENNET	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	11 817	0,1%	0,1%
Autres nominatifs	182 206	2,1%	3,7%	189 899	2,2%	3,9%	198 708	2,3%	3,0%
Public	3 311 047	38,2%	34,0%	3 318 575	38,3%	34,0%	2 526 958	29,2%	19,3%
Auto détention	456 414	5,3%	0,0%	443 193	5,1%	0,0%	326 427	3,8%	0,0%
FINANT	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	927 947	10,7%	7,1%
Total	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%
Total droits de votes			9 744 479			9 768 182			13 065 078

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au 31 décembre 2011 :

- les actionnaires fondateurs composés des familles AUMARD et QUENNET ont apporté l'intégralité de leurs titres à la société LAW INFORMATIQUE le 20/12/2010. Ainsi, cette société détient 54,40% du capital et 62,30% des droits de vote de la société UTIGROUP. Cette opération de reclassement interne qui avait été, préalablement à sa réalisation, déclarée auprès de l'AMF, a fait l'objet, le 10 janvier 2011, d'une « Dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société » prononcée par l'AMF.

- la société FINANT a cédé la totalité de sa participation en janvier 2010.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire nominatif n'a déclaré avoir dépassé au 31 décembre 2011 de seuil y compris le seuil statutaire de 2%.

2.1.1.2 Capital potentiel

Options de souscription d'actions réservées aux salariés

L'ensemble des informations relatives aux différents plans de souscription d'actions en vigueur au sein de la société UTIGROUP. figure à l'article 17 du présent rapport.

Conversion des obligations convertibles UTIGROUP. 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005)

En vertu de l'autorisation qui lui avait été conférée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2000, et notamment dans sa douzième résolution, le conseil d'administration de la Société a décidé, dans sa séance du 12 juillet 2000, de procéder à l'émission de 875 350 obligations UTIGROUP. 3 % 2000-2005 convertibles en actions pour un montant nominal de 18 644 955 euros.

La société UTIGROUP. a procédé le 24 janvier 2001 au transfert sur Euronext Paris des 875 350 obligations convertibles émises le 12 juillet 2000 (code ISIN FR0000181067).

Le contrat d'émission d'obligations convertibles UTIGROUP. 3% 2000-2005 (devenu UTIGROUP. 0,1 % 2020) a été profondément modifié par l'assemblée générale des obligataires du 28 avril 2003, modifications qui ont été entérinées par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2003 et qui portent principalement sur:

- 1° - La modification de la durée de l'emprunt obligataire initialement fixée à 4 ans et 160 jours dans le contrat d'émission a été portée à 19 ans et 160 jours. La date d'échéance du contrat est ainsi fixée au 1^{er} janvier 2020 pour un amortissement en totalité.
- 2° - La réduction du taux nominal des intérêts annuels de 3 % prévu dans le contrat d'émission lequel a été ramené au taux de 0,10 % l'an soit 0,0213 euro par obligation, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année.
- 3° - La suppression du paiement du coupon payable le 1^{er} janvier 2003 correspondant aux intérêts dus au titre de l'année 2002.
- 4° - La suppression de la prime d'amortissement normal à l'échéance de 3,14 euros ; l'amortissement normal à l'échéance s'effectuera par remboursement à la valeur nominale des obligations, soit la somme de 21,30 euros.
- 5° - Le versement d'une soulte en numéraire de DEUX EURO ET CINQUANTE CENTS (2,5 euro) par la société UTIGROUP. aux obligataires pour chaque conversion d'UNE obligation.
- 6° - Le remplacement du ratio de conversion des obligations fixé dans le contrat d'émission à UNE action nouvelle d'UTIGROUP. de 0,20 euros de nominal pour UNE obligation convertible de 21,30 euros de nominal par un nouveau ratio de conversion, différencié selon les deux périodes de conversion suivantes, soit :
 - pour toute conversion d'obligation intervenant jusqu'au 31 mars 2008 inclus:

Le ratio de conversion est pour UNE obligation convertible de 21,30 euro de nominal, de UNE action nouvelle d'UTIGROUP. de 0,20 euro de nominal et QUATRE bons de souscription d'action.
 - pour toute conversion d'obligation intervenant dans la période comprise entre le 1^{er} avril 2008 et la date d'échéance de l'emprunt obligataire, soit le 1^{er} janvier 2020 :

Le ratio de conversion est pour UNE obligation convertible de 21,30 euro de nominal, de UNE action nouvelle d'UTIGROUP. de 0,20 euro de nominal plus une soulte de 2,5€

L'historique des opérations sur les obligations convertibles jusqu'au 31 décembre 2011 est le suivant :

date	nombre d'OC existantes	Conversion OC	Annulation OC	OC rachats
2000	875 350			
2001	676 584		198 766	
2002	644 724		31 860	
2003	43 001	437051	164 672	
2004	42 036	965		
2005	40 653	1383		
2006	34 646	6007		
2007	31 670	2976		
2008	21 204	4994	5 472	
05/02/2009	21 204			600
06/02/2009	21 204			900
08/03/2009	19 704		1500	-1500
27/05/2009	19 704			250
22/06/2009	19 454		250	-250
22/10/2009	19 454			40
22/12/2009	19 414		40	-40
31/12/2009	19 414	453 376	402 560	0

L'augmentation de capital potentielle découlant de la conversion des 19 414 obligations convertibles encore en circulation au 31 décembre 2011, s'élève donc jusqu'au 1^{er} janvier 2020 date d'échéance de l'emprunt obligataire, à 3 882 euros de nominal.

Aucune opération n'est intervenue sur les obligations convertibles durant l'exercice 2011.

Depuis le début de l'exercice 2011, aucune conversion n'a été réalisée.

La société UTIGROUP. a procédé au rachat de 5 obligations convertibles le 24/01/2011 qui seront annulées.

2.1.2 Situation sociale

L'âge et l'ancienneté des collaborateurs de UTIGROUP. se décomposent au 31/12/2011 de la façon suivante :

AGE :		<30 ANS	de 30 à 40 ANS	>40 ANS	TOTAL	Age moyen
UTI GROUP	Dirigeants & Adm.	0	2	1	3	40
	Commerciaux	5	8	6	19	
	Ingénieurs	45	62	113	220	
	Total	50	72	120	242	
UTI GROUP RHONE ALPES	Dirigeants & Adm.	0	0	3	3	37
	Commerciaux	0	2	0	2	
	Ingénieurs	10	14	8	32	
	Total	10	16	11	37	
UTI GROUP EST	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0	34
	Commerciaux	1	1	0	2	
	Ingénieurs	8	9	5	22	
	Total	9	10	5	24	
UTI GROUP Luxembourg	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0	0
	Commerciaux	0	0	0	0	
	Ingénieurs	0	0	0	0	
	Total	0	0	0	0	
TOTAL GROUPE		69	98	136	303	40

ANCIENNETE

		<5 ANS	de 5 à 10 ANS	>10 ANS	TOTAL	Ancienneté moyenne (en année)
UTI GROUP	Dirigeants & Adm.	2	1	0	3	6
	Commerciaux	12	3	4	19	
	Ingénieurs	128	28	64	220	
	Total	142	32	68	242	
UTI GROUP RHONE ALPES	Dirigeants & Adm.	1	1	1	3	5
	Commerciaux	2	0	0	2	
	Ingénieurs	23	5	4	32	
	Total	26	6	5	37	
UTI GROUP EST	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0	4
	Commerciaux	2	0	0	2	
	Ingénieurs	16	2	4	22	
	Total	18	2	4	24	
UTI GROUP Luxembourg	Dirigeants & Adm.	0	0	0	0	0
	Commerciaux	0	0	0	0	
	Ingénieurs	0	0	0	0	
	Total	0	0	0	0	
TOTAL GROUPE		186	40	77	303	6

Ainsi, l'effectif du groupe UTIGROUP. s'élève à 303 personnes à fin 2011 et se décompose par comparaison avec l'effectif des années précédentes de la manière suivante:

Effectif du groupe UTI GROUP	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Dirigeants & Administratifs	6	9	7
Commerciaux	23	25	18
Ingénieurs & techniciens	274	293	269
TOTAL salariés	303	327	294
Sous traitants	55	45	29
Total OPERATIONNELS	329	338	298

L'exercice 2011 fait apparaître une diminution des effectifs d'environ 7 % soit moins 24 salariés par rapport à 2010.

Par ailleurs le groupe a employé 55 personnes en sous-traitance au 31 décembre 2011 contre 45 personnes l'année précédente.

2.1.3 Activité de la Société UTIGROUP.

UTIGROUP. est à la fois une société de services informatiques de proximité depuis un quart de siècle et un éditeur de progiciel depuis dix ans.

- Avec ses prestations de délégation technique, de délégation en assistance à maîtrise d'ouvrage ou en expertise, d'ingénierie informatique (intégration de systèmes et

travaux au forfait) et de TMA (Tierce Maintenance Applicative), UTIGROUP. propose de concevoir, réaliser, maintenir et faire évoluer les applications et les projets de ses clients.

- UTIGROUP. a développé des progiciels afin d'assister des entreprises dans les domaines comme les OPCA, l'édition et les sociétés de nettoyage. (**edi-one, nett400, Optima**)

UTIGROUP. est organisée en agence selon des axes de marché. Ces agences allient les compétences techniques, fonctionnelles et d'expertise afin de répondre aux exigences des clients.

2.2 Situation et activité du Groupe et des sociétés filiales

2.2.1 Situation et activité du Groupe

Métier du Groupe :

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel en assistance technique ou en assistance à maîtrise d'ouvrage et dans l'intégration de systèmes. Pour la période 2009 à 2011, l'activité du Groupe se répartit de la façon suivante :

	2011	2010	2009
Délégation de personnel	87%	90%	92%
Intégration de systèmes	11%	7%	5%
Editeur / Distribution de Progiciel	2%	3%	3%

Positionnement du Groupe:

UTIGROUP. est une société spécialisée en assistance technique de proximité et en assistance à maîtrise d'ouvrage, son offre couvre une partie substantielle des besoins des entreprises en matière de système d'information stratégique:

- Assistance technique ;
- Forfaits ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Tierce maintenance applicative ;
- Edition de progiciels « métiers ».

UTIGROUP. s'adresse à une clientèle majoritairement Grands Comptes, comme l'établit la ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activités.

Cette politique de référencement auprès de grands comptes, permet à UTIGROUP. :

- De réduire la dispersion de sa clientèle;
- D'augmenter la qualité moyenne de signature de sa clientèle ;
- De résister au durcissement du marché.

UTIGROUP. gère un portefeuille d'activités marquées par une forte intensité concurrentielle, un pouvoir de négociation des clients souvent très important, et des sources de différenciation potentielles assez limitées. Ce portefeuille d'activités est relativement bien diversifié en terme de secteurs, mais reste très focalisé sur un seul mode d'intervention, l'assistance technique en régie.

Le Groupe malgré un contexte économique difficile lié à une forte concurrence, a renouvelé l'ensemble de ses agréments en 2011 et fait partie de listes de sélection de plus en plus restreintes, ce qui lui permet ainsi de disposer:

- d'un parc de clientèle de grandes entreprises;
- de grands projets;
- d'un chiffre d'affaires récurrent;
- d'un marché protégé.

Le Groupe définit ses marchés «cibles» selon trois critères: leur taille, leur rythme de croissance et la récurrence des besoins qui s'y expriment, l'objectif étant de réduire à minima les prises de risques.

UTIGROUP. a très peu d'activité auprès d'entreprises ou d'établissements publics.

Le poste client est confié en affacturage. Le délai moyen de paiement des créances confiées au Factor est en amélioration en terme de réduction des délais de recouvrement, puisqu'il reste stable à 53 jours en 2011 contre 49 jours 2010.

De par son métier, UTIGROUP. ne perçoit pas de saisonnalité dans son activité à l'exception de la prise des congés payés des collaborateurs et par conséquent n'a pas de risque sur la gestion de son BFR.

L'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle, couplée à des effets d'échelle, favorise l'efficacité et la rapidité des interventions du Groupe.

Stratégie du Groupe:

La stratégie du Groupe est double : d'une part enraciner le Groupe comme la référence dans son métier et d'autre part accélérer sa croissance.

L'année 2011 a confirmé le renforcement de plus en plus significatif de ses activités haut de gamme de maîtrise d'œuvre vers le secteur des maîtrises d'ouvrage. Cette évolution est particulièrement importante car elle permet de conserver et faire évoluer les profils confirmés en leur offrant ainsi une évolution de carrière par l'intermédiaire d'une vue marché et métier et non plus une vue technologique.

Par ailleurs, le groupe a renouvelé en novembre 2011 sa certification ISO 9001 : 2008 du 30/11/2006. En effet, de plus en plus de grands groupes exigent dans le cadre de leurs agréments que leurs fournisseurs soient certifiés en matière de qualité.

La concurrence et le positionnement du Groupe

Parmi les différents intervenants sur le marché des services informatiques, ceux qui exercent les mêmes métiers ou des activités proches de celles du Groupe sont les grandes SSII généralistes (telles CAP GEMINI, LOGICA, SOPRA ou GFI); parmi les concurrents de taille plus modeste, se trouvent AUBAY, INFOTEL, SODIFRANCE .

UTIGROUP. a choisi de ne faire majoritairement que de la délégation de personnel dans les technologies qu'elle maîtrise (grands systèmes IBM, IBM AS/400 et les technologies nouvelles telles que JAVA, dot.net etc...) et dans les fonctionnalités des maîtrises d'ouvrage de clients.

Cette politique a conduit le Groupe à ne pas s'attaquer aux marchés du Consulting et de l'intégration de grands systèmes qui sont dominés par les intervenants tels que ACCENTURE ou CSC, ni au marché de l'infogérance qui requiert d'une SSII une taille comparable à celle de son donneur d'ordre (ATOS, STERIA).

Le Groupe sélectionne sur la base de son fonds de commerce grands comptes (agréés) les besoins qui s'y expriment sur des projets qui arrivent à maturité mais où ceux-ci sont durables et pour lesquels elle peut disposer des compétences et de l'expertise suffisantes.

Sa stratégie de «niches» lui a permis d'acquérir une grande expertise dans ses domaines d'intervention et d'emporter des marchés face aux meilleurs compétiteurs.

Son évolution constante vers la maîtrise d'ouvrage lui ouvre dans le cadre de ses mêmes clients de nouveaux marchés conformes à la stratégie générale du groupe.

La clientèle du Groupe

Le Groupe ne travaille principalement qu'avec des grands comptes, dont les métiers et les besoins lui sont bien connus (banque et assurance, industrie, distribution, télécom...) et pour lesquels il dispose de l'expertise, des compétences et des moyens adaptés.

Cette politique lui permet de faire jouer l'effet d'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle et l'effet d'échelle qui favorise l'efficacité et la rapidité des interventions. De plus ces grands comptes ont des besoins durables ce qui permet une bonne récurrence du chiffre d'affaires.

La concentration des efforts commerciaux dans des secteurs d'activité bien identifiés, permet également à ses équipes, de progresser dans la maîtrise des technologies en usage dans le Groupe.

Par ailleurs, le risque «client» est très largement réparti: sur 268 établissements clients actifs recensés dans l'année 2011, le premier client du Groupe représente 11 % de son activité, les dix premiers représentent pour leur part 46 % de l'activité et enfin les vingt premiers totalisent 61 % de l'activité.

Les dix premiers clients du Groupe sur la base de son chiffre d'affaires réalisé du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 se déclinent comme suit:

Client	Ordre 2011	Ordre 2010	Agrément
SOCIETE GENERALE	1	1	OUI
BNP PARIBAS	2	2	OUI
HSBC France	3	5	OUI
CHEQUE DEJEUNER	4	3	OUI
SMABTP	5	4	OUI
CREDIT MUTUEL	6	8	OUI
VIAMEDIS	7	7	NON
S2M	8	14	OUI
ALLIANZ	9	9	OUI
PARTECIS	10	6	OUI

En 2011 le taux de concentration sur les 20 premiers clients reste stable à 61 % contre 62% en 2010.

Concentration sur les principaux clients

	2011	2010	2009
Total Siret	268	295	262
10 premiers groupes clients	46%	47%	46%
20 premiers groupes clients	61%	62%	64%

LES EFFECTIFS DU GROUPE

L'effectif moyen du Groupe se présente comme suit:

Effectif moyen groupe	2011	2010	2009
Direction Générale Administration	15	18	17
Commerciaux	15	13	13
Ingénieurs/Techniciens	283	285	277
<u>Total</u>	<u>313</u>	<u>316</u>	<u>307</u>

Gestion des ressources humaines et politique d'embauche

La politique de gestion des ressources humaines au sein du Groupe est axée vers la fidélisation de ses équipes afin de favoriser la qualité de ses prestations.

Cette politique passe par un effort important de formation sur les métiers de base du Groupe complétée par un ajout de compétences dans les métiers de la haute technologie.

Les embauches sont effectuées en contrat à durée indéterminée.

Cette recherche de la qualité fortement ancrée dans la culture de l'entreprise a permis au Groupe de se construire, rapidement, une image de sérieux et de compétitivité.

Les salariés relèvent de la convention collective SYNTEC.

Formation professionnelle

Le Groupe a dédié dans ses locaux de Levallois Perret plusieurs bureaux ou plates-formes équipés de machines, documentations et logiciels langage et technique, lesquels sont mis à la disposition de la formation interne.

Enfin, certains collaborateurs bénéficient de formations dispensées chez les clients à la charge d'UTIGROUP.

Il convient également de rappeler que des congés formations ont été accordés au cours des derniers exercices.

Politique salariale

La politique salariale de la Société au cours de l'exercice a consisté à maintenir les rémunérations des collaborateurs compte tenu de stabilisation tarifaire imposée par les grands comptes qui représentent la majeure partie du fonds de commerce du Groupe.

Il a été procédé à des augmentations au cas par cas quand il a été possible d'augmenter le tarif du collaborateur, ou en cas de risque grave de démission sur des profils stratégiques.

Le turn-over a également contribué à la maîtrise de la masse salariale, les ingénieurs expérimentés et plus rémunérés étant remplacés par de jeunes diplômés aux salaires plus faibles, mais qui deviennent rapidement opérationnels après avoir suivi la formation dispensée en interne par la Société.

Ainsi, le Groupe a pu maintenir des prix de facturation de prestations à des niveaux compétitifs par rapport à la concurrence tout en protégeant le niveau de rentabilité eu égard à la pression sur les tarifs que subissent toutes les SSII.

Intéressement et participation

Les salariés de la société UTIGROUP. bénéficient d'une participation sur les résultats conformément aux conditions de la loi en vigueur.

2.2.2 S'agissant de UTIGROUP. Est

- Situation et activité de la Société

L'effectif de la Société s'élève à 24 personnes au 31/12/2011 qui se décompose de la manière suivante:

Effectif au 31/12/2011	UTIGROUP. EST
Dirigeants & Administratifs	0
Commerciaux	2
Ingénieurs-Techniciens	22
TOTAL	24

UTIGROUP. EST a par ailleurs concentré ses activités au sein de l'agence de Strasbourg, compte tenu d'une meilleure qualité de marché en Alsace et de meilleures perspectives de croissances.

L'âge moyen des collaborateurs de UTIGROUP. Est se décompose de la manière suivante:

UTI GROUP EST	Age			Ancienneté		
	< 30 ans	30 – 40 ans	> 40 ans	< 5 ans	5 – 10 ans	> 10 ans
Effectif au 31/12/2011						
Dirigeants & Administratifs				0	0	
Commerciaux	1	1		2	0	0
Ingénieurs	8	9	5	16	2	4
Effectif Total	9	10	5	18	2	4

L'activité se déroule principalement sur les serveurs AS400, ES9000.

L'activité grand système IBM dispose de grands comptes à Strasbourg, à savoir le CREDIT MUTUEL et la SOGENAL.

2.2.3 S'agissant de UTIGROUP. Luxembourg S.à.r.l.

- Situation et activité de la Société

La Société n'a plus de personnel depuis 31/12/2007.

2.2.4 S'agissant de UTIGROUP. Rhône-Alpes

- Situation et activité de la Société :

L'effectif de la Société s'élève à 37 personnes au 31/12/2011 qui se décompose de la manière suivante :

	UTIGROUP. RHONE ALPES
Effectif au 31/12/2011	
Dirigeants & Administratifs	3
Commerciaux	2
Ingénieurs-Techniciens	32
TOTAL	37

L'âge moyen des collaborateurs de UTIGROUP. Rhône-Alpes se décompose de la manière suivante :

Effectif au 31/12/2011	Age			Ancienneté		
	< 30 ans	30 – 40 ans	> 40 ans	< 5 ans	5 – 10 ans	> 10 ans
Dirigeants & Administratifs			3	1	1	1
Commerciaux		2	0	2	0	0
Ingénieurs	10	14	8	23	5	4
Effectif Total	10	16	11	26	6	5

La Société intervient en France mais également en Suisse (bureau commercial à Genève). Ses compétences techniques sont principalement les serveurs ES9000, AS400 et les nouvelles technologies.

Sa clientèle est principalement composée des grands comptes présents en région Rhône alpes. Son activité produit est devenue totalement marginale.

3.RESULTATS DE L'ACTIVITE - PROGRES REALISES - DIFFICULTES RENCONTREES

3.1 Règles et méthodes comptables :

En préambule à la présentation des comptes sociaux et consolidés du Groupe, nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptable de ces derniers sont conformes à la réglementation en vigueur.

- Comptes sociaux

Aucun changement de méthode comptable ou d'évaluation n'est à signaler au titre de l'exercice 2011.

- Comptes consolidés

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 sont présentés conformément au référentiel IFRS.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la société UTIGROUP. n'a pas procédé à une publication trimestrielle de ses comptes au cours de l'exercice 2011.

3.2 Résultats de la Société

3.2.1

Présentation des comptes:

Des comptes de l'exercice clos de la Société le 31 décembre 2011 il ressort, en Euros, par comparaison avec ceux des exercices précédents :

EN EUROS	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2010	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2009
Capital social	1 731 747	1 731 747	1 731 747
Total bilan	19 824 116	21 471 452	20 240 723
Total capitaux propres	6 256 075	9 824 159	6 580 526
Actif immobilisé	16 887 029	18 783 682	18 138 489
Chiffre d'affaires net	23 621 447	24 417 449	21 900 462
Produits d'exploitation	23 917 661	25 073 159	22 179 383
Charges d'exploitation	24 072 829	23 905 530	21 754 270
Résultat d'exploitation	-155 168	1 167 629	425 113
Produits financiers	400 700	642 619	397 748
Charges financières	495 783	364 061	289 790
Résultat financier	-95 083	278 558	107 958
Résultat courant av impôt	-250 251	1 446 187	533 071
Produits exceptionnels	39 000	2 043 583	92 500
Charges exceptionnelles	3 539 868	123 298	697 434
Résultat exceptionnel	-3 500 868	1 920 285	-604 934
Participation des salariés	0	287 721	0
Impôt sur les bénéfices	-183 034	-164 882	-138 944
Résultat de l'exercice	-3 568 085	3 243 633	67 081

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes sociaux de l'exercice et de l'annexe des comptes de la Société concernant le détail de ces différents postes de comptes.

3.2.2 Analyse des Résultats

En million d'€uro	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	23,62	24,42	21,90
Résultat net	-3,57	3,24	0,07
Dettes financières	4,19	4,43	5,36

Des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2011, il ressort que :

- l'activité d'UTIGROUP. en 2011 est stable -0,3 % par rapport à 2010,
- la politique commerciale d'UTIGROUP. orientée vers les agréments «grand donneur d'ordres» s'est poursuivie en 2011 comptabilisant l'ouverture de 7 comptes commerciaux,
- le résultat d'exploitation s'élève à - 155 K€ contre un résultat d'exploitation de 1 168 K€ sur l'exercice précédent,
- le résultat financier de l'exercice s'élève à - 95 K€ contre 279 K€ en 2010,
- le résultat courant avant impôts s'établit à - 250 K€ en 2011 contre 1 446 K€ en 2010,
- enfin, le résultat net se traduit par une perte de 3 568 K€ en 2011 contre 3 244 K€ en 2010 du fait de la constatation d'une dépréciation du fonds de commerce de 1 728 K€ et une provision pour charges liée au contrôle fiscal de 1 762 K€.
- La participation des salariés s'est élevée à 288 K € en 2010, il n'y en a pas en 2011.

Les chiffres d'affaires trimestriels 2011 d'UTIGROUP. (retraités du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe) et du Groupe consolidé comparés à ceux de l'exercice 2010 ont été publiés via HUGIN sur le circuit transparence ainsi que sur notre site internet en 2011. La publication au BALO des CA trimestriels n'est plus obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2008.

Les Chiffres d'Affaires trimestriels (hors chiffre d'affaires intra-groupe) se présentent comme suit :

	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
	En millions euros	En millions euros
1 - Société UTI Group		
Premier trimestre	5,95	5,67
Deuxième trimestre	5,81	6,04
Troisième trimestre	5,73	6,10
Quatrième trimestre	6,13	6,61
Total	23,62	24,42
2 – Consolidé		
Premier trimestre	7,38	6,63
Deuxième trimestre	7,05	7,15
Troisième trimestre	6,89	6,89
Quatrième trimestre	7,14	7,91
Total	28,46	28,58

Le chiffre d'affaires annuel du Groupe est stable en 2011 par rapport à 2010 (-0,4%).

L'exercice 2011 d'UTIGROUP. indique une détérioration du compte d'exploitation liée à la baisse des volumes, dont les principaux axes se présentent de la manière suivante :

Libellés en K€	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Marge Commerciale	0	0	8
Production	23 624	24 435	21 955
Consommation	-7 337	-5 947	-4 785
VALEUR AJOUTE	16 287	18 489	17 167
Impôts et Taxes	-732	-677	-629
Charge de Personnel	-15 860	-17 070	-16 107
EBE	-305	742	430

3.2.3 Progrès réalisés – Difficultés rencontrées :

- LITIGE CLIENT SUR DES PRESTATIONS AU FORFAIT :

En 2010, la cour d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la société UTIGROUP. dans le litige qui l'opposait à un client au titre de prestations réalisées au forfait qui a donné lieu à une reprise de provision non courante de 1.867 K€.

Le pourvoi en cassation de la partie adverse comme le pourvoi provoqué ont été déclarés non admis par un arrêt du 6 octobre 2011. Cette décision a mis donc un terme final à cette instance.

- RENOUELEMENT CERTIFICATION ISO 9001

Suite à la démarche de qualité entreprise en 2006, le Groupe a obtenu la certification ISO 9001 : 2000 pour « l'Assistance Technique Informatique » en novembre 2006.

En novembre 2011, cette certification a été renouvelée par l'AFAQ .

- AFFAIRE MANSIT ET GFI MONETIC

Consécutivement à la reprise du fonds de commerce de la société EAC CORPORATION intervenue le 20 juin 2007, UTIGROUP. a dû faire face à la démission concomitante d'un nombre conséquent de salariés repris.

Connaissance prise des faits à l'origine de ces départs massifs qui lui ont causés un préjudice financier important, UTIGROUP. a assigné en concurrence déloyale les sociétés MANSIT et GFI MONETIC devant le Tribunal de commerce de Nanterre le 6 novembre 2008 auprès duquel elle demande la condamnation in solidum de ces deux sociétés au versement d'une somme de 2 189 230 euros à titre de dommages et intérêts ainsi que la publication du jugement à intervenir dès sa signification dans les journaux LA TRIBUNE et LES ECHOS.

Par un jugement du 8 décembre 2010, le Tribunal de commerce a rejeté les demandes de UTIGROUP. et condamné cette dernière à la somme de 10 000 euros au titre de l'article 700 du CPC.

UTIGROUP. a fait appel de ladite décision et l'instance est en cours.

- CONTROLE FISCAL EN 2011 – REDRESSEMENTS CONTESTES AUPRES DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DIRECTS

En 2011, la société UTI GROUP a fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les exercices 2008 et 2009.

Le service des impôts a fait une proposition de rectification en juillet 2011.

L'Administration conteste le bien-fondé de la déductibilité des dépréciations sur fonds de commerce d'un montant total de 12 220 K€.

La société n'accepte pas les motivations administratives et a saisi la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires. Cette commission se réunira au cours l'année 2012.

De plus, l'Administration applique une pénalité pour non dépôt de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition sur 2008 et 2009 pour un montant total de 2.262 K€.

Selon les recommandations de ses conseils, la société a comptabilisé une provision pour charge relative au contrôle fiscal pour 1 763K€.

3.3 Résultats du Groupe

3.3.1 Présentation et analyse sommaire des comptes :

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres de l'Union Européenne doivent présenter pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Boards).

Le groupe UTIGROUP, qui a appliqué les principes comptables français jusqu'au 31/12/2004, a effectué sa transition aux normes IFRS avec les effets de la première application au 01/01/2004 et a établi des comptes consolidés au 31/12/2004 pro-forma IFRS

Comptes consolidés	exercice 2011	exercice 2010	exercice 2009
	Normes IFRS (en milliers d'euros)	Normes IFRS (en milliers d'euros)	Normes IFRS (en milliers d'euros)
Capital social	1 732	1 732	1 732
Total bilan	18 320	21 865	22 228
Total capitaux propres	4 304	9 430	7 718
Total actifs non courants	14 644	18 107	19 008
Effectif moyen	313	316	307
Chiffre d'affaires net	28 457	28 581	25 733
Résultat opérationnel	745	1 574	820
Coût de l'endettement financier brut	-213	-215	-269
Résultat financier	-213	-215	-269
Résultat avant impôt des activités ordinaires	-3 007	3 232	-195
Charges d'impôt sur le résultat	-2105	-1385	-32
Résultat global	-5 112	1 847	-227
Résultat de l'ensemble consolidé	-5 112	1 847	-227
Part revenant aux minoritaires	0	0	0
<u>R.N. revenant à entreprise consolidante</u>	<u>-5 112</u>	<u>1 847</u>	<u>-227</u>

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés du groupe intégré et de l'annexe pour le détail de ces différents postes de comptes.

Par ailleurs nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2003, le groupe formé par les sociétés UTIGROUP. (Société Mère), UTIGROUP. EST et UTIGROUP.RHONE ALPES (Filiales) a décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UTIGROUP. (Société Mère), UTIGROUP. EST et UTIGROUP. RHONE ALPES le 11 décembre 2003, laquelle a été renouvelée début 2008 pour une période de 5 ans.

3.3.2 Résultats

En million d'€uros	Normes IFRS		
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	28,5	28,6	25,7
Résultat opérationnel courant	0,7	1,6	0,8
Résultat opérationnel	-2,8	3,4	0,2
Résultat net part groupe	-5,1	1,8	-0,2
Capitaux propres part groupe (après résultat)	4,3	9,4	7,7

Les résultats de l'activité du Groupe UTIGROUP. dans son ensemble pour l'exercice clos se caractérisent comme suit :

- le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2011 s'élève à 28,5 M€ contre 28,6 M€ sur l'exercice 2010;
- compte tenu du niveau du résultat décrit ci-dessus, le montant des capitaux propres s'établit à 4,3 M€.

Contribution au chiffre d'affaires consolidé non retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe (en euros)

Chiffre d'affaires	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
UTI GROUP	23 621 447	24 417 449	21 900 462
UTIGROUP. Rhône-Alpes	3 149 589	2 742 220	2 619 620
UTIGROUP. Est	2 111 804	1 783 906	1 631 336
UTIGROUP. Luxembourg	0	0	0
Total	28 882 840	28 943 575	26 151 418

Résultat net social des sociétés du Groupe avant retraitements de consolidation

Résultat	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
UTI GROUP	-3 568 085	3 243 633	67 081
UTIGROUP. Rhône-Alpes	183 114	150 093	103 019
UTIGROUP. Est	174 426	174 347	168 697
UTIGROUP. Luxembourg	-10 256	4 806	-9 039
Total	-3 220 802	3 572 879	329 758

- Résultats d'UTIGROUP. EST

- Le chiffre d'affaires de la Société pour l'exercice 2011 s'élève à 2,11 M€ contre 1,78 M€ en 2010, soit une hausse de 18,4 %.
- Le résultat est un bénéfice de 174 K€ identique au résultat de l'exercice 2010.

- Résultats d'UTIGROUP. LUXEMBOURG

- Pas de chiffre d'affaires 2011 comme en 2010,
- Le résultat de la société se solde par une perte de 10 K€.
- La société n'a plus de salariés depuis le 31/12/2007.
- Compte tenu des difficultés de création d'une activité opérationnelle au Luxembourg nous avons décidé de maintenir la structure juridique afin de pouvoir nous y développer à nouveau lorsque cela sera possible.

- Résultats d'UTIGROUP. RHONE ALPES

- Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 3,14 M€ contre 2,74 M€ en 2010
- UTIGROUP. Rhône Alpes enregistre une hausse de chiffre d'affaires de 14,9 %.
- Le résultat passe de 150 K€ en 2010 à 183 K€ en 2011.

3.2.3 Progrès réalisés et difficultés rencontrées au sein du Groupe

Les mesures de rationalisation se sont poursuivies en province.

Les effectifs de Lyon, Strasbourg et Luxembourg sont de 61 salariés au 31/12/2011 contre 67 salariés au 31/12/2010.

L'année 2011 a été marquée par un climat économique difficile au premier semestre. Cette tendance s'est maintenue au second semestre à Paris.

La province a connu une belle croissance en 2011 à l'inverse de Paris.

4. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

4.1 De la société

La société UTIGROUP., compte tenu de son secteur d'activité et de son marché, est en veille technologique permanente, toutefois aucune activité en matière de recherche et de développement n'a justifié d'activation bilancielle.

4.2 Du Groupe

Le groupe n'a pas d'effectif dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur nécessite un peu de recherche et développement. Le montant des dépenses en R & D est donc infime au regard du chiffre d'affaires.

5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2012 telle qu'elle se présente aujourd'hui ne permet que difficilement de se prononcer en matière d'activité. Les taux d'intercontrats enregistrés en ce début d'année sont inférieurs à ceux du dernier trimestre 2011 mais continuent à refléter une tension du marché. Néanmoins, nous pensons que l'amélioration de l'activité devrait être réelle au premier trimestre 2012 et se poursuivre au premier semestre 2012, hors élément politique ou économique imprévisible.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun en dehors de l'évolution des litiges cités en note 22.16. Dans le cas où des événements post clôture significatifs interviendraient avant la tenue de l'Assemblée Générale, le Président en informerait les actionnaires au cours de cette même Assemblée Générale.

7. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DE SON ENDETTEMENT

Evolution de cette dette financière, hors emprunt obligataire :

Les comptes consolidés du Groupe laissent apparaître aux dates visées ci-dessous le rapport endettement sur capitaux propres suivant (hors affacturage)

Au 31 décembre 2009 (normes IFRS)	2 646 K€ / 7 718 K€
Au 31 décembre 2010 (normes IFRS)	2 147 K€ / 9 430 K€
Au 31 décembre 2011 (normes IFRS)	1 717 K€ / 4 304 K€

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a maintenu à la disposition de la Société des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 596 K€ au 31 décembre 2011. Par ailleurs, Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué de la Société a, pour sa part, maintenu son compte courant dans la Société dont le montant s'élève à 213 K€ au 31 décembre 2011.

Il convient de préciser qu'aux termes des conventions de comptes courants conclues respectivement les 21 mars et 29 avril 2003 par Monsieur Christian AUMARD et Monsieur Patrick QUENNET avec la Société, les sommes figurants sur lesdits comptes courants sont productrices d'intérêts dont le taux a été fixé au taux maximum d'intérêts fiscalement déductibles en matière de compte courant d'actionnaire en vigueur sur la période concernée.

Le service «comptabilité et finance» du Groupe est composé d'une directrice assistée d'une équipe de 2 collaborateurs. Le département finance centralise les flux financiers du Groupe et tient en permanence à jour un prévisionnel de trésorerie à 6 mois; un suivi bancaire des opérations est également assuré quotidiennement.

La synthèse de ces informations financières fait l'objet d'une analyse entre le prévisionnel et le réalisé qui est à disposition de la direction générale sur un serveur sécurisé.

8.PROPOSITION D'AFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice clos, d'un montant de – 3 568 084,55 € comme suit :

Résultat de l'exercice 2011	-3 568 084,55 €
Report à nouveau antérieur	5 286 791,58 €
<u>Total</u>	<u>1 718 707,03 €</u>

intégralement affecté au Compte Report à nouveau

Après affectation, le compte report à nouveau s'élèverait à 1 718 707,03 euros.

Par conséquent, nous vous demanderons expressément de bien vouloir adopter la résolution correspondante qui sera soumise à votre vote.

Il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

9. DEPENSES VISEES PAR L'ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Nous vous demandons d'approuver le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 et 223 quater du code général des impôts, qui s'élève à 126 782 €, en vous précisant que la Société n'a supporté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 aucun impôt sur les sociétés en raison de ces dépenses et charges, le résultat fiscal étant nul compte tenu des reports déficitaires disponibles.

10. LISTE ET SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

10.1 Composition du Conseil d'Administration de la Société

Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général,
né le 16 juillet 1952 à Montreuil (93100),
de nationalité française,
demeurant 8 bis, rue Saint James 92 200 Neuilly sur Seine.

Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD, Directeur Général Délégué et administrateur,
née le 14 mai 1951 à Paris (75018),
de nationalité française,
demeurant 8 bis, rue Saint James 92 200 Neuilly sur Seine.

Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué et administrateur,
né le 28 février 1955 à Ferryville Tunisie,
de nationalité française,
demeurant 32, rue la Fontaine 92 260 Fontenay Aux Roses.

10.2 Situation des mandats des administrateurs de la Société

Les mandats d'administrateur de :

- Monsieur Christian AUMARD,
- Madame Jacqueline AUMARD,

ont été renouvelés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 mai 2008, et prendront fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale annuelle se tenant dans l'année 2014 et à défaut, au plus tard, le 31 décembre de ladite année.

Le mandat d'administrateur de :

- Monsieur Patrick QUENNET,

a pris effet à l'issue de la réunion de l'assemblée générale en date du 9 juillet 1999 et a été renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 24 mai 2011 pour une durée de six années, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle se tenant dans l'année 2017 et à défaut, au plus tard, le 31 décembre de ladite année.

10.2 Liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés

Monsieur Christian AUMARD est également Président Directeur Général de la société LAW INFORMATIQUE, Président Directeur Général de la société UTIGROUP. RHONE ALPES, Président du Conseil d'administration de la société UTIGROUP. EST ainsi que gérant de la société UTIGROUP. Luxembourg S.à.r.l.

Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD est également Directrice Général Déléguée et administrateur de la société LAW INFORMATIQUE, administrateur de la société UTIGROUP. EST et représentant permanent de la société UTIGROUP., administrateur de la société UTIGROUP. RHONE ALPES.

Monsieur Patrick QUENNET est pour sa part administrateur de la société UTIGROUP. RHONE ALPES, Directeur Général Délégué et administrateur de la société LAW INFORMATIQUE, Directeur Général et administrateur de la société UTIGROUP. EST. Il est également membre du conseil de surveillance (Vice-Président) de la SCPI Habitat AV2 gérée par le groupe BNP PARIBAS.

10.3 Rémunération des mandataires sociaux

Selon les recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé adopté par le MEDEF et l'AFEP le 06/10/2008 il convient de présenter la rémunération de chacun des dirigeants sous la forme d'une présentation standardisée comme ci-après :

Christian AUMARD	Au titre de l'exercice 2011		Au titre de l'exercice 2010	
	LAW INFORMATIQUE SA		UTI GROUP SA	
	dus	versés	dus	versés
Président Directeur Général				
- Rémunération fixe	351 000	351 000	351 000	351 000
- Rémunération variable	0	0	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- Jetons de présence	0	0	0	0
- Avantage en nature	0	0	0	0
TOTAL	351 000	351 000	351 000	351 000

Jacqueline FOUET AUMARD	Au titre de l'exercice 2011		Au titre de l'exercice 2010	
	LAW INFORMATIQUE SA		UTI GROUP SA	
	dus	versés	dus	versés
Directrice Générale Déléguée				
- Rémunération fixe	52 000	52 000	52 000	52 000
- Rémunération variable	0	0	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- Jetons de présence	0	0	0	0
- Avantage en nature	0	0	0	0
TOTAL	52 000	52 000	52 000	52 000

Patrick QUENNET	Au titre de l'exercice 2011		Au titre de l'exercice 2010	
	LAW INFORMATIQUE SA		UTI GROUP SA	
	dus	versés	dus	versés
Directeur Général Délégué				
- Rémunération fixe	180 449	180 449	193 176	193 176
- Rémunération variable	0	0	0	0
- Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- Jetons de présence	0	0	0	0
- Avantage en nature	6 093	6 093	6 093	6 093
TOTAL	186 542	186 542	199 269	199 269

L'avantage en nature concerne la mise à disposition d'un véhicule.

La détermination de la rémunération des dirigeants relève de la responsabilité du Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations. En l'état, la Société ne dispose pas de comité des rémunérations. Les rémunérations attribuées aux dirigeants le sont en leur qualité de Président Directeur Général ou de Directeur (trice) Général Délégué (e).

Nous vous précisons que les mandataires sociaux ne perçoivent aucune partie variable en complément de leur rémunération, qu'ils n'ont reçu aucune prime sur l'exercice 2011 et qu'ils ne disposent pas de régime complémentaire de retraite spécifique.

Par ailleurs, la société UTIGROUP. ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

Nous vous précisons également qu'il n'existe aucun engagement de quelque nature que ce soit, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, qui correspondraient à des éléments de rémunération, ou des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison – de la prise, - de la cessation, - ou du changement de ces fonctions, - ou postérieurement à celles-ci.

Par ailleurs, s'agissant du montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux a reçu, durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées par UTIGROUP., il est ici précisé que Monsieur Christian AUMARD, Monsieur Patrick QUENNET et Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD n'ont perçu aucune rémunération au titre des mandats sociaux qu'ils exercent dans les filiales du Groupe.

Enfin, les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération d'une société actionnaire du Groupe par le biais de flux financiers entre les deux entités (non compris les dividendes, le cas échéant, perçus par LAW INFORMATIQUE au titre de sa participation au capital d'UTIGROUP. et redistribués).

De plus, les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun plan de stock option.

Nous vous indiquons que les sociétés du groupe UTI ont conclu une convention de prestations de services et d'animation de groupe par laquelle la société mère, LAW INFORMATIQUE fournit aux filiales des prestations d'animation, de conseil et d'assistance en matière de politique commerciale, de marketing, de développement, de croissance externe, de contrôle interne, de recrutement du personnel cadre et dirigeant ainsi que dans le domaine juridique, fiscal et comptable.

Cette convention d'animation de groupe est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2011 entre LAW INFORMATIQUE et UTIGROUP. et depuis le 1^{er} janvier 2012 avec les filiales, UTIGROUP. EST et UTIGROUP. RHONE ALPES.

Ces prestations sont facturées à la société UTIGROUP. et à ses filiales moyennant une rémunération HT mensuelle correspondant au montant des frais qu'elle aura engagés dans l'exercice de sa mission augmenté d'une marge de 7% dudit montant.

11. TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET LES PERSONNES QUI LEUR SONT ETROITEMENT LIEES

Aucune transaction réalisée en 2011.

12. OPTION RETENUE QUANT AUX MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce nous vous rappelons que nous sommes tenus de vous indiquer, dans le présent rapport de gestion, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévue à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Afin de satisfaire à cette obligation, nous vous informons que le Conseil d'administration par décision en date du 21 mai 2002 a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général sur la tête de Monsieur Christian AUMARD. Celui-ci a donc pris à compter de cette date, le titre de Président et Directeur Général.

13.SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que :

- la Société BURBAND KLINGER & ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire,
- Monsieur Georges-Edouard CHAUVEL TREPIER, Commissaire aux comptes suppléant,

ont été nommés lors de l'assemblée générale annuelle en date du 26 mai 2009 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nous vous rappelons également que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant de :

- la société IGREC, commissaire aux comptes titulaire,
- Monsieur Stéphane LE HUIDOUX, commissaire aux comptes suppléant,

ont été renouvelés à l'issue de la réunion de l'assemblée générale en date du 24 mai 2011 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

14. PRISES DE PARTICIPATION NOUVELLES OU SUPPLEMENTAIRES DANS DES SOCIETES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que, en application des articles L 233-6 alinéa 1 et L 247-1 § 1 du Code de commerce, nous sommes tenus de vous informer de toute prise de participation par notre Société, au cours de l'exercice clos, dans une société ayant son siège social en France, lui permettant de détenir plus du vingtième (5 %), du dixième (10 %) du cinquième (20 %) du tiers ou de la moitié du capital ou des droits de vote, ou de s'assurer le contrôle de cette société.

Nous vous informons que notre Société, au cours de l'exercice écoulé, ne s'est assurée le contrôle d'aucune nouvelle société ayant son siège social en France et n'a pris dans une telle société aucune participation lui permettant de franchir l'un des seuils visés par les articles L 233-6 alinéa 1 et L 247-1 § 1 du Code de commerce.

15.SOCIETES CONTROLEES PAR LA SOCIETE EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Nous vous rappelons que nous sommes tenus de vous informer de l'activité des sociétés que notre Société contrôle en France et/ou à l'étranger à la date de clôture de l'exercice, au sens de l'article L 233-3 du code de commerce, soit :

- contrôle de droit, par détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans les assemblées générales;
- contrôle conjoint, au moyen d'un accord conclu avec d'autres associés ou actionnaires permettant la disposition de la majorité des droits de vote;
- contrôle de fait, lorsque les droits de vote détenus déterminent en fait les décisions dans les assemblées générales, ce contrôle de fait étant présumé en cas de disposition directe ou indirecte d'une fraction des droits de vote supérieure à 40 % alors qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction supérieure,
- contrôle de droit par le pouvoir, en sa qualité d'associé ou actionnaire, de nommer ou révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

Deux ou plusieurs personnes agissant de concert sont considérées comme en contrôlant conjointement une autre lorsqu'elles déterminent en fait, dans le cadre d'un accord en vue de mettre en œuvre une politique commune, les décisions prises dans les assemblées générales de cette dernière.

Notre Société contrôle actuellement les sociétés suivantes au sens de l'article L 233-3 du code de commerce :

	UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE		
	% de vote	% d'intérêt	Nature juridique du contrôle (article L 233-3)
UTIGROUP. Est société anonyme capital : 38 600 euros siège social : rue du Dépôt 13, parc de l'Europe 67 207 Niederhausbergen Siren 385 096 615 R.C.S. Strasbourg	99,74 %	99,74 %	contrôle direct de droit
UTIGROUP. Luxembourg SàRL capital : 12 500 euros siège social : 400 route D'Esch L 1025 Luxembourg R.C. Luxembourg section B numéro 65 635	98 %	97,75 %	contrôle indirect de droit
UTIGROUP. Rhône-Alpes Société anonyme capital : 160 000 euros siège social : 92, cours Vitton 69006 Lyon Siren 380 667 774 R.C.S. Lyon	99,94 %	99,94 %	contrôle direct de droit

Résumé de l'activité des Sociétés contrôlées

En ce qui concerne les sociétés UTIGROUP., UTIGROUP. Est, UTIGROUP. Luxembourg et UTIGROUP. Rhône-Alpes appartenant à l'ensemble des sociétés intégrées au périmètre consolidé à la date du 31 décembre 2011, nous vous rappelons que l'activité et les résultats de l'activité de chacune de ces sociétés contrôlées ou des branches d'activité à laquelle elles appartiennent au sein du Groupe, ont été présentés précédemment au titre de la présentation des comptes consolidés et de l'activité du groupe consolidé.

16.PARTICIPATIONS CROISEES

Nous vous informons que notre Société ne détient aucune participation croisée avec une autre société par actions.

17.ACTIONNARIAT DES SALARIES DE LA SOCIETE

L'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

Par décision en date du 29 février 2008, le conseil d'administration a procédé, sur délégation de pouvoir qui lui avait été conféré par l'assemblée générale du 22 janvier 2008 à l'arrêté du plan n°1 et à l'attribution de 150.000 options donnant droit à la souscription de 150.000 actions nouvelles à trois salariés de la Société et de ses filiales comme suit :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION									
Plans autorisés par l'assemblée générale du 22 janvier 2008									
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options caduques	Date limite de levées	dilution potentielle au 31 décembre 2011
Plan N° 5 du 29-févr-08			1 Salarié d'UTI GROUP pour 100.000 options 1 Salarié d'UTI GROUP pour 25.000 options 1 Salarié d'UTIGROUP. RHONE ALPES pour 25.000 options						
	150 000	1,04 euros		28-févr-10	0	0	0	28-févr-13	Néant
TOTAL	150 000								

Aucune Option n'a été levée au 31/12/2011.

La délégation de pouvoir conférée au Conseil lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2008 pour consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital, dans la limite de 3 % du capital social de la Société, est arrivée à son terme le 22 mars 2011.

Nous vous proposons d'autoriser à nouveau le Conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital réservées aux dirigeants et aux collaborateurs de la Société, dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions conformément aux articles L 225-177 et suivant du Code de commerce.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale en date du 22 janvier 2008 a autorisé le Conseil à augmenter le capital social dans le cadre de la mise en place d'un plan d'options de souscription d'actions nouvelles destinées aux mandataires sociaux et aux collaborateurs du Groupe dans la limite de 3 % du capital social totalement dilué. Cette autorisation avait été donnée pour une durée de 38 mois à compter du jour de l'assemblée.

Le plan d'attribution d'options de souscription d'actions mis en place par le Conseil s'est traduit par l'attribution de 150 000 options de souscription d'actions donnant droit à la souscription de 150 000 actions nouvelles.

Conformément à la loi, le Conseil serait autorisé à consentir au bénéfice de ceux qu'il désignera parmi les membres du personnel salarié et les dirigeants de la Société et, éventuellement, de ses filiales dans les conditions définies à l'article L225-180 du Code de commerce, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

Le nombre total d'actions nouvelles à émettre serait limité à 3 % du capital social totalement dilué.

L'autorisation serait donnée par l'assemblée générale pour une durée maximale de 38 mois.

Les attributions interviendraient dans les conditions suivantes:

- le prix de souscription ne pourrait être inférieur à 80% de la moyenne des cours de clôture constatés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option est consentie ;
- aucune option ne pourrait être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital ;
- le délai d'exercice des options ne devrait pas excéder cinq ans à compter de leur date d'attribution.

Nous vous précisons que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette résolution, le Conseil d'administration pourra constater la ou les augmentations de capital après chaque levée d'options et donc procéder à la modification corrélative des statuts.

En dehors du programme de souscription d'actions, il n'existe pas de programme de participation des salariés au capital de la société UTIGROUP. de type plan d'épargne d'entreprise ou fonds communs de placement

La société n'a pas versé de participation des salariés depuis l'exercice 2001, hormis sur l'exercice 2010.

Cette participation est gérée par la société. La participation de 2001 n'est plus rémunérée depuis le 01/04/2007 conformément à l'accord de participation qui prévoyait une rémunération pendant une durée de 5 ans.

La société a enregistré une participation des salariés au titre de l'exercice 2010 qui s'est élevée à 287 721 € et est versée selon les motifs de déblocage prévus par la loi.

En 2011, compte tenu des résultats aucune participation des salariés n'a été calculée.

18. OPERATIONS DE RACHAT DE TITRES UTIGROUP. REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 (RAPPORT PREVU A L'ARTICLE L.225-209 AL.2 DU CODE DE COMMERCE)

Conformément aux dispositions de l'article L.225- 209 al.2 du Code de commerce nous sommes tenus de vous informer au titre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour procéder à des achats et ventes sur les actions de la Société :

- du nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice,
- les cours moyens des achats et des ventes,
- le montant des frais de négociation,
- le nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice et leur valeur évaluée au cours d'achat,
- leur valeur nominale,
- les motifs des acquisitions effectuées et la fraction du capital qu'elles représentent.

Le contrat de liquidité signé avec la Société de Bourse SG Securities SA a été résilié le 24 novembre 2003. Un nouveau contrat de liquidité a été signé avec la Société de Bourse ARKEON FINANCE le 23 novembre 2003 et renouvelé le 21 avril 2004. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société UTIGROUP. a procédé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, dans le cadre de son programme de rachat d'actions dont le renouvellement a été approuvé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 mai 2011, aux rachats de ses propres actions suivants:

	Nombre d'actions achetées en 2011	Nombre d'actions vendues en 2011	Cours moyen d'achat brut	Cours moyen de vente brut	Frais de négociation H.T en K€	Nombre des actions inscrites au nom de la Société	Valeur évaluée au cours d'achat en K€	Valeur nominale à 0,2 € par action	Fraction du capital au 31 décembre 2011 en %
Programme de Rachat pur	0	0	0	0	0	423 898	589	84 780	4,90
Achat d'actions	19 785		1,25			19 785	25	3 957	0,23
Contrat de liquidité	51 501	58 065	1,14	1,15	3	12 731	15	2 546	0,15
Total	71 286	58 065	1,14	1,15	3	456 414	629	91 283	5,27

Tous les achats et ventes réalisés au cours de l'exercice 2011 ont été effectués afin d'assurer la régularisation du cours de bourse de l'action dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société ARKEON.

Compte tenu des achats et ventes d'actions réalisés par la Société au 31 décembre 2011, la Société détient 456 414 actions en autocontrôle. Enfin, Par décision en date du 24 mai 2011, l'assemblée générale de la Société a fixé le montant maximum de fonds pouvant être affectés par la société UTIGROUP. à son programme de rachat à la somme de 1.000.000 €

19 PROPOSITION D'AUTORISATION DE LA SOCIETE A INTERVENIR SUR LE MARCHE DE SES PROPRES ACTIONS

Aux termes d'une décision en date du 23 novembre 2000, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, à acheter les actions de la Société.

Cette autorisation a été renouvelée tout d'abord lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 7 juin 2001 puis lors de l'assemblée générale mixte annuelle du 21 mai 2002, et enfin le 31 octobre 2003.

Cette autorisation a été renouvelée pour une durée maximale de 18 mois lors de l'assemblée générale du 7 septembre 2005 puis lors des Assemblées Générales du 23 mai 2008, 26 mai 2009, 25 mai 2010 et 24 mai 2011.

Nous vous proposons donc de procéder au renouvellement de cette autorisation lors de la prochaine assemblée générale.

Il convient toutefois d'adapter les conditions notamment de prix d'acquisition des actions tenu de l'évolution du cours de l'action et de retenir un prix d'achat unitaire maximum de quatre euros (4 €) contre trois euros (3 €) actuellement.

La part maximale du capital pouvant être achetée ne pourra excéder 10% du capital social. Le montant maximal des fonds pouvant être engagés dans le programme de rachat d'actions sera fixé à 1.000.000 euros.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées, par ordre de priorité décroissant, en vue de:

1. animer le marché ou la liquidité de l'action UTIGROUP. par un prestataire de Service d'Investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'A.F.E.I. reconnue par l'A.M.F.,
2. disposer d'actions pouvant être remises à ses dirigeants et salariés ainsi qu'à ceux des sociétés qui lui sont liées, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, d'opération d'attribution gratuite d'actions existantes ou de Plans d'Epargne Entreprises ou Interentreprises,
3. disposer d'actions pouvant être conservées et ultérieurement remises à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe (y compris les prises ou accroissements de participations) sans pouvoir excéder la limite fixée par l'article L.225-109 du Code de commerce dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport,
4. remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière accès au capital de la Société,
5. de mettre en œuvre toute nouvelle pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les actions pourront, à tout moment dans les limites de la réglementation en vigueur, y compris en période d'offre publique, être acquises, cédées, échangées ou transférées, que ce soit sur le marché, de gré à gré ou autrement, par tous moyens et, notamment, par transfert de blocs ou par utilisation de tout instrument financier dérivé. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, si cette autorisation est donnée au Conseil, elle sera donnée pour une durée maximale de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale et se substituera à l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 24 mai 2011.

Tous pouvoirs seront donnés au Conseil d'administration, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus à l'effet notamment de et pour passer tous ordres en bourse,

conclure tous accords, établir tous documents, notamment d'information, effectuer toutes formalités, publications et toutes déclarations auprès de tous organismes et généralement faire le nécessaire pour la mise en œuvre de ce programme.

20. DELEGATION DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS (RAPPORT SUR L'USAGE DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL PREVU A L'ARTICLE L.225-100 AL 7 DU CODE DE COMMERCE)

Une délégation de pouvoir a été donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 janvier 2008 au Conseil d'administration pour la mise en place d'un nouveau programme d'options de souscription d'actions au bénéfice des dirigeants et salariés de la Société et de ses filiales dont le détail figure au point 17 ci-dessus.

Toute information relative à ladite délégation de pouvoir et ses éventuelles utilisations figure en annexe au présent rapport.

21. RAPPORT SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS AUX SALARIES ET DIRIGEANTS PREVU A L'ARTICLE L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE

La Société n'a procédé pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011 à aucune attribution gratuite d'action auprès de ses salariés et dirigeants.

22. CONSEQUENCES ET RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

22.1 Risque de non-paiement

Ce risque est pratiquement inexistant compte tenu de la qualité du portefeuille de clientèle du Groupe qui est constitué principalement de grands comptes.

Par ailleurs les sociétés du Groupe ont conclu des contrats d'affacturage incluant une garantie SFAC sur la quasi-totalité de ses comptes Clients.

22.2 Risque de change

UTIGROUP. n'est que peu exposé au risque de change, le Groupe n'exerce qu'une faible activité hors de la zone Euro qui correspond à 5 K€ en suisse en devise CHF sur l'exercice 2011.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

22.3 Risque lié à l'endettement

Nous vous renvoyons aux développements des points 7 du présent rapport s'agissant des risques encourus par la Société.

22.4 Conséquences et risques sociaux

Les informations relatives à la façon dont la Société prend en compte les conséquences sociales de son activité figurent au point 2.2.1 «*effectif du groupe*» du présent rapport.

22.5 Départ de managers

Les équipes de middle-management sont composées de gens jeunes qui participent depuis plusieurs années à la croissance de la Société.

Le Groupe a pour objectif de continuer à les associer à sa croissance.

22.6 Départ de managers-clefs

Pour les managers-clés participant à la direction d'UTIGROUP. et des filiales du Groupe, les conséquences pourraient être plus importantes, mais le développement d'outil de gestion performant, ajouté à la forte implication de la Direction générale parisienne et enfin la mise en œuvre de l'harmonisation économique et sociale dans la gestion des filiales neutralisent fortement ce risque.

Par ailleurs les trois cadres salariés membres de la direction bénéficient d'un plan de stocks-options attribué en 02/2008 et sont associés la croissance du Groupe.

22.7 Risque technologique

Intervenant dans de grands comptes, les technologies utilisées par UTIGROUP. sont régulièrement réactualisées. De par sa stratégie d'intégration du NET au cœur des systèmes d'information, UTIGROUP. anticipe les besoins de ses clients et forme au fur et à mesure des besoins ses collaborateurs aux technologies d'avenir. Le risque technologique est par conséquent très faible.

L'activité «Progiel» représente dans sa globalité 3 % du chiffre d'affaires total. Il n'y a par conséquent qu'un très faible risque de dépendance vis-à-vis de ces produits.

Peu de produits tiers sont intégrés à nos produits éditeurs. Là aussi le risque de difficulté d'intégration est non significatif.

Les contrats de distribution font l'objet d'une validation préalable à toute signature par nos conseils juridiques.

Les produits éditeurs évoluent de manière permanente et les mises à niveau sont facturées aux clients sous contrat qui de ce fait financent les évolutions des progiciels applicatifs.

Les contrats de partenariat, de distribution de produit du Groupe n'engagent celui-ci qu'à concurrence des opérations réalisées, mais jamais sur un volume garanti à l'égard du partenaire.

22.8 Risque lié à la croissance

Notre croissance est particulièrement mesurée et adaptée à la croissance de notre marché. De ce fait, elle présente à ce jour aucun risque identifiable.

22.9 Conséquences et risques environnementaux / Activités polluantes ou à risque

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société UTIGROUP. et de chacune de ses filiales, aucune politique environnementale n'a été mise en place ou poursuivie.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour les risques de pollution.

22.10 ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA PROMOTION DES DIVERSITES

L'âge de nos collaborateurs est précisé au point 2.1.2. La proportion de femmes au sein de nos équipes est de 26 % (78 femmes sur 303 salariés au 31/12/2011).

22.11 Risque lié à l'affacturage

Le Groupe confie environ 95 % de son chiffre d'affaires TTC à une société d'affacturage et compte tenu de la qualité de ses Clients (grands comptes), de la rotation du poste client, du suivi mis en place au sein du Groupe et de la transparence établie avec la société d'affacturage, la probabilité d'une dénonciation à l'initiative de la société d'affacturage est considérée comme nulle.

22.12 Risque Actions

La Société, dans un souci de minimiser ses risques financiers, ne détient aucun instrument financier à l'exception de ses propres titres dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions et des titres en capital de ses filiales.

La Société détient 456 414 actions en propres. A chaque clôture, les titres sont valorisés au cours moyen du dernier mois et la différence est comptabilisée en provision pour dépréciation. Le risque maximal est limité à la valeur actuelle du stock soit moins de 537 K€.

La constitution de ce portefeuille provient d'une position à contre-tendance du marché destinée à améliorer la liquidité du titre.

Le risque sur les titres UTIGROUP. est négligeable.

Au 31 décembre 2011, La société UTIGROUP. a procédé à la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce acquis au cours des exercices précédents.

Au vu des tests réalisés, une dépréciation du fonds de commerce a été constatée pour 1 728 K€.

22.13 Assurances et couverture de risques

Le Groupe a souscrit auprès de HISCOX une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant l'ensemble de ses activités, une assurance « tous risques informatiques » ainsi qu'une multirisques professionnelle auprès de ALBINGIA.

Niveau de couverture

La Responsabilité Civile Exploitation est garantie à hauteur de 7 500 000 € tous dommages confondus

La Responsabilité Civile Professionnelle est garantie à hauteur de 1 500 000 € tous dommages confondus

Risques couverts

Dommages matériels, immatériels et corporels consécutifs ou non à concurrence de

- 1 500 000 € au titre de la RC Professionnelle

- 1 500 000 € au titre de la RC Exploitation

Coût de l'Assurance

L'ensemble des garanties énoncées ci-dessus a représenté en 2011 pour UTIGROUP. une prime annuelle de 15 864 €

Le parc de véhicules de la Société fait pour sa part l'objet d'un contrat «flotte automobile » au niveau du Groupe, permettant ainsi de bénéficier des meilleures conditions financières auprès de COVEA FLEET.

La perte d'exploitation n'est pas garantie car UTIGROUP. réalisant plus de 80 % de son chiffre d'affaires en délégation de personnel, un sinistre dans ses bureaux n'occasionnerait pratiquement pas de perturbation dans l'exploitation, de son Fonds de Commerce, quant à l'activité «Produits» elle peut être déplacée très rapidement comme l'activité clé en mains où les développements peuvent très bien se faire à partir des plateformes des Clients.

Il n'y a pas de risque assuré en interne.

22.14 Risque fiscal

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont les modalités et risques sont évoqués au point 3.2.3,

22.15 Clause de complément de prix

Néant

22.16 Subvention

Non significatif

22.17 Litiges

Il existe à ce jour des litiges étant précisé que suivant l'appréciation de nos conseils et en fonction du niveau du risque encouru, ceux-ci font soit l'objet d'une information dans les comptes sociaux et consolidés, soit d'une provision pour risque.

Prud'hommes provisionnés à la clôture de l'exercice 2011 pour 186 K€ pour Paris, contre 205 K€ en 2010.

22.18 Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la Concurrence

Néant

23. COMPTES FOURNISSEURS PAR ANTERIORITE

Ventilation des soldes fournisseurs au 31/12/2011 des sociétés du groupe en mois, en fonction des dates de facture, exprimée en euros :

En jours		En mois	UTIGROUP	UTI GROUP RHONE ALPES	UTI GROUP EST	TOTAL	%
De	A						
0	30	1	608 144	56 351	43 724	708 218	49,7%
31	60	2	549 458	306	227	549 991	38,6%
61	90	3	49 431	0	0	49 431	3,5%
91	120	4	15 981	0	6 028	22 008	1,5%
121	150	5	38 475	0	0	38 475	2,7%
151	180	6	717	0	0	717	0,1%
181	plus	Plus de 6 mois	55 105	1 309	0	56 414	4,0%
TOTAL			1 317 310	57 966	49 979	1 425 255	100,0%
			92,4%	4,1%	3,5%	100,0%	

Factures fournisseurs Intergroupe	180 104	46 059	75 133	301 296
-----------------------------------	---------	--------	--------	---------

TOTAL FOURNISSEURS	1 497 414	104 025	125 112	1 726 550
---------------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Les factures fournisseurs intergroupe ont été déduites des soldes fournisseurs au 31/12/2011 et s'élèvent à 301 296 € au total.

Ventilation des soldes fournisseurs au 31/12/2010 des sociétés du groupe en mois, en fonction des dates de facture, exprimée en euros :

En jours		En mois	UTIGROUP	UTI GROUP RHONE ALPES	UTI GROUP EST	TOTAL	%
De	A						
0	30	1	446 556	48 503	14 722	509 781	46,9%
31	60	2	351 290	6 563	3 283	361 136	33,2%
61	90	3	19 701	0	0	19 701	1,8%
91	120	4	10 506	-2 774	0	7 732	0,7%
121	150	5	-1 491	7 774	0	6 283	0,6%
151	180	6	28 902	-46	0	28 856	2,7%
181	plus	Plus de 6 mois	152 669	1 309	-154	153 823	14,1%
TOTAL			1 008 132	61 329	17 850	1 087 312	100,0%
			92,7%	5,6%	1,6%	100,0%	

Factures fournisseurs Intergroupe	65 406	36 077	87 610	189 093
-----------------------------------	--------	--------	--------	---------

Les factures fournisseurs intergroupe ont été déduites des soldes fournisseurs au 31/12/2010 et s'élèvent à 189 093 € au total.

Conformément aux dispositions légales concernant le rapport de gestion du Conseil sur l'exercice clos et notamment l'article R.225-102 du Code de commerce, nous joignons en annexe au présent rapport le tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société.

Nous vous joignons également en annexe, conformément aux articles L.225-37 et L.225-68 du Code de commerce, le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne durant l'exercice.

Enfin, conformément aux dispositions des articles L.225-129-5 et L225-100 al. 7 du Code de commerce, est joint au présent rapport, le tableau des délégations de compétence et de pouvoirs en matière d'augmentation de capital

Le Conseil d'Administration

UTIGROUP.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Article L.225-100 al. 7 du Code de commerce

Date de la délégation	Nature de la délégation	Modalités de la délégation	Exercice de la délégation	Expiration de la délégation
22-janv-08	Attribution d'options de souscription d'actions nouvelles de la Société au personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans la limite d'un nombre total d'actions ne pouvant excéder 3 % du capital social	Le prix de souscription ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours de clôture constatés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option est consentie. Aucune option ne pourra être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital. L'Assemblée Générale renonce expressément, au profit des bénéficiaires des options, au droit préférentiel de souscription des actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options	Le Conseil d'administration du 29 février 2008, usant de la faculté qui lui a été accordée par l'assemblée générale mixte a arrêté le plan n°1 et a décidé d'attribuer 150 000 options donnant droit à la souscription de 150 000 actions nouvelles à 3 salariés de la Société et de ses filiales. Le prix de souscription est fixé à 1,04 €	22-mars-11

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

Les informations sur les flux de trésorerie et les capitaux se trouvent dans les paragraphes 20 INFORMATIONS FINANCIERES et 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Au cours des trois derniers exercices, la société a financé son activité opérationnelle grâce aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation, et les emprunts accordés début 2008.

Les disponibilités nettes des mobilisations de créances non garanties consolidées sont respectivement de :

Disponibilités nettes	en K€
au 31/12/2009	711
au 31/12/2010	904
au 31/12/2011	749

Ces disponibilités sont principalement détenues en euros.

10.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (NORMES IFRS)

Flux de trésorerie en milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
A- FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		
<u>Capacité d'autofinancement</u>		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	-5 112	1 832
l'actif circulant	3 549	-1 918
charges et produits calculés liés aux stock options	0	0
plus ou moins values de cession	9	-22
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	29	28
<u>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</u>	-1 526	-65
Coût de l'endettement financier net	213	215
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	1 749	1 128
<u>capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</u>	436	1 278
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages du personnel)	387	280
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	823	1 558
B -FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-118	-208
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	39	147
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	0	17
Variation des prêts et avances consentis	0	0
Incidence de variation de périmètre	0	21
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	-79	-23
C- FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital - versées par les minoritaires des sociétés intégrées		
Rachats et reventes d'actions propres	-25	-135
Sommes reçues des actionnaires en compte courant	0	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats d location financement)	-661	-956
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-213	-215
Autres flux liés aux opérations de financement		-36
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-898	-1 342
D - INCIDENCE VARIATIONS DES COURS DES DEVISES		
FLUX NET DE TRESORERIE	-155	193
Trésorerie au 1er janvier	904	711
Flux nets de l' Exercice	-155	193
Trésorerie à fin de période	749	904

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE

11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le groupe n'a pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement.

Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le groupe, nécessite de tels investissements humains. De ce fait, les dépenses R&D au sein du groupe, présentées en charges de la période, ne représentent qu'une part non significative du chiffre d'affaires.

11.2 BREVETS, MARQUES ET LICENCES

Le nom Union Technologies Informatique a été déposé auprès de l'INPI, tout comme l'a été le nouveau sigle UTIGROUP.

UTIGROUP. a également déposé à son nom les marques de produits dont elle est l'éditeur.

- Edi-one
- Net-organize.com
- Net-org@nize

12 INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 COMMUNIQUE SUR LES RESULTATS 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 30 mars 2012



Résultats annuels 2011

- Une rentabilité impactée malgré le maintien d'un bon niveau d'activité
- Des perspectives 2012 favorables

UTI GROUP, société de service informatique dédiée au conseil et à l'intégration des nouvelles technologies au sein des grandes entreprises du secteur tertiaire, publie ce jour ses comptes consolidés au 31 décembre 2011 permettant de faire ressortir les éléments comparatifs suivants :

En K€	31/12/2011	31/12/2010
Chiffres d'affaires	28 457	28 581
Résultat opérationnel courant	745	1 574
En % du Chiffre d'Affaires	2,6%	5,5%
Autres charges opérationnelles ou produits opérationnels	-3 534	1 867
Résultat opérationnel	-2 789	3 441
Coût de l'endettement financier et autres produits et charges financières	-213	-215
Charges d'impôts sur résultat	-2 105	-1 385
Résultat net part du groupe	-5 112	1 847
Résultat par action (en €)	-0,57	0,21

Baisse de la rentabilité malgré le maintien d'un bon niveau d'activité

Après un premier semestre en progression de 4,7 %, l'activité d'UTI GROUP au second semestre 2011 s'inscrit en retrait de 5,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Sur l'ensemble de l'année 2011, le Groupe enregistre ainsi un chiffre d'affaires stable à 28,46 M€ contre 28,58 M€ au cours de l'exercice 2010. Ce niveau d'activité est en ligne avec les objectifs du Groupe compte tenu du contexte économique général morose et après un exercice 2010 en hausse de 11,07 %.

En dépit de ce bon niveau d'activité, le résultat opérationnel courant du Groupe s'inscrit en baisse, impacté par le taux de renouvellement de contrat très nettement supérieur à l'année précédente ayant entraîné une baisse du taux d'activité. Le Groupe enregistre ainsi un résultat opérationnel courant de 745 K€ contre 1 574 K€ en 2010 portant le taux de marge opérationnelle courante au 31/12/2011 à 2,6% contre 5,5% au 31/12/2010.

Le résultat net part du groupe ressort en baisse à -5 112 K€ au 31/12/2011 fortement impacté par des charges opérationnelles exceptionnelles à hauteur de 3 534 K€. Ces charges opérationnelles exceptionnelles sont liées à une dépréciation du fonds de commerce (1,8 M€) sur la base d'une actualisation du plan de développement à moyen terme et d'une provision pour litige fiscal (1,8 M€).

Situation financière

	31/12/2011	31/12/2010
Dettes financières à long terme	303	1 101
Dettes financières à court terme	1 417	1 093
<u>Dettes financières totales</u>	<u>1 720</u>	<u>2 194</u>
Capitaux propres	4 304	9 430
<u>Dettes financières sur capitaux propres</u>	<u>40,0%</u>	<u>23,3%</u>

Sur l'exercice 2011 et après enregistrement de la perte de 5 112 K€, les fonds propres d'UTI GROUP s'inscrivent en baisse de 54 % à 4 304 K€ contre 9 430 K€ en 2010. Le ratio dettes financières sur capitaux propres passe ainsi de 23,3% en 2010 à 40% en 2011.

UTI GROUP a en revanche poursuivi son désendettement au cours de l'exercice avec un niveau de dettes financières totales en retrait de 21% à 1 720 K€ au 31/12/2011 contre 2 194 K€ au 31/12/2010. A l'issue de l'exercice 2013 le Groupe prévoit en outre d'être totalement désendetté hormis le solde de l'emprunt obligataires à échéance 2020 (303 K€ au 31/12/2011).

Des perspectives 2012 favorables

Le contexte économique et politique général ne permet pas de se prononcer avec certitude sur les perspectives commerciales de l'année 2012.

Néanmoins, le niveau d'activité soutenu enregistré depuis le début de l'exercice 2012 associé à des taux d'intercontrats largement inférieurs à ceux enregistrés en 2011 permettent au Groupe d'aborder l'exercice à venir avec confiance.

UTI Group prévoit ainsi de réaliser une année 2012 caractérisée par une hausse de son chiffre d'affaires et de son niveau de rentabilité.

Prochaine publication : Chiffre d'affaires du premier trimestre 2012 - 15 mai 2012

A propos d'UTI Group ...

Cotée sur le Compartiment C d' Euronext Paris, UTI Group est une Société de Services Informatiques, spécialisée dans l'intégration des nouvelles technologies au cœur des systèmes d'information des grandes entreprises. Elle exerce également une activité d'édition et de distribution de logiciels.

Code ISIN : FR0000074197

*Pour plus d'informations, vous pouvez en faire la demande au siège social de la société, 68 rue de Villiers 92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX ou bien consulter le site web : www.uti-group.com.
De plus, le Document de référence pour l'année 2010 a été déposé à l'AMF le 29/04/2011 sous le numéro D. 11-0422 est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-France.org) ainsi que sur le site de UTI GROUP (<http://www.uti-group.com>)*

Contacts

Christian AUMARD

Président Directeur Général

Tél. : 01 41 49 05 10

Christian.aumard@uti-group.com

Samuel Beaupain

Relations Presse

Tél : 01 80 81 50 05

samuelbeaupain@reseau-edifice.com

13 PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE

UTIGROUP. a fait le choix de ne pas inclure de prévisions dans son document de référence.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

14.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTIGROUP.

14.1.1 Composition du Conseil d'Administration de la Société UTIGROUP.

Pour les administrateurs en fonction

Nom et Prénom des Administrateurs en fonction	Date de première nomination comme administrateur	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute autre société depuis les 5 dernières années
Christian AUMARD	17/04/1996	31/12/2013	P.D.G	Néant	LAW INFORATIQUE (Président du CA et administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (Président du CA , D.G. et administrateur) UTIGROUP. Est (Président du CA) UTIGROUP. Luxembourg S.à.r.l (Gérant)
Patrick QUENNET	09/07/1999	31/12/2013	D.G. délégué et administrateur	Néant	UTIGROUP. Est (D.G. et administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (Administrateur) LAW INFORMATIQUE D.G.D depuis le 20/12/2010 SCPI AV HABITAT2 (élu au conseil de surveillance jusqu'à la prochaine Assemblée de 06/2014, vice-président sur exercice 2008-2012) Siège social : 167 quai de la bataille de Stalingrad 92867 Issy-les-Moulineaux cedex RCS Nanterre 480 761 881
Jacqueline FOUET épouse AUMARD	17/04/1996	31/12/2013	D.G. délégué et administrateur	Néant	LAW INFORATIQUE (D.G.D. et administrateur) UTIGROUP.Est(Administrateur)

					UTIGROUP. Rhône-Alpes (Représentant permanent de UTIGROUP., Administrateur)
--	--	--	--	--	--

Il est ici précisé que par décision en date du 21 mai 2002 et consécutivement à la modification statutaire adoptée par l'assemblée générale mixte du 21 mai 2002, le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général sur la tête de Monsieur Christian AUMARD. Celui-ci a donc pris à compter de cette date, le titre de Président et Directeur Général.

Le Conseil d'administration ne comprend dans la période de référence d'administrateur indépendant, ni d'administrateur élu par les salariés.

Chaque administrateur doit détenir au moins une action de la Société.

Aucun des administrateurs n'a été condamné pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années.

Aucune faillite, mise sous séquestre, ou liquidation n'a concerné un administrateur du groupe UTIGROUP. au cours des cinq dernières années.

Aucune incrimination ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un des administrateurs par des autorités statutaires ou réglementaires.

Aucun administrateur d'UTIGROUP. n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

14.2 DIRECTION DU GROUPE

14.2.1 UTIGROUP. EST

Monsieur Christian AUMARD d'administration	Président du Conseil
Monsieur Patrick QUENNET Administrateur	Directeur Général et
Madame Jacqueline AUMARD	Administrateur

14.2.2 UTIGROUP. RHONE ALPES

Monsieur Christian AUMARD	Président et Directeur Général
Monsieur Patrick QUENNET UTIGROUP.	Administrateur
<i>(dont le représentant permanent est Madame Jacqueline AUMARD)</i>	Administrateur

14.2.3 UTIGROUP. LUXEMBOURG SARL

Monsieur Christian AUMARD	Gérant
---------------------------	--------

14.2.4 CADRES DE DIRECTION

Monsieur Eric CARDOSO exerce les fonctions de Directeur Général Adjoint des Opérations au sein d'UTIGROUP.

Madame Florence TOUSSAINT exerce les fonctions de Directeur Général Adjoint des Opérations au sein d'UTIGROUP. Rhône-Alpes et la direction des opérations de UTIGROUP Est.

Madame Mireille ROLLAND exerce les fonctions de Directeur Administratif et Financier du groupe UTIGROUP.

14.3 PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS

Des plans d'options de souscription d'actions ont été mis en place au sein de la société UTIGROUP. au bénéfice des dirigeants et des salariés du Groupe dont le descriptif figure au paragraphe 17 .5.

L'AG du 21 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'option de souscription.

Le 29 février 2008, le conseil d'administration a validé un plan de 150 000 stocks options émises à 1,04 € chacune au bénéfice de 3 salariés.

INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT	
date d'assemblée	Plan N°5
date du conseil d'administration	29/02/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	150 000
le nombre pouvant être souscrites ou achetées par	
- les mandataires sociaux	
- dix premiers attributaires salariés	150 000
Point de départ d'exercice des options	
date d'expiration	28/02/2013
Prix de souscription ou d'achat	1,04 €
modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
nombre d'actions souscrites au	
	31-déc-11
	0
options de souscription ou d'achat d'actions annulées dans l'exercice	0
options de souscription ou d'achat d'actions restantes	150 000

14.4 conflit d'intérêts au sein des organes d'administration et de direction

Il n'y a pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes composant les organes d'administration et de direction générale et leur intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

15 REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES versés à chaque mandataire social

Rémunération et avantages de toute nature, directs et indirects, versés à chaque mandataire social

15.1.1 Principes généraux

La détermination de la rémunération des dirigeants relève de la responsabilité du Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations. En l'état, la Société ne dispose pas de comité des rémunérations. Les rémunérations attribuées aux dirigeants le sont en leur qualité de Président Directeur Général ou de Directeur (trice) Général (e) Délégué (e).

Nous vous précisons que les mandataires sociaux ne perçoivent aucune partie variable en complément de leur rémunération, qu'ils n'ont reçu aucune prime sur l'exercice 2011 et qu'ils ne disposent pas de régime complémentaire de retraite spécifique.

Par ailleurs, la société UTIGROUP. ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration

Nous vous précisons également qu'il n'existe aucun engagement de quelque nature que ce soit, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, qui correspondraient à des éléments de rémunération, ou des indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison – de la prise, - de la cessation, - ou du changement de ces fonctions, - ou postérieurement à celles-ci.

Par ailleurs, s'agissant du montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux a reçu, durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées par UTIGROUP., il est ici précisé que Monsieur Christian AUMARD, Monsieur Patrick QUENNET et Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD n'ont perçu aucune rémunération au titre des mandats sociaux qu'ils exercent dans les filiales du Groupe.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun plan de stock-option.

Nous vous indiquons que les sociétés du groupe UTI ont conclu une convention de prestations de services et d'animation de groupe par laquelle la société mère, LAW INFORMATIQUE fournit aux filiales des prestations d'animation, de conseil et d'assistance en matière de politique commerciale, de marketing, de développement, de croissance externe, de contrôle interne, de recrutement du personnel cadre et dirigeant ainsi que dans le domaine juridique, fiscal et comptable, et ce depuis le 1^{er} janvier 2011. Ces prestations sont facturées à la société UTIGROUP. et à ses filiales moyennant une rémunération HT mensuelle correspondant au montant des frais qu'elle aura engagés dans l'exercice de sa mission augmenté d'une marge de 7% dudit montant.

Les mandataires sociaux des autres sociétés du groupe n'ont aucune rémunération versée par ces sociétés.

15.1.2 Tableaux de présentation des rémunérations

Selon les recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé adopté par le MEDEF et l'AFEP le 06/10/2008.

Christian AUMARD	LAW INFORMATIQUE SA		UTIGROUP. SA	
Président Directeur général	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe			351 000 €	351 000 €
Rémunération variable			0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle			0 €	0 €
Jetons de présence			0 €	0 €
Avantage en nature			0 €	0 €
TOTAL			351 000 €	351 000 €
Jacqueline FOUET AUMARD	Au titre de l'exercice 2011		Au titre de l'exercice 2010	
	LAW INFORMATIQUE SA		UTIGROUP. SA	
Directrice Générale Déléguée	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe			52 000 €	52 000 €
Rémunération variable			0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle			0 €	0 €
Jetons de présence			0 €	0 €
Avantage en nature			0 €	0 €
TOTAL			52 000 €	52 000 €
Patrick QUENNET	Au titre de l'exercice 2011		Au titre de l'exercice 2010	
	LAW INFORMATIQUE SA		UTIGROUP. SA	
Directeur général délégué	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe			193 176 €	193 176 €
Rémunération variable			0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle			0 €	0 €
Jetons de présence			0 €	0 €
Avantage en nature			6 093 €	6 093 €
TOTAL			199 269 €	199 269 €

L'avantage en nature concerne la mise à disposition d'un véhicule.

Les rémunérations versées par LAW INFORMATIQUE ne sont pas précisées.

La société ne verse pas de jetons de présence aux mandataires sociaux dirigeants ou non dirigeants (applicable au cours de l'exercice 2010)

La société n'accorde pas d'option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux

Il n'existe pas d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux.

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHATS D' ACTIONS

Historique des attributions d'Options de souscription ou d'achats d'actions			
	plan N°5	Plan N°	plan N°
Date d'assemblée	22/01/2008		
Date du conseil d'administration	29/02/2008		
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	150 000		
Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux	0		
Christian AUMARD	0		
Jacqueline FOUET AUMARD	0		
Patrick QUENNET	0		
Point de départ d'exercice des options	01/03/2008		
Date d'expiration	28/02/2013		
Prix de souscription ou d'achat	1,04 €		
Modalités d'exercice			
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2011	0		
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	0		
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	150 000		

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Christian AUMARD	OUI		NON		NON		NON	
Président Directeur général								
Date début du mandat								
Date fin mandat	31/12/2013							
Jacqueline FOUET AUMARD	OUI		NON		NON		NON	
Directrice Générale Déléguée								
Date début du mandat								
Date fin mandat	31/12/2013							
Patrick QUENNET	OUI		NON		NON		NON	
Directeur général délégué								
Date début du mandat								
Date fin mandat	31/12/2016							

6 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

16.1.1 Règlement intérieur du Conseil d'administration

A ce jour, aucun règlement intérieur ou code de déontologie n'a été adopté.

Aucune disposition n'a été prise quant à l'élaboration d'un règlement intérieur ou d'un code de déontologie pour organiser le fonctionnement du Conseil d'administration.

Les mandataires sociaux peuvent obtenir toute information nécessaire à l'exercice de leur mandat social auprès du Conseil d'administration.

16.1.2 Evaluation du Conseil d'administration

A ce jour, aucune mesure spécifique d'évaluation du Conseil d'administration n'a été mise en place.

16.1.3 Réunion du Conseil d'administration

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, selon un calendrier communiqué régulièrement aux administrateurs pour les mois à venir (sauf urgence).

Voir 16-4 Rapport du Président du Conseil d'Administration qui détaille l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration.

Il y a eu en 2011 4réunions du conseil d'administrations de la société mère, 2 réunions pour UTIGROUP.Est et 2 pour UTIGROUP.Rhône-Alpes.

En tant que de besoin, il est recouru à des présentations commentées par le management et à des remises de documents complémentaires.

16.2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La situation critique de l'entreprise durant les années passées et les engagements personnels au travers des comptes courants d'associés des différents actionnaires significatifs de l'entreprise n'ont pas permis la cooptation d'administrateur indépendant compte tenu de la situation de risque auquel l'entreprise devait faire face. Cette situation devrait entraîner le maintien d'un conseil fortement impliqué par les enjeux financiers.

Lors de sa séance du 4 décembre 2008, les Membres du Conseil d'administration ont exprimé leur volonté de se référer au sein de la Société aux règles de gouvernement d'entreprise issues du code AFEP/MEDEF (disponibles sur le site Internet: www.medef.fr).

Il est toutefois précisé que la taille de la société UTIGROUP. ne justifie pas la mise en œuvre de certains Comités, comme notamment du Comité des rémunérations préconisé par ledit code.

Pour autant, dorénavant, le Conseil veillera à se référer lors de la détermination de la rémunération des dirigeants auxdites recommandations, sachant que les rémunérations des dirigeants d'UTIGROUP. et leur mode de fixation répondent d'ores et déjà à un grand nombre de ces recommandations, ceux-ci ne bénéficiant notamment pas d'options d'achat ou de souscription d'actions, de régimes de retraite supplémentaires spécifiques, de parachutes dorés en cas de départ voire de contrats de travail au sein de la Société.

16.3 PROCEDURES DE CONTROLES INTERNES

16.3.1 Rapport du Président

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil
d'Administration,
sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques
(article L. 225-37 du Code de commerce)

Conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce résultant de l'article 117 de la Loi de Sécurité Financière, le Président du Conseil d'Administration d'UTIGROUP. rend compte dans le présent rapport approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 26 mars 2012 des informations relatives :

- à la composition et aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration,
- aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le groupe UTIGROUP.,
- au gouvernement d'entreprise en matière de rémunération des dirigeants,
- aux modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales de la Société,

PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Il existe à ce jour plusieurs comités au sein de la Société mais de façon générale la Société n'a pas à ce jour procédé à la mise en place de mesures de gouvernement d'entreprise.

I. Le Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et dix-huit au plus sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion, pris parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La durée des fonctions des administrateurs nommés par l'assemblée générale est de six années au plus.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé qui se tient dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Le conseil d'administration peut être renouvelé soit en totalité, soit par fractions, de manière que le renouvellement soit aussi régulier que possible et que la durée des fonctions d'un administrateur n'excède jamais six années.

Au cours de l'exercice 2011, le conseil d'administration était composé de trois membres : Monsieur Christian AUMARD (Président), Monsieur Patrick QUENNET, et Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD.

Le Conseil d'administration se trouve ainsi composé de 66% d'hommes et de 33% de femmes.

Les mandats d'administrateur de Monsieur Christian AUMARD et de Madame Jacqueline AUMARD ont été renouvelés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 mai 2008 pour une durée de 6 années.

Le mandat de Monsieur Patrick QUENNET a été renouvelé le 24 mai 2011 pour une durée de 6 années.

Séances et participation

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, selon un calendrier communiqué régulièrement aux administrateurs pour les mois à venir (sauf urgence).

Nombre de séances en 2011

Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises au cours de l'exercice 2011, contre 6 fois durant l'exercice 2010.

Assiduité

Les administrateurs étaient présents à chaque réunion du Conseil d'administration.

Accès à l'information

Convocation

Chaque convocation est adressée au moins 5 jours avant le Conseil (sauf urgence) et systématiquement assortie d'un ordre du jour détaillé.

Dossier préparatoire aux travaux du Conseil

Chaque administrateur reçoit, plusieurs jours avant le Conseil, un dossier exhaustif des points traités à l'ordre du jour, lorsque les questions devant être abordées le nécessitent pour lui permettre d'être pleinement informé de l'activité de la Société et de participer efficacement aux séances.

En séance

Les membres du Conseil d'Administration sont régulièrement et individuellement informés de la situation financière de la Société, de sa trésorerie, des activités des pôles, des conditions et perspectives du marché, ainsi que des litiges susceptibles d'avoir une incidence sur sa situation ou son activité. En tant que de besoin, il est recouru à des présentations commentées par le management et à des remises de documents complémentaires.

En dehors des séances

Afin d'assurer un niveau élevé d'information des administrateurs, ceux-ci sont destinataires des articles de presse et des analyses financières publiées sur UTIGROUP.

Points principaux débattus en 2011

Outre les points et décisions relevant légalement de cet organe, le Conseil a débattu de toutes les actions majeures conduites en 2011, tant sur le plan externe (acquisitions, marchés et stratégie du Groupe, politique financière, ..), qu'interne (organisation, nominations, rémunération, fonctionnement, financement,..).

Règlement Intérieur

A ce jour aucun règlement intérieur ou code de déontologie n'a été adopté.

Les mandataires sociaux peuvent obtenir toute information nécessaire à l'exercice de leur mandat social auprès du Conseil d'administration.

Notion d'administrateur indépendant

Il n'a été à ce jour désigné au sein du Conseil d'Administration de la Société aucun administrateur indépendant tel que défini dans le rapport Bouton.

Limitation apportée par le Conseil aux pouvoirs du Directeur Général

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie arrêtée annuellement en Conseil, le Président Directeur Général dispose des pouvoirs les plus étendus, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Ces limitations s'appliquent à toutes les opérations de la Société et de l'ensemble de ses filiales. Elles sont également applicables aux Directeurs Généraux Délégués.

II. Les Comités spécialisés contribuant à l'efficacité des travaux du Conseil

Il existe, à ce jour, un comité au sein de la Société au sens du rapport Bouton : le Comité d'acquisition auquel le Directeur Général Adjoint et la Directrice Administrative et Financière participent. Le rôle de ce dernier est d'analyser et d'assister les membres du Conseil d'Administration dans la mise en œuvre des projets d'acquisition du groupe (cf. dispositif de contrôle interne), tels qu'ils ont été élaborés et proposés par la société LAW INFORMATIQUE, société animatrice du Groupe UTI

LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le Contrôle interne est l'organisation des processus, des procédures et des contrôles encadrée par la Direction générale et relayée par l'ensemble de l'entreprise, ayant pour finalité d'assurer la maîtrise globale des risques et de donner une assurance raisonnable que les objectifs stratégiques sont bien atteints

Le dispositif de contrôle interne au sein du Groupe UTIGROUP. est identique dans la société-mère et les filiales et repose sur un ensemble d'éléments permettant de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de contrôle interne suivants :

Mise en œuvre effective et optimisation des opérations ;

Fiabilité des informations financières ;

Conformité aux lois, réglementations et directives internes en vigueur.

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité de des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources. Le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Ce dispositif repose sur des directives élaborées, sur la responsabilisation des directions en charge des activités, la collégialité dans le processus de prise de décisions, et la séparation des fonctions d'exécution et de contrôle.

Le Groupe de direction est animé, en sus du Président Directeur Général et de ses Directeurs Généraux Délégués, par un Comité couvrant la totalité du périmètre de l'entreprise composé des Directeurs Généraux Adjoints opérationnels par régions (au nombre de deux) et du Directeur Administratif et Financier.

Le Groupe de direction se réunit régulièrement une fois par mois et de manière ad-hoc en tant que de besoin. Il constitue un organe de décisions pour les questions qui relèvent, par leur importance financière ou leur aspect stratégique et/ou transversal.

Dispositif de recensement et de Gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne a notamment pour objectif de répondre au mieux aux risques majeurs pouvant impacter l'atteinte des objectifs que s'est fixé le Groupe.

Ressources et services affectés au contrôle interne et à la gestion des titres

La gestion des risques opérationnels, commerciaux financiers et comptables repose sur une organisation structurée à deux niveaux faisant intervenir les organes opérationnels (directions opérationnelles) et la Direction Générale, sachant que chaque direction opérationnelle a défini les procédures propres à l'activité quotidienne du service dont elle a la charge.

Les séquences de pilotage hebdomadaires, mensuelles et annuelles décrites dans les paragraphes ci-dessous sont l'occasion d'un recensement des risques rencontrés par la société UTIGROUP. et/ou ses filiales.

Ces informations et alertes sont ensuite directement gérées par la Direction Générale de chaque entité concernée.

Par ailleurs, le Groupe s'est doté de professionnels externes qui conseillent et assistent la Direction Générale dans ses prises de décision.

La nature des principaux facteurs de risque du Groupe est détaillée dans le rapport de gestion.

Activités de contrôle / Evaluation du contrôle interne

Les activités de contrôle sont principalement dévolues à la Direction Générale lorsque les procédures de gestion et de suivi sont assurées par une direction ou un comité opérationnel.

Gestion et élaboration de l'information financière et comptable

La clarté de l'information financière et la pertinence des méthodes comptables font l'objet de la surveillance exercée par le Groupe de Direction. L'élaboration des comptes sociaux et consolidés est assurée par la Direction Administrative et Financière sous la supervision de la Direction Générale.

Le processus d'élaboration des comptes consolidés est conforme à la réglementation en vigueur, la consolidation a été reprise en interne depuis le 30/06/2007.

Les comptes du Groupe font l'objet d'un audit annuel et d'une revue semestrielle par les Commissaires aux comptes du Groupe.

Le comité commercial : Gestion et suivi des activités de délégations de personnel et intégration de systèmes

Un comité commercial se réunit chaque semaine et chaque mois en présence du Président Directeur Général, le Directeur Général Adjoint en charge des opérations, des responsables d'agence commerciale et des ingénieurs commerciaux.

L'objectif du comité commercial est, dans le respect de la politique du groupe définie par la société animatrice :

D'agréger une vision globale de l'activité commerciale de la société,

D'affiner la stratégie d'attaque du marché en révisant, si besoin les priorités associées,
De définir toute intervention particulière à mener en y associant les acteurs concernés,
D'analyser les évolutions du marché en tendance.

L'avancement des travaux au forfait, le suivi budgétaire et le taux de rendement des opérations au forfait sont suivis mensuellement par l'exploitation des Fiches Mensuelles d'Activité (FMA).

Pour la partie délégation de personnel, il est procédé mensuellement à un contrôle entre le service paie, et la facturation, consistant à rapprocher les bulletins de salaires des FMA et de la facturation s'assurant ainsi de l'exhaustivité du traitement.

A cet effet, chaque fin de mois un état permettant un suivi rigoureux des factures à établir est formalisé par l'équipe opérationnelle, de même qu'un rapprochement entre la facturation et la production.

Pour la partie produits, le cycle « Développement-Livraison-Installation-Recette » est contractuel et fait l'objet d'un suivi d'avancement par gamme de produits.

Le comité de recrutement

Il se compose du Directeur Général Adjoint en charge des opérations et des recruteurs.

L'objectif du comité de recrutement est d'ajuster la politique de recrutement conformément aux directives de la société animatrice du Groupe.

Gestion du crédit

Un comité de crédit se réunit chaque semaine au siège de Levallois Perret. Il est composé par la direction des opérations, par la direction administrative et financière et par l'assistante de la direction des opérations chargée du suivi des impayés.

L'objectif du comité est le suivi des opérations enregistrées chez le « Factor », le suivi des impayés et les moyens et actions à mettre en œuvre pour recouvrer les créances en retard.

Gestion et suivi de l'endettement et de la trésorerie du Groupe

Le service Comptabilité-Finance du Groupe centralisé chez UTIGROUP. est composé d'une directrice administrative et financière assistée d'une équipe de 2 collaborateurs sur Paris avec une grande polyvalence.

Le département finance à partir des extractions informatiques journalières de chaque banque, valide la position des différents comptes.

Le rapprochement ainsi opéré journalièrement est complété des opérations en cours, ainsi que de la centralisation des flux financiers par nature et par banque permettant une mise à jour régulière des prévisions de trésorerie.

La synthèse de ces informations financières fait l'objet d'une analyse entre le prévisionnel et le réalisé qui est mis à la disposition de la direction générale sur un serveur sécurisé.

La Société, dans le souci de minimiser ses risques financiers, ne détient aucun instrument financier à l'exception de ses propres titres, dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat, et des titres en capital de ses filiales.

Traitement comptable des comptes sociaux

La comptabilité générale de la société –mère et des filiales est tenue à partir d'un Logiciel de la Société CEGID pour l'ensemble du Groupe, cet outil donnant une garantie en matière de sécurité.

Le traitement de l'information comptable est quotidien, et divisé en 3 pôles :

Achats / Fournisseurs / Imputation / Règlements / Pointage

Ventes / Subrogation / Imputation / Encaissements / Pointage / Relance

Trésorerie / Rapprochements bancaires / Mise à jour Prévisionnel

Les écritures d'Opérations Diverses (TVA, Provisions courantes, etc....) sont établies par la directrice administrative et financière.

Gestion et traitement de la paie

Le service paie collecte l'ensemble des éléments variables auprès des Directeurs Généraux Adjointes de Paris et de Province. Ces informations sont contrôlées, exploitées puis traitées au sein du logiciel SAGE pour l'établissement de la paie.

Dans un souci de sécurisation et de simplification des traitements comptables, les notes de frais des collaborateurs sont réglées avec 1 mois de décalage sur la paie après validation par le Directeur Général Adjoint Opérationnel.

Le service paie produit mensuellement les états des charges sociales en s'assurant de la mise à jour des paramètres sociaux.

Le responsable de la paie justifie de manière permanente la totalité des soldes des comptes sociaux de même qu'elle assure la gestion des congés payés et des RTT de chaque collaborateur.

La paie de l'ensemble du Groupe est tenue selon les mêmes principes, les filiales tant de Lyon que de Niederhausbergen sont traitées à Paris.

Traitement comptable des comptes consolidés

L'élaboration des comptes consolidés est réalisée par le service comptable du siège social. Les comptes sont établis suivant le Référentiel IFRS.

Gestion des opérations de développement

Les projets d'acquisition d'actifs retenus par la société animatrice du Groupe sont systématiquement analysés au sein d'un Comité d'acquisition.

Composé du Président Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, du Directeur Administratif et Financier ; ce Comité décide des modalités de mise en œuvre de ces opérations, de leur analyse et nomme un responsable de projet.

Une fois les conditions juridique, financière, technique et commerciale de ces opérations arrêtées, ce comité valide la stratégie de valorisation, les hypothèses retenues et le prix qui sera éventuellement proposé sous réserve d'un examen plus approfondi et de la décision du Groupe de direction.

Le Groupe a également pour pratique courante de se faire assister d'experts externes (avocats, fiscalistes, auditeurs, conseils,..) autant que de besoin.

Prévention de la fraude

L'ensemble des dispositions de contrôle opérationnel de l'activité et des engagements des sociétés du Groupe constitue les éléments centraux de prévention de la fraude.

Certification ISO 9001 : 2008

Depuis 2006 le groupe est certifié ISO 9001 : 2000 par l'AFAQ. En 2009 le renouvellement de cette certification a été obtenue version 2008 de la norme. Ce certificat ISO 9001 : 2008 est valable pour 3 ans, mais contrôlé chaque année. En novembre 2011, après un audit de qualité le renouvellement a été obtenu pour une année. Cette démarche qualité fiabilise nos procédures et renforce le contrôle interne de l'entreprise.

Pistes d'amélioration

La Société est en veille sur les systèmes et outils susceptibles d'apporter une amélioration dans la gestion, par les différents comités, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Lors de sa séance du 4 décembre 2008, les Membres du Conseil d'administration ont exprimé leur volonté de se référer au sein de la Société aux règles de gouvernement d'entreprise issues du code AFEP/MEDEF (disponibles sur le site Internet: www.medef.fr).

Il est toutefois précisé que la taille de la société UTIGROUP. ne justifie pas la mise en œuvre de certains Comités, comme notamment du Comité des rémunérations préconisé par ledit code.

Pour autant, dorénavant, le Conseil veillera à se référer lors de la détermination de la rémunération des dirigeants auxdites recommandations, sachant que les rémunérations des dirigeants d'UT1 GROUP et leur mode de fixation répondent d'ores et déjà à un grand nombre de ces recommandations, ceux-ci ne bénéficiant notamment pas d'options d'achat ou de souscription d'actions, de régimes de retraite supplémentaires spécifiques, de parachutes dorés en cas de départ voire de contrats de travail au sein de la Société.

Rémunération des mandataires sociaux

Une information complète est fournie aux actionnaires dans le rapport de gestion de la Société s'agissant de la rémunération totale ainsi que les avantages de toute nature versés par la Société, durant l'exercice écoulé, à chacun des mandataires sociaux.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, la Société UTIGROUP. entend se référer au code AFEP-MEDEF ainsi modifié pour l'élaboration de son rapport de gestion en suivant notamment la présentation -standardisée des rémunérations telle que proposé par l' AFEP-MEDEF.

Il est ici toutefois rappelé qu'il n'a été versé au cours de l'exercice 2011, tout comme par le passé, aucun jeton de présence aux administrateurs de la Société et aux administrateurs de ses filiales.

Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux administrateurs. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des membres du Conseil d'administration

Il est également fait mention de la publication dans le rapport de gestion des informations concernant la structure du capital de la Société et des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES (ARTICLE 18 DES STATUTS DE LA SOCIETE)

L'assemblée générale est composée de tous les actionnaires de la Société.

Elle est convoquée et délibère dans les conditions prévues au Code de commerce.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit.

Dans toutes les assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Le Président

16.3.2 Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration

Société UTIGROUP SA

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société UTI Group et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce

Paris, le 25 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

IGREC

**BURBAND KLINGER
ET ASSOCIES**

Thierry Sartre
Associé

Emmanuel Klinger
Associé

17 SALARIES

17.1 LES SALARIES

17.1.1 Effectifs moyens du groupe

L'effectif moyen du Groupe en 2011 se présente comme suit:

Effectif moyen groupe	2011	2010	2009
Direction Générale Administration	15	18	17
Commerciaux	15	13	14
Ingénieurs/Techniciens	283	285	277
Total	313	316	308

L'âge moyen et l'ancienneté des collaborateurs de UTIGROUP. au 31 décembre 2011 se décomposent de la façon suivante:

AGE :		<30 ANS	de 30 à 40 ANS	>40 ANS	TOTAL	AGE MOYEN
UTI Paris	Dirigeants & Administratifs.	0	2	1	3	
	Commerciaux	5	8	6	19	
	Ingénieurs	45	62	113	220	
	Total Paris	50	72	120	242	
UTI Lyon	Dirigeants & Administratifs.	0	0	3	3	
	Commerciaux	0	2	0	2	
	Ingénieurs	10	14	8	32	
	Total Lyon	10	16	11	37	
UTI Est	Dirigeants & Administratifs.	0	0	0	0	
	Commerciaux	1	1	0	2	
	Ingénieurs	8	9	5	34	
	Total Est	9	10	5	24	
UTI Lux	Dirigeants & Administratifs.	0	0	0	0	
	Commerciaux	0	0	0	0	
	Ingénieurs	0	0	0	0	
	Total Lux	0	0	0	0	
TOTAL :		69	98	136	303	40
		23%	32%	45%	100%	

ANCIENNETE		<5 ANS	de 5 à 10 ANS	>10 ANS	TOTAL	Ancienneté moyenne (en année)
UTI Paris	Dirigeants & Adm.	2	1	0	3	
	Commerciaux	12	3	4	19	
	Ingénieurs	128	28	64	220	
	Total Paris	142	32	68	242	6
UTI Lyon	Dirigeants & Administratifs.	1	1	1	3	
	Commerciaux	2	0	0	2	
	Ingénieurs	23	5	4	32	
	Total Lyon	26	6	5	37	5
UTI Est	Dirigeants & Administratifs.	0	0	0	0	
	Commerciaux	0	0	0	0	
	Ingénieurs	16	2	4	24	
	Total Est	16	2	4	24	4
UTI Lux	Dirigeants & Administratifs.	0	0	0	0	
	Commerciaux	0	0	0	0	
	Ingénieurs	0	0	0	0	
	Total Lux	0	0	0	0	0

TOTAL :		184	40	77	303	6
		61%	13%	26%	100%	

Notons par ailleurs que le groupe a employé 55 personnes en sous-traitance au cours de l'année 2011.

Effectif UTIGROUP. au 31/12	2011	2010	2009
Direction Générale Administration	6	9	7
Commerciaux	23	25	18
Ingénieurs/Techniciens	274	293	269
Total	303	327	294

sous traitance	55	45	29
Total opérationnels	329	338	298

UTIGROUP. calcule le taux d'affectation en divisant le nombre de jours de production majoré des congés maladie, des congés payés et RTT (collaborateurs assistance technique, collaborateurs produits, collaborateurs sous-traitants,) par le nombre de jours d'activité totale de la société (Salariés productifs : interne et sous-traitants). Le dénominateur tient compte de tous les jours de production et d'absences (Maladie, Congés payés, RTT, formation).

UTIGROUP. calcule le taux d'activité comme le rapport entre les jours de production (jours assistance technique + jours produits+ jours administratif +jours commerce) et les jours totaux que la société aurait pu produire diminué des congés, RTT et absences.

Les périodes de remises commerciales lors des missions d'assistance technique sont assimilées dans le calcul à des jours facturés (à zéro). En effet, ce type de remise est considéré comme financière impactant le taux de facturation journalier et non la présence effective du collaborateur sur le site du client.

Les taux d'affectation (limités aux opérationnels AT internes) évoluent de 2009 à fin 2011 de la manière suivante :

Taux activité En %	2011	2010	2009
Janvier	95,8	97,7	93,9
Février	92,8	96,5	93,3
Mars	93,9	96,9	94,1
Avril	95,9	96,8	93,1
Mai	97,3	97,2	93,7
Juin	97,0	98,6	94,6
Juillet	95,6	99,1	95,6
Août	96,2	98,0	97,0
Septembre	95,4	97,1	95,3
Octobre	93,8	98,0	94,4
Novembre	96,0	97,4	96,8
Décembre	97,4	97,4	96,3
Moyenne	95,6	97,6	94,8

Sur les premiers mois de 2012, le taux d'activité s'élève à :

Taux activité En %	2012
Janvier	97,0
Février	96,9
Mars	97,3
Avril	
Moyenne	97,1

17.1.2 Gestion des ressources humaines et politique d'embauche

La politique de gestion des ressources humaines au sein du Groupe est axée vers la fidélisation de ses équipes d'encadrement afin de favoriser la qualité de ses prestations.

Cette politique passe par l'embauche et la formation de jeunes diplômés sur les métiers de base du Groupe complétée par un ajout de compétences dans les métiers de la haute technologie lorsque le marché le permet. Ces embauches sont effectuées en contrat à durée indéterminée.

Cette recherche de la qualité fortement ancrée dans la culture de l'entreprise a permis au Groupe de se construire, rapidement, une image de sérieux et de compétitivité.

Les salariés relèvent de la convention collective SYNTEC.

17.1.3 Formation professionnelle

Le Groupe a dédié dans ses locaux de Levallois Perret plusieurs bureaux ou plates-formes équipés de machines, documentations et logiciels langage et technique, lesquels sont mis à la disposition de la formation interne.

Par ailleurs, des sessions de formation sont organisées à raison d'un jour par semaine sur plusieurs mois. Des sessions de formation à la qualité ont été organisées, afin de répondre aux objectifs Qualité que UTIGROUP. se fixe annuellement. 23 modules de formation qualité sont à disposition des collaborateurs dans l'espace Qualité du site extranet des collaborateurs d'UTIGROUP.

Des formations techniques ou fonctionnelles sont également disponibles sur l'intranet du groupe.

Enfin, certains collaborateurs bénéficient de formations dispensées chez les clients à la charge d'UTIGROUP.

17.1.4 Politique salariale

La politique salariale de la Société au cours de l'exercice a consisté à maintenir les rémunérations des collaborateurs compte tenu de stabilisation tarifaire imposée par les grands comptes qui représentent la majeure partie du fonds de commerce du Groupe.

Il a été procédé à des augmentations au cas par cas quand il a été possible d'augmenter le tarif du collaborateur, ou en cas de risque grave de démission sur des profils stratégiques.

Le turn-over a également contribué à la maîtrise de la masse salariale, les ingénieurs expérimentés et plus rémunérés étant remplacés par de jeunes diplômés aux salaires plus faibles, mais qui deviennent rapidement opérationnels après avoir suivi la formation dispensée en interne par la Société.

Ainsi, le Groupe a pu maintenir des prix de facturation de prestations à des niveaux compétitifs par rapport à la concurrence tout en protégeant le niveau de rentabilité eu égard à la pression sur les tarifs que subissent toutes les SSII.

17.1.5 Intéressement du personnel

Les salariés de la société UTIGROUP. bénéficient d'une participation sur les résultats conformément aux conditions de la loi en vigueur.

Plus aucun plan d'option de souscription d'actions n'était en vigueur au sein de la Société

L'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

Par décision en date du 29 février 2008, le conseil d'administration a procédé, sur délégation de pouvoir qui lui avait été conféré par l'assemblée générale du 22 janvier 2008 à l'arrêté du plan n°1 et à l'attribution de 150.000 options donnant droit à la souscription de 150.000 actions nouvelles à trois salariés de la Société et de ses filiales comme suit :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION									
Plans autorisés par l'assemblée générale du 22 janvier 2008									
Date du conseil	Quantité Attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options caduques	Date limite de levées	dilution potentielle au 31 décembre 2011
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	1 Salarié d'UTIGROUP. pour 100.000 options 1 Salarié d'UTIGROUP. pour 25.000 options 1 Salarié d'UTIGROUP. RHONE ALPES pour 25.000 options	1 ^{er} mars 2009	0	0	0	28-févr-13	1,70%
TOTAL	150 000								

La délégation de pouvoir conférée au Conseil lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2008 pour consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital, dans la limite de 3 % du capital social de la Société, est arrivée à son terme le 22 mars 2011.

En dehors du programme de souscription d'actions, il n'existe pas de programme de participation des salariés au capital de la société UTIGROUP. de type plan d'épargne d'entreprise ou fonds communs de placement d'entreprise

La société n'a pas versé de participation des salariés depuis les exercices 1998, 1999, 2000 et 2001.

Cette participation est gérée par la société. La participation de 2001 n'est plus rémunérée depuis le 01/04/2007 conformément à l'accord de participation qui prévoyait une rémunération pendant une durée de 5 ans.

La participation des salariés s'est élevée à 287 K€ en 2010, il n'y en a pas en 2011.

17.2 PARTICIPATIONS ET STOCKS-OPTIONS

Aucun administrateur n'a de stock-option.
Leur participation dans la société est décrite paragraphe 18.

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

L'actionnariat au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

	Actionnaires	Au 31 décembre 2011			Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009		
		Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires Dirigeants et/ou agissant de concert	Christian et jacqueline AUMARD	1 000	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	2 925 189	33,8%	44,5%
	LAW INFORMATIQUE	4 707 069	54,4%	62,3%	4 707 069	54,4%	62,2%	1 365 012	15,8%	20,9%
	Diane AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	24 756	0,3%	0,2%
	Benoît AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	24 036	0,3%	0,2%
	Romain AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	25 036	0,3%	0,2%
	Patrick QUENNET	1 000	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	302 850	3,5%	4,5%
	Christine QUENNET	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	11 817	0,1%	0,1%
	Auto détention	456 414	5,3%	0,0%	443 193	5,1%	0,0%	326 427	3,8%	
	Autres nominatifs	182 206	2,1%	3,7%	189 899	2,2%	3,8%	198 708	2,3%	3,0%
	Public	3 311 047	38,2%	34,0%	3 318 575	38,3%	34,0%	2 526 958	29,2%	19,3%
	FINANT	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	927 947	10,7%	7,1%
	Total	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%

Les fondateurs ont apportés leurs titres UTIGROUP. à la société LAW informatique le 22 décembre 2010.

Le reclassement de titres a été autorisé par l'AMF le 6 janvier 2011.

18.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL D'UTIGROUP.

Les intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur sont définis ci-dessus étant ici rappelé que Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD et Monsieur Christian AUMARD détiennent 91 % du capital de la Société LAW INFORMATIQUE, qui n'a pas d'autre activité que la détention de sa participation dans UTIGROUP.

Les intérêts des dirigeants dans le capital des filiales de l'émetteur sont définis au paragraphe 7.2 1 sociétés composant le groupe.

Les dirigeants n'ont pas d'intérêts dans le capital des sociétés clientes ou fournisseurs d'UTIGROUP.

Enfin, aucun dirigeant ne détient de droits sur les actifs du Groupe.

A la connaissance de la Société, les seuls franchissements de seuil déclarés au 31 décembre 2011 sont dus au reclassement des titres des dirigeants au sein de LAW informatique (seuils à la baisse pour Christian AUMARD et Jacqueline AUMARD, seuils à la hausse pour LAW INFORMATIQUE., y compris le seuil statutaire de 2%.

Les actionnaires de LAW Informatique sont après l'apport des titres UTIGROUP. :

Répartition du capital	nb actions	% DV
Jacqueline AUMARD	3 906	47,59%
Christian AUMARD	3 581	43,63%
Diane AUMARD (HASSANINE)	45	0,55%
Benoit AUMARD	43	0,52%
Romain AUMARD	47	0,57%
Michel LAFORET	1	0,01%
Patrick QUENNET	524	6,38%
Christine QUENNET	26	0,32%
Matthieu QUENNET	35	0,43%
Total Capital LAW INFORMATIQUE	8 208	100,00%

18.3 PACTE D'ACTIONNAIRES ET CONVENTIONS

La famille AUMARD, Law informatique et la famille QUENNET ont déclaré le 11 juillet 2005 une action de concert auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Ils ont regroupés leurs participations au sein de LAW Informatique.

18.4 DETENTION DE LA SOCIETE

Les Fondateurs ont déclaré une action de concert. Ils possèdent plus de 54% des actions en capital et 62% en droits de vote (les droits de vote double des titres nouveaux de LAW informatique interviendra fin 2012).

Les fondateurs détiennent et contrôlent donc directement le groupe.

Les fondateurs appliquent les différents règlements qui s'appliquent légalement à la société.

Il n'y a pas de contrôles ou de mesures spécifiques prises en vue d'assurer qu'il ne soit exercé de manière abusive.

Il n'y a pas de disposition prise en cas de changement de contrôle de la société, hormis un droit de vote double pour les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans.

18.5 FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Les franchissements de seuil déclarés sont consultables sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

A partir de la page d'accueil, il faut choisir la rubrique « décisions et informations financières », puis la rubrique « présentation », puis sur la ligne « franchissement de seuil » vous trouverez la fonction « recherche thématique ». En sélectionnant les critères il apparaît en date du premier juillet 2006 deux déclarations de franchissement de seuil pour UTIGROUP. , l'une au 13 juillet 2005 , l'autre au 7 septembre 2005

En date du 13 juillet 2005, les fondateurs (référence AMF 200C1256) ont annoncé détenir 54,92% du capital et 69,37% des droits de vote.

En date du 7 septembre 2005, la société FINANT (référence AMF 200C1493) a déclaré détenir 21,56% du capital et 14,02% des droits de vote.

Il n'y a pas eu de déclaration de franchissement de seuil en 2006.

Il y a eu un franchissement de seuil à la baisse déclaré par la société Finant en novembre 2007. (moins de 20% du capital et moins de 15% des droits de vote).

Le 27 mai 2008, FINANT a annoncé un franchissement de seuils à la baisse (978 534 actions soit 11,3% du capital et 7,4% des droits de vote).

En janvier 2010, FINANT a annoncé avoir vendu la totalité de sa participation.

Suite au regroupement des actions UTIGROUP. détenus en direct par les fondateurs au sein de LAW, il y a eu des franchissements de seuil à la baisse pour Christian et Jacqueline AUMARD et à la hausse pour LAW Informatique le 20 décembre 2010.

Il n'y a pas eu d'autre franchissement de seuil déclaré à la société jusqu'à la date d'enregistrement du document de référence.

19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

19.1 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Il n'y a pas d'opérations avec des apparentés hormis celles reprises dans le rapport spécial des commissaires aux comptes (confère paragraphe 20 informations financières, pour les années antérieures confère les documents de référence citées en première page).

Selon les normes IFRS (IAS 24), les informations sur les parties liées sont reprises des notes des comptes consolidés au 31/12/2010 détaillée ci-après :

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE : convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe depuis le 1^{er} janvier 2011 pour 892 K€ et solde clients 134 K€
- Christian AUMARD : avance en compte courant 1 596 K€
- Patrick QUENNET : avance en compte courant 213 K€

**20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE
FRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERES ET LES RESULTATS
DE L'EMETTEUR**

La société n'a pas d'engagements hors bilan complexes (equity, swaps, titrisation), ni de sociétés ad hoc déconsolidées, ni de clause de complément de prix sur les acquisitions d'entreprise.

20.1 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011



COMPTES ANNUELS au 31/12/2011

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE
(UTIGROUP.)

Société anonyme au capital de 1 731 747 euros

Siège social : 68, rue de Villiers
92 532 LEVALLOIS PERRET CEDEX

RCS Nanterre 338 667 082
Code APE 6202 A (721 Z) – Siret 338 667 082 00048

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

UTI GROUP

en Euro

ACTIF	Brut	Amort./Prov.	31/12/2011	31/12/2010
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche & de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	309 030	-305 360	3 670	659
Fonds commercial	25 585 511	-13 921 511	11 664 000	13 392 336
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	0	0	0	0
Inst. Techn. mat. et out. industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	693 337	-622 895	70 443	82 298
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées				
Autres participations	4 817 920	-600 000	4 217 920	4 217 920
Créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	509 562	0	509 562	454 953
Autres immobilisations financières	733 368	-311 933	421 436	635 516
ACTIF IMMOBILISÉ	32 648 729	-15 761 699	16 887 029	18 783 682
Stocks et en cours				
Matières premières & autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes sur commandes				
Créances				
Clients comptes rattachés	1 507 662	-60 846	1 446 816	1 414 340
Autres créances	848 769	0	848 769	713 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	15 301	0	15 301	30 606
Disponibilités	342 632		342 632	241 302
Charges constatées d'avance	283 569		283 569	288 152
ACTIF CIRCULANT	2 997 933	-60 846	2 937 086	2 687 770
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF	35 646 661	-15 822 546	19 824 116	21 471 452

UTI GROUP

en Euro

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
Capital		
Capital social (dont versé : 1 731 747 €)	1 731 747	1 731 747
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 632 446	2 632 446
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	173 175	173 175
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	0	0
Résultat		
Report à nouveau	5 286 792	2 043 159
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)	-3 568 085	3 243 633
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	6 256 075	9 824 159
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	275 826	307 700
Provisions pour charges	1 762 537	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 038 363	307 700
Emprunts		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	413 518	413 518
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	979 665	1 638 158
Emprunts et dettes financières divers	2 793 271	2 373 924
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 811 853	1 275 810
Dettes fiscales et sociales	3 917 231	4 710 749
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	591 351	591 351
Autres dettes	325 178	226 615
Produits constatés d'avance	697 610	109 467
DETTES	11 529 678	11 339 593
Comptes de régularisation		
TOTAL PASSIF	19 824 116	21 471 452

<i>Résultat de l'exercice en centimes</i>	-3 568 084,55	3 243 632,98
<i>Total du bilan en centimes</i>	19 824 115,70	21 471 452,15

UTI GROUP

en Euro

Compte de résultat	31/12/2011			31/12/2010
	France	Exportation	Total	Total
Ventes marchandises		0	0	0
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 610 968	10 479	23 621 447	24 417 449
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	23 610 968	10 479	23 621 447	24 417 449
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 790	18 022
Reprise sur amortissements & provisions transfert de charges			141 160	603 090
Autres produits			152 263	34 597
Total des produits d'exploitation			23 917 661	25 073 159
Achats marchandises			0	0
Variation de stock marchandises				
Achats matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières & approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			7 337 403	5 946 900
Impôt, taxes et versements assimilés			731 742	677 111
Salaires et traitements			10 756 998	11 630 195
Charges sociales			5 102 901	5 439 495
Dotations aux amortissements sur immobilisations			41 760	36 074
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			0	0
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges			52 826	157 700
Autres charges			49 199	18 055
Total charges d'exploitation			24 072 829	23 905 530
RESULTAT D'EXPLOITATION			-155 168	1 167 629
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			362 398	249 551
Produits des autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts & produits assimilés			38 302	181 742
Reprises sur provisions & transfert de charges			0	211 326
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
Total des produits financiers			400 700	642 619
Dotations financières aux amortissements & provisions			244 419	50 000
Intérêts & charges assimilés			243 289	299 028
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.			8 075	15 032
Total des charges financières			495 783	364 061
RESULTAT FINANCIER			-95 083	278 558
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-250 251	1 446 187

UTI GROUP

en Euro

Compte de résultat	31/12/2011	31/12/2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	31 858
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 000	144 349
Reprises sur provisions & transferts de charges	0	1 867 376
Total produits exceptionnels	39 000	2 043 583
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 128	917
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 866	122 381
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	3 490 873	0
Total charges exceptionnelles	3 539 868	123 298
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 500 867	1 920 285
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	287 721
Impôts sur les bénéfices	-183 034	-164 882
TOTAL DES PRODUITS	24 357 360	27 759 361
TOTAL DES CHARGES	27 925 445	24 515 728
BENEFICE OU PERTE	-3 568 085	3 243 633

Annexe

REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
1°) REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	8
1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement	9
1.3 Créances et dettes	9
1.4 Primes de remboursement des obligations	9
1.5 Opérations en devises	9
1.6 Provisions pour risques	10
1.7 Indemnité de départ à la retraite	10
1.8 Emprunt obligataire	10
1.9 Intégration fiscale	11
2°) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS	11
2.1 Litige client	11
2.2 Contrôle fiscal	12
2.3 Renouvellement de la certification ISO 9001	12
2.4 Evaluation des titres de participation	12
2.5 Evaluation du fonds de commerce	12
2.6 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice	13
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	14
3°) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	14
4°) ETAT DES AMORTISSEMENTS	14
5°) ETAT DES PROVISIONS	15
6°) ETAT DES ECHEANCES	16
7°) ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN	17
8°) FONDS COMMERCIAL	17
9°) PRODUITS A RECEVOIR	18
10°) CHARGES A PAYER	18
11°) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	19
12°) DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	20
13°) COMPOSITION DU CAPITAL	20
14°) ACTIONS PROPRES	21
15°) OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	22
16°) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22
17°) AUTRES PRODUITS	23
18°) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	23
19°) CREDIT BAIL	24
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	25
20°) ENGAGEMENTS FINANCIERS	25
21°) ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	26
24°) LISTES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	28
25°) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE	29
26°) EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	29
27°) D.I.F (Droit Individuel à la formation)	30
28°) IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	30

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les montants sont en € dans l'annexe sauf indications contraires

1°) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des comptes annuels nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

- logiciels et licences : amortis sur 1 an, linéaire,
- fonds commerciaux : non amortis.

Les éléments inscrits en fonds de commerce ont été soit reçus en apport suite à des fusions, soit acquis par la société. La répartition en est donnée en point 8 des présentes annexes.

Les fonds de commerce font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de réelle d'utilisation :

- installations générales : 5 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans linéaire
- mobilier : 2 à 5 ans linéaire
- matériel de transport : 2 à 4 ans linéaire

1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'utilité à la date de clôture.

La valeur d'utilité repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur des prévisions budgétaires établis au niveau de chaque filiale.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les actions propres figurent à l'actif pour le coût historique.

Une dépréciation est enregistrée lorsque ce coût est inférieur à la moyenne des cours de bourse du dernier mois précédant la clôture.

1.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

1.4 Primes de remboursement des obligations

Consécutivement à la modification du contrat d'émission initial des obligations intervenue le 16 mai 2003, l'emprunt obligataire n'est plus assorti d'une prime de remboursement.

1.5 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée, si elle existe, au bilan en 'écart de conversion'. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

1.6 Provisions pour risques

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2011 rendent probables. Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

1.7 Indemnité de départ à la retraite

Conformément à l'option laissée par l'Article L 123-13 du Code de commerce, les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan.

Ils sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	31/12/2011	31/12/2010
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	3,49%	3,70%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires (y compris inflation)	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	TH-00-02	TH-00-02
Table de mortalité Femmes	TF-00-02	TF-00-02

1.8 Emprunt obligataire

L'assemblée générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003 ont approuvé les modifications du contrat d'émission de l'emprunt obligataire.

Ainsi, la nouvelle durée de l'emprunt a été fixée à 19 ans et 160 jours, soit une échéance de l'emprunt le 1er janvier 2020 pour un amortissement en totalité à l'échéance. Le taux nominal des intérêts annuels initialement fixé à 3 % a été ramené à 0,10 % l'an.

Le tableau présenté ci-après résume la situation au 31 décembre 2011 :

	01/01/2011	Variation		31/12/2011	Date limite des levées	Prix d'exercice	Effet dilutif
		Augmentation	Réduction				
Obligations convertibles en actions	19 414			19 414	01/01/2020	21,30 €/Oblig	0,22%

1.9 Intégration fiscale

Les sociétés UTIGROUP. (tête de groupe), UTIGROUP. Rhône-alpes, UTIGROUP. Est, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003 pour 5 ans. Les modalités de répartition de l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble sont fondées sur le principe de la neutralité visant à replacer la société dans la situation qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été membre du groupe intégré et était demeurée imposée distinctement. La convention prévoit par ailleurs qu'aucune indemnisation n'est due aux filiales en cas de sortie ou de cessation du groupe.

L'option pour l'intégration fiscale a été renouvelée par tacite reconduction le 1^{er} janvier 2008 pour 5 ans.

2°) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

2.1 Litige client

En 2010, la cour d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la société UTIGROUP. dans le litige qui l'opposait à un client au titre de prestations réalisées au forfait qui a donné lieu à une reprise de provision exceptionnelle de 1.867 K€.

Le pourvoi en cassation de la partie adverse, comme le pourvoi provoqué, ont été déclarés non admis par un arrêt du 6 octobre 2011. Cette décision a mis donc un terme final à cette instance.

2.2 Contrôle fiscal

En 2011, la société UTIGROUP. a fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les exercices 2008 et 2009.

Le service des impôts a fait une proposition de rectification en juillet 2011.

L'Administration conteste le bien-fondé de la déductibilité des dépréciations sur fonds de commerce d'un montant total de 12 220 K€.

La société n'accepte pas les motivations administratives et a saisi la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires. Cette commission se réunira au cours l'année 2012.

De plus, l'Administration applique une pénalité pour non dépôt de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition sur 2008 et 2009 pour un montant total de 2.262 K€.

Selon les recommandations de ses conseils, la société a comptabilisé une provision pour charge relative au contrôle fiscal pour 1 763K€.

2.3 Renouvellement de la certification ISO 9001

La démarche qualité entreprise en février 2006, a conduit à l'obtention de la certification ISO 9001 version 2000 délivrée par l'AFAQ le 29/11/2006 pour l'Assistance Technique Informatique.

L'ensemble du groupe est certifié.

En Novembre 2011, après un audit cette certification a été renouvelée pour une durée d'un an. Ainsi en 2012 s'achève la deuxième période de renouvellement triennal.

2.4 Evaluation des titres de participation

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation au 31/12/2011 selon les modalités définies au point 1.2 n'a pas conduit à revoir l'évaluation des titres de participation.

Titres de participation		31/12/2011	31/12/2010
UTI Group Rhône-Alpes	Brut	3 163	3 163
	Dépréciation	-400	-400
	Valeur nette	2 763	2 763
UTI Group Est	Brut	1 655	1 655
	Dépréciation	-200	-200
	Valeur nette	1 455	1 455
TOTAL	Brut	4 818	4 818
	Dépréciation	-600	-600
	Valeur nette	4 218	4 218

2.5 Evaluation du fonds de commerce

La détermination de la juste valeur repose sur l'actualisation des cash flow générés par l'activité pour les cinq prochains exercices et sur la détermination de la valeur terminale actualisée avec croissance à l'infini.

Les données de la première année sont issues du processus budgétaire, les données suivantes sont déterminées par extension budgétaire.

Le taux d'actualisation retenu en 2011 est de 10,1 % comme en 2010 et le taux de croissance à l'infini est de 2% en 2011 comme en 2010.

Le calcul de la juste valeur au 31 décembre 2011, a conduit à comptabiliser une dépréciation du Fonds de commerce de 1 728 K€.

2.6 Evènement postérieur à la clôture de l'exercice

Aucun évènement postérieur.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3°) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

<u>Immobilisations - Valeurs Brutes</u>	01/01/2011	Acquisitions	Cessions	31/12/2011
Autres poste d'immobilisations incorporelles	25 881 797	12 745		25 894 541
Immobilisations incorporelles	25 881 797	12 745	0	25 894 541
Constructions	0			0
Installations générales	231 354			231 354
Matériel de transport	15 674			15 674
Matériel de bureau et informatique	426 138	20 171		446 309
Immobilisations corporelles	673 166	20 171	0	693 337
Autres participations	4 817 920	0		4 817 920
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts & Autres immobilisations financières	1 157 983	96 685	11 737	1 242 930
Immobilisations financières	5 975 903	96 685	11 737	6 060 850
	0			
TOTAUX	32 530 866	129 600	11 737	32 648 729

4°) ETAT DES AMORTISSEMENTS

<u>Amortissements</u>	01/01/2011	Dotation aux amortissements	Reprise	31/12/2011
Autres poste d'immobilisations incorporelles	295 626	9 734		305 360
Immobilisations incorporelles	295 626	9 734		305 360
Constructions	0			0
Installations générales	190 337	11 693		202 030
Matériel de transport	4 453	3 105		7 558
Matériel de bureau et informatique	396 079	17 228		413 307
Immobilisations corporelles	590 869	32 026	0	622 895
TOTAUX	886 495	41 760	0	928 255

5°) ETAT DES PROVISIONS

Provisions	01/01/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2011
Pour reconst°. gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Pour amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30				
Pour implantation CEE				
Pour implant. à l'étranger				
Prov. pr prêt d'installation				
Autres prov. réglementées				
Provisions réglementées				
Pour litiges	205 000	33 000	52 000	186 000
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes & pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions & obligations				
Pour impôts				
Pour risque client	102 700	19 826	32 700	89 826
Pour grosses réparations				
Pour chges social. et fisc. sur congés à				
Autres provisions	0	1 762 537		1 762 537
Prov. pr risques & charges	307 700	1 815 363	84 700	2 038 363
Immob. incorporelles	12 193 175	1 728 336		13 921 511
Immob. corporelles				
Immob. titres équivalence				
Immob titres de particip.	600 000			600 000
Immob. financières	67 514	244 419		311 933
Sur stocks et en-cours	0			
Sur comptes clients	60 846			60 846
Autres pour dépréciation	0			0
Prov. pour dépréciation	12 921 535	1 972 755	0	14 894 290
TOTAL GENERAL	13 229 235	3 788 118	84 700	16 932 653
dont dotations et - d'exploitation		52 826	84 700	
- financières		244 419	0	
- exceptionnelles		3 490 873		

- Les reprises de provisions pour risques et charges correspondent à une utilisation de 13 K€ sur l'exercice.

6°) ETAT DES ECHEANCES

Créances	Mont. brut	A 1 an au plus	Plus 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	509 562	0	509 562
Autres immobilisations financières *	733 368	613 637	119 731
Clients douteux litigieux	73 227	73 227	
Autres créances clients	1 434 435	1 434 435	
Créances représ. de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	18 823	18 823	
S.S. et autres organismes sociaux	2 131	2 131	
Impôt sur les bénéfices	0	0	
Taxe sur la valeur ajoutée	346 264	346 264	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Divers			
Groupe et associés	183 034	183 034	
Débiteurs divers	298 517	298 517	
Charges constatées d'avance	283 569	283 569	
Etat des créances	3 882 929	3 253 637	629 292
Prêts accordés en cours d'exercice	65 244		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-10 635		
Prêts et avances consentis aux associés	0		
* dont actions propres pour	613 637		

Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emp. oblig. convertibles	413 518			413 518
Autres emprunts obligataires				
Emp. & det. auprès ets de crédit				
à 1 an max. à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine	979 665	979 665		
Emprunts et dettes financ. divers	360 150	360 150		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 811 853	1 811 853		
Personnel et comptes rattachés	871 493	871 493		
S.S. et autres organismes sociaux	1 501 727	1 501 727		
Etats et autres collect. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur valeur ajoutée	1 247 454	1 247 454	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	296 556	296 556		
Dettes sur immob. et cptes ratt.	591 351	591 351		
Groupe et associés **	2 433 122	2 433 122		
Autres dettes	325 178	325 178		
Dettes représ. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	697 610	697 610		
Etats des dettes	11 529 678	11 116 160	0	413 518
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice (y compris conversion)	533 088			
** Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 809 442			

7°) ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Concernant les entreprises		Dettes ou créances
	Liées	Avec un lien de participation	représ. par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avces & acptes sur immob. incorporelles			
Avces & acptes sur immob.			
Participations	4 817 920		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avces et acptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	71 978		
Autres créances	183 034		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emp. & dettes auprès des ét. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	623 680		
Avces et acptes reçus sur cdes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 104		
Dettes sur immob. et cptes rattachés			
Autres dettes			
	31/12/2011	31/12/2010	
Charges financières concernant les entreprises liées (intérêts) :	39 252	23 928	
Produits financiers concernant les entreprises liées (dividendes) :	362 398	249 551	
Charges d'exploitation concernant les entreprises liées :	147 125	339 816	
Produits d'exploitation concernant les entreprises liées :	131 076	190 101	

8°) FONDS COMMERCIAL

	31/12/2011	31/12/2010
Eléments achetés	901 972	901 972
Eléments reçus en apport (net de provision)	10 762 028	12 490 364
TOTAL	11 664 000	13 392 336

9°) PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2011	31/12/2010
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	179 411	97 051
Autres créances	24 634	18 030
Disponibilités		
TOTAL	204 045	115 081

10°) CHARGES A PAYER

	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67 013	66 130
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 013	197 282
Dettes fiscales et sociales	1 494 812	2 050 080
Autres dettes	169 559	88 537
TOTAL	2 044 397	2 402 029

11°) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2011		31/12/2010	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/produits d'exploitation	283 569	697 610	288 152	109 467
Charges/produits financiers				
Charges/produits exceptionnels				
TOTAL	283 569	697 610	288 152	109 467
Charges constatées d'avance :				
Loyer	137 000		136 000	
Publicité	43 000		41 000	
Locations mobilières	93 000		92 000	
Divers	10 569		19 152	
Produits constatés d'avance :				
Maintenances informatiques		104 589		109 467
Contrats en régie forfaitée		593 021		
Divers				
TOTAL	283 569	697 610	288 152	109 467

12°) DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Natures des charges exceptionnelles	31/12/2011	31/12/2010
Dépréciation du fonds de commerce	1 728 336	0
Provision pour charges liées au contrôle fiscal	1 762 537	
VNC des éléments d'actifs corporels, incorporels et financiers cédés	47 866	122 381
Divers	1 128	917
TOTAL	3 539 868	123 298

Natures des produits exceptionnels	31/12/2011	31/12/2010
Rachat d'Obligations Convertibles	0	0
Cession d'élément d'actif	39 000	144 349
Reprise provision litige client	0	1 867 376
Dommages et Intérêts reçus dans un litige client	0	31 800
Divers	0	58
TOTAL	39 000	2 043 583

13°) COMPOSITION DU CAPITAL

	01/01/2011	Variation		31/12/2011
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 658 736			8 658 736
Nombre de titres	8 658 736	0	0	8 658 736
Nominal	0,20			0,20
Capital en euro	1 731 747	0	0	1 731 747

14°) ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2011, la société UTIGROUP. possédait :

TITRES DE PARTICIPATIONS (en nombre d'actions)	31/12/2011	31/12/2010
Détentions à l'ouverture	423 898	292 152
Achats d'actions	19 785	131 746
Ventes d'actions	0	0
Détention à la clôture	443 683	423 898
CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	40 908	40 543
Détentions à l'ouverture	19 295	34 275
Achats d'actions		
Contrat de liquidité 23/11/2003 (ARKEON FINANCE)	51 501	678 356
Ventes d'actions	58 065	693 336
Détention à la clôture	12 731	19 295
Détention totale à la clôture	456 414	443 193
Pourcentage détenu en autocontrôle	5,3%	5,1%

443 683 de ses propres actions pour 614 K€, comptabilisées en « autres immobilisations financières »; ces titres sont dépréciés à hauteur de 312 K€;

12 731 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régulation du cours de bourse pour 15 K€ (au cours moyen de décembre 2011 = 0,68), comptabilisées en valeurs mobilières de placement. Ces actions ne font l'objet d'aucune dépréciation à la clôture de l'exercice.

15°) OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Programme de souscription d'actions au 31/12/2011 :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 22/01/2008								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	3 Salariés	29/02/2008	0		150 000	28-févr-13
TOTAL	150 000				0	0	150 000	

16°) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires 2011	France	Export	TOTAL	%
Vente de marchandises	0		0	
Prestation de services	14 742 946	10 479	14 753 425	62,5%
Prestation de services régie forfaitée	3 933 588		3 933 588	16,7%
Prestation de services forfait	0		0	0,0%
Prestation de services sous traitance	4 219 071		4 219 071	17,9%
Prestation de services maintenance	616 834		616 834	2,6%
Prestation de services formation	52 075		52 075	0,2%
Activités annexes	46 454		46 454	0,2%
TOTAL	23 610 968	10 479	23 621 447	100,0%

Chiffre d'affaires 2010	France	Export	TOTAL	%
Vente de marchandises	0		0	
Prestation de services	16 463 714	10 303	16 474 017	67,5%
Prestation de services régie forfaitée	3 460 673		3 460 673	14,2%
Prestation de services forfait	0		0	0,0%
Prestation de services sous traitance	3 699 875		3 699 875	15,2%
Prestation de services maintenance	675 569		675 569	2,8%
Prestation de services formation	67 901		67 901	0,3%
Activités annexes	39 414		39 414	0,2%
TOTAL	24 407 147	10 303	24 417 449	100,0%

Dont entreprises liées	31/12/2011	31/12/2010
UTI GROUP EST	64 340	131 252
UTI GROUP RHONE ALPES	66 736	58 848
UTI GROUP Luxembourg	0	0
TOTAL	131 076	190 101

Le chiffre d'affaires à l'Export est réalisé en Europe.

17°) AUTRES PRODUITS

	31/12/2011	31/12/2010
Litige commercial	1 500	14 883
Solde dettes fournisseurs	102 725	19 488
Divers	48 039	227
TOTAL Autres Produits	152 263	34 597

18°) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

31/12/2011	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	-250 251	NEANT	-250 251
Résultat exceptionnel	-3 500 867	NEANT	-3 500 867
Produit d'Impôt société filiale	183 034	NEANT	183 034
Résultat de l'exercice	-3 568 085	NEANT	-3 568 085

31/12/2010	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	1 446 187	NEANT	1 446 187
Résultat exceptionnel	1 920 285	NEANT	1 920 285
Produit d'Impôt société filiale	164 882	NEANT	164 882
Résultat de l'exercice	3 243 633	NEANT	3 243 633

Produit d'Impôt sur les Sociétés	31/12/2011	31/12/2010
UTI GROUP RHONE ALPES	94 902	77 692
UTI GROUP EST	88 132	87 190
TOTAL	183 034	164 882

Le produit d'impôt constaté en compte de résultat pour 183 K€ en 2011 et 164 K€ en 2010 correspond à l'Impôt sur les Sociétés de UTIGROUP. RHONE ALPES et UTIGROUP. EST neutralisé par l'intégration fiscale du groupe. L'économie d'impôt est comptabilisée dans les comptes de la société mère de l'intégration fiscale.

La société a généré un déficit fiscal en 2011 de : 775 286 €

Il reste au 31 décembre 2011, 5 138 545 € de déficits fiscaux utilisables pour le groupe UTIGROUP.

19°) CREDIT BAIL

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	
Terrain							
Construction							
Installations matériel							
Autres immobilisations corporelles (*)	93 095	172 057	89 008	103 228	0	192 236	65 867
Immobilisations en cours							
TOTAUX	93 095	172 057	89 008	103 228	0	192 236	65 867

(*) : Location avec Option d'achat (LOA)

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

20°) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	31/12/2011	31/12/2010
Effets escomptés non échus	0	0
Engagement en matière de retraite (1)	189 556	241 074
<u>Autres engagements donnés :</u>		
Nantissement du fonds de commerce au profit d'un établissement financier	303 326	517 863
Comptes bloqués	0	0
Baux immobiliers (2)	2 993 646	3 478 093
Baux mobiliers	250 977	369 839
TOTAL	3 737 505	4 606 869
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Les engagements assortis de sûretés réelles		

(1) : Charge de retraite supportée au titre de l'exercice

Diminution de l'engagement en matière de retraite lié au reclassement des dirigeants vers LAW INFORMATIQUE la société mère et lié à l'évolution démographique de la population de la société.

(2) Bail immobilier : à compter du 14/02/2008 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 14/02/2017. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 14/02/2014, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

Dans le cadre de la souscription d'emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros

- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1

- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

Au 31 décembre 2011, la société ne respecte pas ces ratios.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés ou personnes suivantes :

- Société LAW INFORMATIQUE : convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe depuis le 1^{er} janvier 2011 pour 892 K€ et solde clients 134 K€
- Christian AUMARD : avance en compte courant 1 596 K€
- Patrick QUENNET : avance en compte courant 213 K€

21°) ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

BASES	<u>SI LA SOCIETE ETAIT IMPOSEE</u>			<u>GROUPE</u>
	<u>SEPAREMENT</u>			<u>INTEGRE</u>
	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Charges à étaler	0	0	0	0
Effort construction	0	0	0	0
Contribution sociale de solidarité	41 236	-3 178	38 058	43 344
Participation des salariés	287 721	-287 721	0	
Déficits fiscaux reportables	7 141 663	757 166	7 898 829	5 138 545
<hr/>				
	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de	A la clôture de l'exercice	A la clôture de l'exercice
IMPOTS (taux 33,33 %)	(1)	l'exercice (2)	(1)	(1)
Charges à étaler	0	0	0	0
Effort construction	0	0	0	0
Contribution sociale de solidarité	13 745	-1 059	12 686	14 448
Participation des salariés	95 907	-95 907	0	
Déficits fiscaux reportables	2 380 554	252 389	2 632 943	1 712 848

(1) Créances et produits en solde positif
Dettes et charges en solde négatif

22°) REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres :	31/12/2011	31/12/2010
Des organes d'administration (*)	0	602 269
Des organes de direction	-	-
Des organes de surveillance	-	-
TOTAL	0	602 269

(*) = Avantages en nature inclus

La société n'a pas pris d'engagement de retraite pour ses dirigeants

A la suite d'une réorganisation, les dirigeants sont rémunérés par LAW INFORMATIQUE la société mère. Les dirigeants ont perçu 590 K€ en 2011.

23°) EFFECTIF MOYEN

Effectif salarié moyen	2 011	2 010
Cadres	236	243
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	10	11
Ouvriers	0	0
TOTAL	246	254
Effectif au 31 décembre	242	260

24°) LISTES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus Brut	Valeur comptable des titres détenus Nette
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société					
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTIgroup.Est	38 600	218 019	99,74%	1 654 603	1 454 603
UTIgroup.Rhone-Alpes	160 000	427 094	99,94%	3 163 317	2 763 317
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :					
NEANT					

Informations financières	Avances reçues par la société et non encore remboursées	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société					
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :					
UTIgroup.Est	200 000	NEANT	2 111 804	174 426	192 500
UTIgroup.Rhone-Alpes	423 680	NEANT	3 149 589	183 114	169 898
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :					
NEANT					

25°) PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

31 décembre 2011

Origines

Report à nouveau	0,00
Résultat de l'exercice	-3 568 084,55
Prélèvement sur les réserves	
Autres origines	

Affectations

Affectations aux réserves :

Réserve légale
Réserve spéciale des plus-values à
Autres réserves

Dividendes

Autres répartitions

Report à nouveau -3 568 084,55

TOTAL GENERAL -3 568 084,55 -3 568 084,55

L'assemblée générale des actionnaires restant souveraine.

26°) EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	01/01/2011	Affectation du résultat 2010	31/12/2011
Capital	1 731 747		1 731 747
Primes	2 632 446		2 632 446
Réserves	173 175		173 175
Report à nouveau	2 043 159	3 243 633	5 286 792
Résultat N-1	3 243 633	-3 243 633	0
Résultat N			-3 568 085
Capitaux propres	9 824 159	0	6 256 075

27°) D.I.F (Droit Individuel à la formation)

Au 31/12/2011 le volume total d'heures (droit acquis) au titre du DIF s'élève à 15 394 heures.

28°) IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

LAW INFORMATIQUE SA détient 54,4% de UTIGROUP. depuis le 20/12/2010.
UTIGROUP. et ses filiales UTIGROUP. RHONE ALPES, UTIGROUP. EST et UTIGROUP.
Luxembourg sont consolidées par LAW INFORMATIQUE SA au 31/12/2011.

LAW INFORMATIQUE SA

68, rue de Villiers
92 532 LEVALLOIS PERRET

RCS NANTERRE 392 091 773

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Société UTIGROUP SA

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UTI Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- la valeur nette comptable des fonds commerciaux et des titres de participation a fait l'objet d'un examen par votre société selon les principes décrits dans les notes 1.1.1, 1.2, 2.4 et 2.5 de l'annexe. Nous avons apprécié le bien fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin, la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à l'existence de litiges, tels que décrits au paragraphe 5 de l'annexe.
Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les

engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris, le 25 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

IGREC

**BURBAND KLINGER
ET ASSOCIES**

Thierry Sartre
Associé

Emmanuel Klinger
Associé

20.1.2 RAPPORT SPECIAL des Commissaires aux comptes

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Société UTIGROUP. SA

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces

diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1- Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application de l'article L.225-42 et L.823.12 du code de commerce, nous vous signalons que la convention et engagement suivant n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Convention de prestations de services et d'animation de groupe par la société Law Informatique avec les sociétés UTI Group, UTI Group Rhône-Alpes et UTI Group Est

Personnes concernées :

Monsieur Christian Aumard, Président et Directeur Général d'UTI Group, Président Directeur Général des sociétés Law Informatique et UTI Group Rhône-Alpes et Président du conseil d'administration de la société UTI Group Est.

Madame Jacqueline Aumard, Directeur Général Délégué et Administrateur d'UTI Group et Administrateur des sociétés Law Informatique, UTI Group Est et UTI Group Rhône-Alpes.

Monsieur Patrick Quennet, Directeur Général Délégué et Administrateur d'UTI Group et Administrateur des sociétés Law Informatique, UTI Group Est et UTI Group Rhône-Alpes.

Nature et objet :

La société Law Informatique s'engage à apporter aux sociétés UTI Group, UTI Group Rhône-Alpes et UTI Group Est des prestations d'animation, de conseil et d'assistance dans les domaines suivants :

- Politique Commerciale - Marketing-Développement
- Assistance en matière de croissance externe et de partenariats
- Assistance en matière de contrôle interne et d'obligations de déclaration
- Recrutement du personnel « clé »
- Assistance juridique, fiscale et comptable

Modalités :

La société Law Informatique facture au titre des services rendus le montant des coûts engagés augmenté d'une marge de 7%, réparti entre les différentes sociétés au regard des consommations effective de chacune.

Cette convention est conclue pour une durée indéterminée et rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2011.

Au titre de l'exercice 2011, la charge comptabilisée dans les comptes de la société s'élève à 891.108 euros hors taxes.

Cette convention n'a pas pu être autorisée par votre conseil d'administration du fait qu'elle concerne tous les membres dudit conseil et que ceux-ci ne peuvent, de par la loi, prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée.

*
* *

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

2- Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Redevances de frais de siège avec UTI Group.Est

Modalités : La société UTI Group facture à la société UTI Group. Est des frais de siège depuis le 1er janvier 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et s'élève à 3% du chiffre d'affaires hors taxes depuis le 1er septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2011, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 63.265 euros hors taxes.

2.2 Redevances de frais de siège avec UTI Group.Rhône -Alpes

Modalités : La société UTI Group facture à la société UTI Group. Est des frais de siège depuis le 15 février 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et s'élève à 2% du chiffre d'affaires hors taxes depuis le 1er septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2011, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 62.389 euros hors taxes.

2.3 Convention de gestion centralisée de trésorerie

Modalités : Le Conseil d'Administration du 26 juin 2001 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion centralisée de trésorerie entre la société UTI GROUP et les sociétés UTI Group.Est et UTI Group.Rhône-Alpes, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour la même période, à compter du 1er juillet 2001. Cette convention ne prévoit aucune rémunération d'UTI GROUP, bien qu'elle en assure la gestion. Les avances sont rémunérées au taux d'intérêt intra-groupe.

2.4 Convention de compte courant avec Christian Aumard

Modalités : La société UTI Group bénéficie d'avances en compte courant de la part de Monsieur Christian Aumard, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Le compte courant de Monsieur Christian Aumard présente un solde de 1.596.024 euros à la clôture de l'exercice. La charge d'intérêt prise en compte au titre de l'exercice 2011 s'élève à 62.114 euros.

2.5 Convention de compte courant avec Patrick Quennet

Modalités : La société UTI Group bénéficie d'avances en compte courant de la part de Monsieur Patrick Quennet, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Le compte courant de Monsieur Patrick Quennet présente un solde de 213.418 euros à la clôture de l'exercice. La charge d'intérêt prise en compte au titre de l'exercice 2011 s'élève à 8.189 euros.

2.6 Convention d'intégration fiscale entre les sociétés UTI Group, UTI Group Rhône-Alpes et UTI Group Est

Modalités : Depuis le 1er janvier 2003, le groupe formé par les sociétés UTI Group (société mère), UTI Group.Est et UTI Group.Rhône-Alpes (filiales) a décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du Code général des impôts. Il est retenu le principe de neutralité visant à faire constater provisoirement l'économie d'impôt chez la société Mère UTI Group. Cette convention a été renouvelée le 1^{er} janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2012.

2.7 Convention de domiciliation entre les sociétés UTI Group et Law Informatique

Modalités : La société UTI Group fournit gracieusement à la société Law Informatique une domiciliation dans ses locaux situés 68 avenue de Villiers 92300 Levallois Perret, lui permettant ainsi d'y établir son siège social. La convention, qui a débuté au 1^{er} septembre 2003, est conclue pour une durée indéterminée sans pouvoir excéder la durée du bail principal conclu entre la société UTI Group et la SCI Fructipierre, propriétaire des locaux.

Paris, le 25 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

IGREC

**BURBAND KLINGER
ET ASSOCIES**

Thierry Sartre
Associé

Emmanuel Klinger
Associé



COMPTES CONSOLIDES au 31/12/2011

**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP
(UTIGROUP.)**

Société anonyme au capital de 1 731 747,20 euros
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret
338 667 082 RCS Nanterre
Code APE 6202 A (721 Z) – Siret 338 667 082 00048

UTIGROUP.
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(montants en milliers)

	note	31/12/2011	31/12/2010
Actif			
Actifs non courants			
Goodwill	3	13 950	15 721
Immobilisations incorporelles	4	4	1
Immobilisations corporelles	5	90	89
Immobilisations financières	6	491	438
Impôts différés actifs	16	109	1 858
Total des actifs non courants		14 644	18 107
Actifs courants			
Créances clients et comptes rattachés	7	1 679	1 537
Autres actifs courants	7	1 047	986
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	950	1 235
Total des actifs courants		3 676	3 758
Total de l'actif		18 320	21 865

	note	31/12/2011	31/12/2010
Passif			
Capital social	9	1 732	1 732
Primes	9	2 637	2 637
Réserves consolidées	9	5 047	3 214
Résultat consolidé		-5 112	1 847
Total des capitaux propres (part Groupe)		4 304	9 430
Intérêts minoritaires		1	1
Capitaux Propres		4 305	9 431
Passifs non courants			
Provisions	10	2 267	579
Dettes financières à long terme	11	303	1 101
Impôts différés passif			0
Total des passifs non courants		2 570	1 680
Passifs courants			
Avances et acomptes reçus		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	1 782	1 327
Autres passifs courants	12	8 245	8 334
Dettes financières à court terme	11	1 417	1 093
Total des passifs courants		11 444	10 754
Total du passif		18 320	21 865

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
 ETAT DU RESULTAT GLOBAL
 (montants en milliers, sauf données par action)

	note	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires net	14	28 457	28 581
Achats consommés		-4 174	-3 345
Autres achats et charges externes		-3 787	-3 090
Impôts et taxes		-522	-514
Charges de personnel	14	-19 367	-20 623
Dotations nettes aux amortissements et provisions	14	-15	410
Autres produits et charges opérationnelles courantes	14	153	155
Résultat opérationnel courant		745	1 574
Autres produits opérationnels	14	0	1 867
Autres charges opérationnelles	14	-3 534	
Résultat opérationnel		-2 789	3 441
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier brut	14	-213	-215
Coût de l'endettement financier net		-213	-215
Autres produits et charges financiers	14	-5	6
Résultat avant impôts des activités ordinaires		-3 007	3 232
Charge d'impôts sur le résultat	16	-2 105	-1 385
Résultat net		-5 112	1 847
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net de l'exercice		-5 112	1 847
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part groupe)		0	0
Résultat global total		-5 112	1 847
Résultat net par action			
<i>Résultat net de base par action</i>	17	-0,62	0,22
<i>Résultat net dilué par action</i>	17	-0,62	0,22

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(montants en milliers)

en milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		
<i>Capacité d'autofinancement</i>		
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	- 5 112	1 847
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	3 549	- 1 918
Charges et produits calculés liés aux stock options	0	0
Plus et moins value de cession	9	- 22
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	29	28
<u>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</u>	- 1 526	- 65
Coût de l'endettement financier net	213	215
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	1 749	1 128
<u>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</u>	436	1 278
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	387	280
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	823	1 558
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	- 118	- 208
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	39	147
Encaissements liés aux cessions des immobilisations financières	0	17
Variation des prêts et avances consentis	0	0
Incidence des variation de périmètre	0	21
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	- 79	- 23
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital - Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		
Rachats et reventes d'actions propres	- 25	- 135
Sommes reçues des actionnaires en compte courant	0	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	- 661	- 956
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	- 213	- 215
Incidence des variation de périmètre		- 36
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	- 898	- 1 342
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES		
FLUX NET DE TRESORERIE	- 155	193

Trésorerie au 1er Janvier	904	711
Flux nets de l'exercice	- 155	193
Trésorerie à fin de période	749	904

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

UTIGROUP.
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(montants en milliers, sauf nombre d'actions)

en milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat net	Gains et pertes directement en capitaux propres	Capitaux propres (part groupe)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2009	1 732	2 637	3 576	-227	0	7 718	1	7 719
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				1 847		1 847		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
Résultat global total				1 847	0	1 847		1 847
Affectation en réserves			-227	227		0		
Incidence rachat obligations			0			0		
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-133			-133		
Variations diverses			-2			-2		
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2010	1 732	2 637	3 214	1 847	0	9 430	1	9 431
MOUVEMENTS								
Résultat net de l'exercice				-5 112		-5 112		
Gains et pertes directement en capitaux propres					0	0		
Résultat global total				-5 112	0	-5 112		-5 112
Affectation en réserves			1 847	-1 847		0		
Incidence rachat obligations						0		
Incidence des opérations d'éliminations des actions d'autocontrôle			-14			-14		
Variations diverses						0		
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2011	1 732	2 637	5 047	-5 112	0	4 304	1	4 305

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GENERALITES	7
Note 1 – PRESENTATION GENERALE	7
Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS	7
BILAN - ACTIF	14
Note 3 – GOODWILL.....	14
Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	14
Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	15
Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	16
Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS	17
Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE	18
BILAN - PASSIF	19
Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL.....	19
Note 10 – PROVISIONS.....	21
Note 11 – DETTES FINANCIERES	23
Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS	25
Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE	26
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	28
Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	28
Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL	30
Note 16 – IMPOTS	32
Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION.....	34
Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	35
Note 19 – EFFECTIF MOYEN.....	36
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	37
Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS	37
Note 21 – SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	37
Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES.....	37
Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	38
Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	38

GENERALITES

Note 1 – PRESENTATION GENERALE

Informations relatives au Groupe

UTIGROUP. S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française. UTIGROUP. S.A. est cotée sur le marché d'Euronext Paris. En date du 25 mars 2012, le Conseil d'administration a procédé à un arrêté des comptes et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'UTIGROUP. S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états financiers seront soumis à l'approbation des actionnaires d'UTIGROUP. S.A. lors de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 22 mai 2012.

Nature de l'activité

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes et assure deux grands types de prestations qui se décomposent comme suit :

La délégation de personnel et l'intégration de systèmes sont réalisées dans le cadre de contrats en régie avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens.

L'Edition et la distribution de progiciel consistent à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Le groupe n'a pas conclu de contrats au forfait d'un montant significatif en 2011 ainsi qu'en 2010.

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Bases de préparation des comptes consolidés annuels

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'UTIGROUP. S.A. et de ses filiales sont établis suivant les normes comptables internationales : International Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponible sur Internet à l'adresse suivante : www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission) à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Au 31 décembre 2011, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (K €) sauf indication contraire.

Impact des nouvelles normes comptables

Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011

IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »

IAS 32 amendement « Droits de souscription d'actions »

L'adoption de ces normes, amendements et interprétations n'a eu aucune incidence significative sur les méthodes d'évaluation retenues pour préparer les états financiers consolidés du Groupe.

Base d'évaluation des comptes consolidés annuels

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite la prise en compte par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Ces hypothèses sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement. A chaque clôture, ces hypothèses et estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ont évolué ou si de nouvelles informations sont à disposition des dirigeants. Il est possible que les résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses.

Le Groupe a précisé dans l'annexe aux comptes consolidés les hypothèses utilisées et a encadré les résultats obtenus par des calculs de sensibilité aux fluctuations de ces estimations. Celles-ci sont notamment sensibles dans l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance et d'actualisation.

Plusieurs scénarii d'évolution des flux de trésorerie ont été élaborés et des tests de sensibilité aux variations des hypothèses de taux de croissance et de coût moyen pondéré du capital (WACC) ont été menés dans :

- l'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés,
- la détermination des impôts différés et notamment lors de l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles UTIGROUP. S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'UTIGROUP. S.A. et sur la base de méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2011 est présenté ci-après :

	% contrôle	% intérêt
SA UTIgroup 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret	100,00%	100,00%
SA UTIgroup Est rue du Dépôt 13, parc de l'Europe 67 207 Niederhausbergen	99,74%	99,74%
SARL UTIgroup Luxembourg 400 route d'Esch L~1471 Luxembourg	98,00%	97,75%
SA UTIgroup Rhône-Alpes 92, cours Vitton 69 006 Lyon	99,94%	99,94%

Toutes les entités constituant le Groupe sont consolidées par intégration globale.

Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle de toutes les entités du Groupe est l'Euro. Par conséquent, le Groupe n'est pas confronté à la problématique de la conversion des comptes de filiales étrangères.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les résultats sur les travaux réalisés en régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Le degré d'avancement des transactions impliquant la prestation de service est déterminé selon les temps passés par les collaborateurs qui fournissent mensuellement des feuilles d'activité.

Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des entités consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Le Goodwill n'est pas amorti, conformément à IFRS 3 « *Regroupement d'entreprises* ». Il fait l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de perte de valeur sont détaillées dans la

note 3 « *Goodwill* ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au poste « *Autres charges opérationnelles* » de l'Etat du Résultat Global.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des licences, des brevets et des logiciels acquis. Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes correspondant à la durée d'utilisation prévue (de 1 à 5 ans).

La dotation annuelle aux amortissements des immobilisations incorporelles est comptabilisée dans le poste « *Dotations aux amortissements* » de L'Etat du Résultat Global.

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuels en charges. Le Groupe n'a, en effet, pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement. Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le Groupe, nécessite de tels investissements humains. Les éventuelles dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges au 31 décembre 2011.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier et matériels divers	2 à 5 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel.

Tests de valorisation des immobilisations

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances et la trésorerie.

Les immobilisations financières comprennent :

des titres détenus jusqu'à l'échéance,
des versements de dépôts,
des versements à des organismes collecteurs au titre des prêts « aides à la construction ».

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat, ni d'actifs disponibles à la vente.

L'ensemble des actifs financiers détenus est donc comptabilisé au coût amorti.

Conformément à la norme IAS 32, un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à cet actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent aux créances clients des entités du groupe cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Païement sur la base d'actions

L'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 a autorisé le Conseil d'administration à consentir un plan concernant des options de souscription d'actions au profit des dirigeants et de certains salariés du Groupe. Ces options donnent droit à la souscription d'actions de la société UTIGROUP. dans la limite de 3% du capital.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options a été évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le Groupe a utilisé un modèle mathématique de type Black & Scholes.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Ce coût est constaté en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraites et prestations assimilées est comptabilisée au passif du bilan. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'emploi que ceux concernant les engagements de retraite.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées avec salaires de fin de carrière. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue chacune de ces unités séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

- une date de retraite fixée à soixante-cinq ans (départ volontaire),
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- un taux de rotation du personnel,
- un taux de charges sociales,
- un taux annuel de progression des salaires.

Ces évaluations sont effectuées à chaque date de clôture des comptes annuels.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements. Ces écarts sont reconnus en résultat.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées, ce qui n'est pas le cas au 31 décembre 2011.

Autres passifs courants

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres est un instrument qui donne droit à un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entreprise, après déduction de toutes ses dettes.

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », pour les instruments financiers comportant plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres de capitaux propres, ces derniers sont comptabilisés séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette. L'emprunt en obligations convertibles en actions correspond à cette définition.

Impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Résultat par action

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options de souscription d'actions, obligations convertibles et bons de souscription d'actions. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options de souscription d'actions, obligations convertibles et bons de souscription d'actions dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés.

BILAN - ACTIF

Note 3 – GOODWILL

Valeurs brutes	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Goodwill UTI GROUP	15 541			15 541
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	1 860			1 860
Goodwill UTIgroup. Est	1 218			1 218
	18 619	-	-	18 619

Dépréciations	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Goodwill UTI GROUP	-2 206	-1 771		-3 977
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	-115			-115
Goodwill UTIgroup. Est	-577			-577
	-2 898	-1 771	-	-4 669

Valeur nette	15 721	-1 771	-	13 950
---------------------	---------------	---------------	----------	---------------

Valeurs brutes	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Goodwill UTI GROUP	15 341	200		15 541
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	1 860			1 860
Goodwill UTIgroup. Est	1 218			1 218
	18 419	200	-	18 619

Dépréciations	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Goodwill UTI GROUP	-2 206			-2 206
Goodwill UTIgroup. Rhône-Alpes	-115			-115
Goodwill UTIgroup. Est	-577			-577
	-2 898	0	-	-2 898

Valeur nette	15 521	200	-	15 721
---------------------	---------------	------------	----------	---------------

La détermination de la juste valeur repose sur l'actualisation des cash flow générés par l'activité pour les cinq prochains exercices et sur la détermination de la valeur terminale actualisée avec croissance à l'infini.

Les données de la première année sont issues du processus budgétaire, les données suivantes sont déterminées par extension budgétaire.

Le taux d'actualisation retenu en 2011 est de 10,1 % comme en 2010 et le taux de croissance à l'infini est de 2% en 2011 comme en 2010.

Une hausse du taux d'actualisation de 1% porterait ainsi le taux à 11,1% et la dépréciation complémentaire s'élèverait alors à 1,1 M€

Le calcul de la juste valeur au 31 décembre 2011, a conduit à comptabiliser une dépréciation du goodwill de 1 771 K€.

Note 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes sont constituées des éléments suivants:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	520	14		534
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-519	-10		-529
Valeur nette	1	4	0	4

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Valeur brute				
Autres immobilisations incorporelles	517	4		520
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	-512	-8		-519
Valeur nette	5	-4	0	1

Il n'existe pas d'engagements contractuels en vue de l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

Note 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	935	38		973
	935	38	-	973
Amortissements				
Matériel et outillage	0			-
Autres immobilisations corporelles	-846	-37		-883
	-846	-37	0	-883
Valeur nette	89	1	-	90

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Valeur brute				
Matériel et outillage	-			-
Autres immobilisations corporelles	889	151	106	935
	889	151	106	935
Amortissements				
Matériel et outillage	0			-
Autres immobilisations corporelles	-813	-33		-846
	-813	-33	0	-846
Valeur nette	76	118	106	89

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles. Par ailleurs, au cours de ces mêmes exercices, il n'y a pas eu de financement d'équipement par des contrats de location financement significatifs.

Note 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Valeur brute				
Participations non consolidées	0			0
Prêts au personnel et autres	308	56	11	353
Dépôts et cautionnements	129	10		139
	437	66	11	491
Provisions				
Participations non consolidées	-			-
Valeur nette	437	66	11	491

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Valeur brute				
Participations non consolidées	17		17	0
Prêts au personnel et autres	275	37	5	308
Dépôts et cautionnements	128	16	15	129
	420	53	37	437
Provisions				
Participations non consolidées	-			-
Valeur nette	420	53	37	437

Les prêts accordés aux organismes collecteurs de la participation à l'effort construction ont été actualisés compte tenu de leur durée (20 ans).

La valeur actualisée des prêts s'élève ainsi à 341 K€ au 31 décembre 2011 contre 304 K€ au 31 décembre 2010.

La variation de l'exercice est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 7 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

Créances clients

	31/12/2011	31/12/2010
Créances clients	1 747	1 605
Dépréciations créances douteuses	-68	-68
Comptes de régularisation rattachés		
Total	1 679	1 537

Autres créances

	31/12/2011	31/12/2010
Personnel et comptes rattachés	0	57
Créances sur organismes sociaux	-	-
Créances sur l'Etat - impôts et taxes	38	7
Créances sur l'Etat - TVA	353	239
Autres créances d'exploitation	350	374
Comptes de régularisation	306	309
Total	1 047	986

Les autres créances d'exploitation correspondent principalement au dépôt de garantie auprès de la société d'affacturage.

Echéancier des créances

	31/12/2011	2012	2013	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	1 747	1 747		
Autres créances	1 047	1 047		
TOTAL	2 794	2 794	-	-

	31/12/2010	2011	2012	Années ultérieures
Créances clients (BRUT)	1 605	1 605		
Autres créances	986	986		
TOTAL	2 591	2 591	-	-

La valeur nette comptable des créances figurant au bilan reflète la valeur de marché. Le montant des en-cours garantis auprès du factor est de 5 204 K€ au 31 décembre 2011 contre 5 443 K€ au 31 décembre 2010

Note 8 – TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le solde présenté au bilan comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé :

La définition de la Trésorerie retenue pour ce tableau correspond au montant figurant en Trésorerie et équivalent de Trésorerie diminué des découverts bancaires et créances d'affacturage non garanties :

	31/12/2011	31/12/2010
Disponibilités	950	1 235
Découverts bancaires	-198	-285
Créances d'affacturage non garanties	-3	-47
TOTAL trésorerie nette	749	904
VARIATION DE TRESORERIE		-155

BILAN - PASSIF

Note 9 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

Capital

Le capital au 31 décembre 2011 est de 1 731 747 €, divisé en 8 658 736 actions d'une valeur nominale de 0,20 € chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	01/01/2011	Variation		31/12/2011
		Augmentation	Réduction	
Actions	8 658 736			8 658 736
Nombre de titres	8 658 736	0	0	8 658 736
Nominal	0,20			0,20
Capital en euro	1 731 747	0	0	1 731 747

Détail des réserves

Les différents éléments constituant les réserves consolidées de l'exercice sont les suivants :

DETAIL DES RESERVES	31/12/2011	31/12/2010
Autres réserves	-240	1 171
Report à nouveau	5 287	2 043
TOTAL	5 047	3 214

Actions propres

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires, des actions de la société UTIGROUP. S.A. ont été rachetées par le Groupe. Ces titres d'autocontrôle sont, d'une part, des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples et, d'autre part, des actions acquises par la voie d'un contrat de liquidité permettant une régularisation du cours de bourse.

La part du capital social détenue a évolué de la façon suivante :

TITRES DE PARTICIPATIONS (en nombre d'actions)	31/12/2011	31/12/2010
Détentions à l'ouverture	423 898	292 152
Achats d'actions	19 785	131 746
Ventes d'actions	-	-
Détention à la clôture	443 683	423 898
CONTRAT DE LIQUIDITE (en nombre d'actions)	31/12/2011	31/12/2010
Détentions à l'ouverture	19 295	34 275
Achats d'actions		
Contrat de liquidité 23/11/2003 (ARKEON FINANCE)	51 501	678 356
Ventes d'actions	58 065	693 336
Détention à la clôture	12 731	19 295
Détention totale à la clôture	456 414	443 193
Pourcentage détenu en autocontrôle	5,3%	5,1%

Le coût d'acquisition des titres achetés, comme le produit de la cession des titres vendus, ont été imputés respectivement en diminution et en augmentation de la situation nette.

Dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la Loi et les Statuts de la Société. UTIGROUP. S.A. n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices. Le report à nouveau et les primes (fusion, émission, apport) dans les comptes sociaux s'élèvent à 7 919 K€ au 31 décembre 2011 avant affectation du résultat de l'exercice.

Plans d'options de souscription et d'achat d'actions

L'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 dans sa 1ère résolution et en application des dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce, a autorisé le Conseil d'administration à consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la société – ou à certains d'entre eux – de la Société et des sociétés qui lui sont liées, dans les conditions définies par l'article L.225-180 dudit Code, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

L'autorisation a été donnée au Conseil d'administration pendant une durée de 38 mois à compter de la date d'assemblée générale.

Le nombre d'actions à émettre au titre d'augmentation(s) de capital résultant de la levée de telles options ne peut être supérieur à 3% du capital social.

Le prix de souscription des actions a été fixé par l'assemblée à 80% de la moyenne des cours de clôture constatés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où les options sont consenties.

Le délai d'exercice des options ne devra pas excéder 5 ans à compter de leur date d'attribution.

Le nombre d'actions auxquelles pourront souscrire les personnes remplissant les conditions est fixé par le Conseil d'administration. Aucun détenteur de plus de 10% du capital de la Société ne peut bénéficier d'options de souscription.

Par décision du Conseil d'administration en date du 29 février 2008, il a été décidé l'attribution d'options de souscription à des dirigeants et salariés du Groupe. Les options de souscription créées sont exclusivement réservées aux salariés et mandataires sociaux de la Société ou du Groupe qui remplissent les conditions suivantes :

- être cadre ou mandataire social de la Société ou de ses filiales détenues à plus de 85%,
- être présent dans l'entreprise ou dans l'une de ses filiales détenues à plus de 85% depuis plus de 30 mois.

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION								
Plan autorisé par l'assemblée générale du 22/01/2008								
Date du Conseil	Quantité attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options restantes	Date limite de levées
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	3 Salariés	29/02/2008	0		150 000	28-févr-13
TOTAL	150 000				0	0	150 000	

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options a été évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le Groupe a utilisé un modèle mathématique de type Black & Scholes. Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Ce coût est constaté en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Détail des actions et droits de vote

Conformément à l'article 18 des statuts, toutes les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

	31/12/2011	31/12/2010
Nombre total d'actions	8 658 736	8 658 736
Nombre total de droits de vote	9 744 327	9 768 182

Note 10 – PROVISIONS

	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Provision pour litiges prud'homaux	204	33	52	185
Provision pour litiges commerciaux	103	20	33	90
Provision pour risques et charges divers	-	1 763		1 763
Total provisions pour risques et charges	307	1 816	85	2 038
Provision pour engagements sociaux	271	8	51	228
Total provisions au passif	578	1 824	136	2 266

	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Provision pour litiges prud'homaux	171	105	72	205
Provision pour litiges commerciaux	2 093	103	2 093	103
Provision pour risques et charges divers	-			-
Total provisions pour risques et charges	2 264	208	2 165	308
Provision pour engagements sociaux	224	48		272
Total provisions au passif	2 488	256	2 165	579

En 2010, la cour d'appel de Versailles a rendu un arrêt favorable à la société UTIGROUP. dans le litige qui l'opposait à un client au titre de prestations réalisées au forfait qui a donné lieu à une reprise de provision non courante de 1.867 K€.

Le pourvoi en cassation de la partie adverse, comme le pourvoi provoqué, ont été déclarés non admis par un arrêt du 6 octobre 2011. Cette décision a mis donc un terme final à cette instance.

En 2011, la société UTIGROUP. a fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les exercices 2008 et 2009.

Le service des impôts a fait une proposition de rectification en juillet 2011.

L'Administration conteste le bien-fondé de la déductibilité des dépréciations sur fonds de commerce d'un montant total de 12 220 K€.

La société n'accepte pas les motivations administratives et a saisi la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires. Cette commission se réunira au cours l'année 2012.

De plus, l'Administration applique une pénalité pour non dépôt de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition sur 2008 et 2009 pour un montant total de 2.262 K€.

Selon les recommandations de ses conseils, la société a comptabilisé une provision pour charge relative au contrôle fiscal pour 1 763K€.

Les reprises de provisions non utilisées concernent les litiges suivants :

	31/12/2011	31/12/2010
Provision pour litiges prud'homaux	49	49
Provision pour litiges commerciaux	33	2 093
Provision pour risques et charges divers	-	-
Total des reprises non utilisées	82	2 142

Note 11 – DETTES FINANCIERES

Détail des emprunts et dettes financières courants et non courants

DETTE FINANCIERE	31/12/2011	31/12/2010
Emprunt obligataire convertible	303	292
Part des emprunts à plus d'un an	-	809
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-

Total des dettes financières à long terme 303 1 101

Part des emprunts à moins d'un an	809	533
Part des dettes financières à moins d'un an	608	560

Total des dettes financières à court terme 1 417 1 093

DETTE FINANCIERE	31/12/2010	31/12/2009
Emprunt obligataire convertible	292	281
Part des emprunts à plus d'un an	809	1 342
Part des dettes financières à plus d'un an	-	-

Total des dettes financières à long terme 1 101 1 623

Part des emprunts à moins d'un an	533	508
Part des dettes financières à moins d'un an	560	631

Total des dettes financières à court terme 1 093 1 139

Au 31/12/2011, les covenants financiers n'étant pas respectés (voir note 18), le solde des dettes financières à plus d'un an est reclassé en dettes financières à court terme pour 250 K€.

Echéancier des dettes financières

Dettes financières à long terme	31/12/2011	2011	2012	2013	2020
Emprunt obligataire convertible	303				303
Emprunts auprès des établissements de crédit	-				-
Total	303	-	-	-	303

Dettes financières à long terme	31/12/2010	2011	2012	2013	2020
Emprunt obligataire convertible	293				293
Emprunts auprès des établissements de crédit	809		559	250	
Total	1 102	-	559	250	293

La valeur comptable des emprunts au 31/12/2011 reflète leur juste valeur.

Caractéristiques de l'emprunt obligataire

Le 12 juillet 2000, le Groupe a émis 875 350 obligations convertibles en actions ordinaires pour un montant nominal de 18 645 K€, portant intérêt au taux annuel de 3% et assorties d'une prime de remboursement à l'échéance de 3,14 €. Les frais d'émission se sont élevés à 1 162 K€.

Ce contrat a été modifié par l'Assemblée Générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et entériné par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003. Les nouvelles caractéristiques du contrat dénommé « *UTIGROUP. 0.1% 2020* » sont les suivantes :

la durée de l'emprunt est de 19 ans et 160 jours, soit une échéance le 1^{er} janvier 2020, pour un amortissement en totalité à l'échéance,
le taux nominal des intérêts annuels est fixé à 0.10%,
versement d'une soulte en numéraire de 2,5 € aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.

Le ratio de conversion a été fixé comme suit :

en cas de conversion jusqu'au 31 mars 2008 inclus : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP. et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008,

en cas de conversion entre le 1er avril 2008 et la date d'échéance de l'emprunt : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTIGROUP.

Il ne reste plus de bon de souscription d'action en circulation au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, il restait en circulation 19 414 obligations. La composante capitaux propres correspondante a été évaluée à 2 K€. La composante dette de l'emprunt obligataire restant en passif financier a fait l'objet d'une actualisation compte tenu des modifications des caractéristiques de l'emprunt initial. Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur actualisée de la composante dette de l'emprunt obligataire au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

Durée	du 01/01/2012 au 01/01/2020	8
Taux d'actualisation		4,00%
Nombre d'OCA		19 414
Nominal		21,30 €

La valeur actualisée de l'emprunt obligataire s'élève ainsi à 303 K€ au 31 décembre 2011 contre 292 K€ au 31 décembre 2010. La variation de l'exercice est comptabilisée dans l'Etat du Résultat Global par le biais du poste « *Autres produits et charges financiers* ».

Note 12 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET DETTES FOURNISSEURS

Dettes fournisseurs

	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fournisseurs	1 782	1 327
Total	1 782	1 327

Les dettes fournisseurs sont constituées de frais de sous-traitance et de frais généraux.

Autres passifs courants

AUTRES DETTES	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fiscales et sociales	-	-
Total des autres dettes à long terme	-	-
Dettes fiscales et sociales	4 744	5 551
Dettes sur acquisitions de titres	591	591
Comptes courants	1 811	1 774
Dettes diverses d'exploitation	1 099	417
Total des autres dettes à court terme	8 245	8 333

AUTRES PASSIFS COURANTS	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fiscales et sociales	-	-
Total des autres dettes à long terme	-	-
Dettes fiscales et sociales	5 551	4 681
Dettes sur acquisitions de titres	591	808
Comptes courants	1 774	2 198
Dettes diverses d'exploitation	417	459
Total des autres dettes à court terme	8 333	8 146

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la société UTIGROUP. des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 596 K€ au 31 décembre 2011 contre 1 567 K€ au 31 décembre 2010. Par ailleurs, Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué de la Société a, pour sa part, mis à disposition de la société UTIGROUP. un compte courant de 213 K€ au 31 décembre 2011 contre 205 K€ au 31 décembre 2010.

Note 13 - INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », le premier niveau d'information est organisé par secteur d'activité représenté par chacune des entités composant le Groupe.

Le Groupe UTIGROUP, réalisant l'essentiel de son chiffre d'affaires en France, par des sociétés françaises, il n'est pas présenté d'information sectorielle de second niveau par secteur géographique.

Éléments du résultat sectoriel (inclus les retraitements d'élimination des transactions intra-Groupe)

	31/12/2011	UTigroup	UTigroup Est	UTigroup Luxembourg	UTigroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	28 457	23 490	2 003	-	2 964
Résultat opérationnel courant	745	206	301	-10	249
Résultat opérationnel	-2 789	-3 329	301	-10	249
Résultat global	-5 112	-5 397	188	-10	107

	31/12/2010	HBCC Partners	UTigroup	UTigroup Est	UTigroup Luxembourg	UTigroup Rhône Alpes
Chiffre d'affaires net	28 581	230	24 227	1 720	-	2 404
Résultat opérationnel courant	1 302	- 59	1 042	382	5	-69
Résultat opérationnel	3 169	-59	2 909	382	5	-69
Résultat global	1 833	-59	1 743	295	5	-151

Actifs et passifs sectoriels

Les actifs sectoriels se définissent selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », comme étant la somme des immobilisations corporelles et incorporelles (incluant le goodwill) et des actifs courants. Les actifs financiers et autres actifs non courants ne sont pas pris en compte dans le calcul des actifs sectoriels.

ACTIFS	31/12/2011	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Actifs non courants	14 644	14 448	45	-	151
Actifs courants	3 676	2 633	497	7	539
TOTAL	18 319	17 080	542	7	689

PASSIFS	31/12/2011	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Passifs non courants	2 570	2 531	11	-	28
Passifs courants	11 445	10 278	424	11	732
TOTAL	14 015	12 810	435	11	760

ACTIFS	31/12/2010	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Actifs non courants	18 107	17 931	46	-	130
Actifs courants	3 758	2 432	774	12	540
TOTAL	21 864	20 363	819	12	670

PASSIFS	31/12/2010	UTIgroup	UTIgroup Est	UTIgroup Luxembourg	UTIgroup Rhône Alpes
Passifs non courants	1 680	1 650	9	-	22
Passifs courants	10 754	9 653	423	15	663
TOTAL	12 434	11 303	431	15	685

Informations relatives aux principaux clients

Le risque «client» est très largement réparti : sur 199 établissements clients actifs recensés dans l'année 2011, le premier client du Groupe représente 11 % de l'activité, les dix premiers

représentent pour leur part 46 % de l'activité et enfin les vingt premiers totalisent 61 % de l'activité.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Note 14 – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Chiffre d'affaires

	31/12/2011			31/12/2010		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
UTIgroup	23 480	10	23 490	24 217	10	24 227
UTIgroup Est	2 003	-	2 003	1 720	-	1 720
UTIgroup Luxembourg						
UTIgroup Rhône-Alpes	2 958	6	2 964	2 396	8	2 404
HBCC Partners				230		230
TOTAL	28 441	17	28 457	28 563	18	28 581

Frais de personnel

Les frais de personnel des entités du Groupe se ventilent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
UTI Group S.A.	15 795	17 384
UTI Group Rhône-Alpes	2 256	1 993
UTI Group Est	1 316	1 087
UTI Group Luxembourg	-	-
HBCC PARTNERS	-	159
TOTAL	19 367	20 623

Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations incorporelles	-10	-8
Immobilisations corporelles	-37	-33
Dépréciation sur actif circulant	0	311
Provision pour risques et charges	32	140
	-15	410

Autres charges et produits opérationnels courants

Les éléments constitutifs des produits et des charges d'exploitation sont :

	31/12/2011	31/12/2010
Autres produits d'exploitation	163	136
Produits de cession d'immobilisations	39	144
Autres charges d'exploitation	-1	-3
Valeurs nettes des immobilisations cédées	-48	-122
Autres produits et charges opérationnels courants	153	155

Autres charges et produits opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale du Groupe.

	31/12/2011	31/12/2010
<u>Autres produits opérationnels</u>	-	-
Litige clients		1 867
<u>Autres charges opérationnelles</u>		
Dépréciation de fonds de commerce	-1 771	
Provision pour charges liées au contrôle fiscal	-1 763	
TOTAL	-3 534	1 867

Coût de l'endettement financier brut

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts sur emprunts	-49	-74
Autres charges financières	-164	-141
TOTAL	-213	-215

Autres charges et produits financiers

	31/12/2011	31/12/2010
Pertes de change	0	0
Gain de change	5	1
Actualisation de l'emprunt obligataire	-11	-11
Actualisation des prêts et engagement de retraite	-33	-32
Charges financières	0	-66
Provision charges financières	0	-50
Autres produits financiers	34	164
Autres produits et charges financiers	-5	6

Note 15 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

	01/01/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
UTI Group S.A.	241		51	190
UTI Group Rhône-Alpes	21	6		27
UTI Group Est	9	2		11
UTI Group Luxembourg				-
Total des engagements	271	8	51	228

	01/01/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
UTI Group S.A.	200	41		241
UTI Group Rhône-Alpes	16	5		21
UTI Group Est	7	2		9
UTI Group Luxembourg				-
Total des engagements	223	48	-	271

La variation nette de l'exercice est enregistrée dans l'Etat du Résultat Global dans le poste en charges de personnel et en charges financières pour la partie actualisation.

	2 011	2 010
Total des engagements au 01/01	271	223
Coût des services rendus dans l'année	25	23
Effet de l'actualisation	15	16
Prestations versées	-14	-16
Evolution démographique	-70	25
Coût actuariel	0	0
Total des engagements au 31/12	228	271

Les taux utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivants :

	31/12/2011	31/12/2010
Age de retraite considéré (départ volontaire)	65	65
Taux d'actualisation des dettes à long terme	3,49%	3,70%
Taux de rotation jusqu'à 49 ans	20,00%	20,00%
Taux de rotation de 50 ans à 54 ans	15,00%	15,00%
Taux de rotation de 55 ans et plus	10,00%	10,00%
Taux annuel de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales (départs volontaires)	48,00%	48,00%
Table de mortalité Hommes	TH-00-02	TH-00-02
Table de mortalité Femmes	TF-00-02	TF-00-02

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres au pays.

Note 16 – IMPOTS

Evolution des postes de bilan

<i>Impôts différés actif</i>	31/12/2011	31/12/2010
Ouverture	1 858	2 986
Différences temporaires	14	16
Constatation de l'impôt sur déficits	69	0
Reprise du déficit reportable	-1 858	-1 256
Actualisation effort construction	90	85
Engagements de retraite	76	90
Actualisation emprunts obligataires	-36	-40
Dépréciation des actions propres	-104	-23
Clôture	109	1 858

Charge d'impôt sur les résultats

	31/12/2011	31/12/2010
Impôts courants		
Impôts sur les bénéfices	0	0
CVAE	-356	-257
Impôts différés		
Impôts différés de la période	-1 749	-1 128
	-2 105	-1 385

Nota : les montants négatifs figurant au tableau ci-dessus correspondent à des charges d'impôts. Corrélativement, les montants positifs correspondent à des produits d'impôts.

La loi de finances pour 2010 publiée le 30 décembre 2009 a supprimé la Taxe Professionnelle pour la remplacer par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.) qui se compose de deux nouvelles contributions de nature différente :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) est assise sur les valeurs locatives des biens passibles de taxes foncières. Au regard des similitudes avec l'ancienne Taxe Professionnelle, elle est comptabilisée à compter du 1er janvier 2010 en tant que charge opérationnelle courante.

- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) est assise sur la valeur ajoutée des entités françaises. Cette contribution s'analyse comme un impôt dû sur la base des bénéfices imposables et est comptabilisée, en application d'IAS12, en charge d'impôt sur le résultat à compter de l'exercice 2010.

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

A compter du 1^{er} janvier 2003, la société UTIGROUP. S.A. s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, dû par le Groupe formé par elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%, au titre du régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette convention d'intégration fiscale a été renouvelée le 1^{er} janvier 2008 pour une durée expirant le 31 décembre 2012.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

Preuve d'impôts

Le rapprochement entre le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2011 dans le résultat comptable consolidé et le produit d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante peut être établi comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Résultat consolidé avant impôt	-3 007	3 232
Déficits activés		
Taux d'IS applicable	33,33%	33,33%
Charge d'impôts théorique	1 002	-1 077
Charge d'impôts réelle	-2 105	-1 385
Ecart	3 107	308
Charges définitivement non déductibles	1 219	52
Reprise d'impôts différés actifs sur report déficitaires suite au contrôle fiscal	1 731	
Impact net des retraitements de consolidation	-80	84
Impact CVAE	237	172
Total	3 107	308

Note 17 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2011	31/12/2010
Nombre moyen d'actions de 0,20 euro en circulation	8 658 736	8 658 736
Actions détenues en propre par le Groupe	456 414	443 193
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 202 322	8 215 543
Résultat net	-5 112	1 847
Résultat net par action	-0,62	0,22

Le montant à prendre en compte pour déterminer ce résultat par action de base est le résultat net de l'exercice.

Résultat par action dilué

Le résultat net par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice augmenté des titres donnant accès au capital. Les options de souscription dont le prix d'exercice est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action.

Un instrument financier convertible n'est dilutif que si, et seulement si, sa conversion réduit le résultat par action des activités ordinaires continuées.

L'effet dilutif est le suivant sur le nombre d'actions :

	31/12/2011	31/12/2010
Nombre moyen d'actions avant titres dilutifs	8 202 322	8 215 543
Effet dilutif des obligations convertibles	19 414	19 414
Nombre moyen d'actions après titres dilutifs	8 221 736	8 234 957
Résultat net	-5 112	1 847
Résultat net par action	-0,62	0,22

Note 18 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements hors bilan

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice 2011 pour les montants suivants :

	31/12/2011		31/12/2010	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup.				
Effets escomptés non échus	-		-	
Baux immobiliers (1)	2 994		3 478	
Baux mobiliers et crédit-baux	251		369	
Nantissement du Fonds de commerce au profit d'une banque	303		518	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	3 548	-	4 365	-
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup. Rhône-Alpes				
Baux immobiliers	112		162	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	112	-	162	-
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup. Est				
Baux mobiliers et crédit-baux	-		-	
Baux immobiliers	19		38	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	19	-	38	-

(1) : Bail immobilier à compter du 14/02/2008 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 14/02/2017. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 14/02/2014, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

Contrats de location

Les contrats de location sont tous des contrats de location simple et des locations avec option d'achat comprennent principalement du matériel de bureau et des véhicules mis à disposition du personnel.

Le montant total des paiements minimaux futurs à effectuer se décompose comme suit au 31 décembre 2011.

Montant total restant à verser au 31/12/2011	251 K€
- Dont part à moins d'un an	132 K€
- Dont part à plus d'un an et à moins de 5 ans	119 K€
- Dont part à plus de 5 ans	0

Le montant des charges au 31 décembre 2011 s'élève à 281 K€.

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi N° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent-vingt heures. Aucune charge n'a été comptabilisée dans l'exercice 2005, en application de l'avis n°2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du CNC. Le nombre total d'heures acquises par les salariés du Groupe au 31 décembre 2011 s'élève à 19 254 heures.

Autres engagements

Dans le cadre de la souscription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

La part à plus d'un an des emprunts auprès des établissements financiers est reclassée en autres dettes financières à court terme pour 250K€, les ratios n'étant pas respectés.

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2011.

Note 19 – EFFECTIF MOYEN

	31/12/2011	31/12/2010
Charges de personnel (*)	13 088	14 131
Charges sociales afférentes	6 279	6 492
	19 367	20 623
Effectif moyen	313	316

(*) : composé de salaires fixes et variables, y compris participation des salariés.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 20 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt; aussi, son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et moyen terme. La dette du Groupe est essentiellement à taux fixe.

Risque de liquidité sur la dette financière et covenants

Le risque de liquidité est géré par la mise en place de sources de financement diversifiées. Par ailleurs, certains financements du Groupe contiennent des clauses de remboursement anticipé notamment en cas de non-respect de covenants. (cf. note 18)

Risque du marché actions

Le Groupe ne détient pas de titres de sociétés cotées autres que les actions d'autocontrôle (au 31 décembre 2011, 456 414 actions) qui sont déduites des capitaux propres. Il n'est donc pas exposé au risque de fluctuation des prix des marchés actions.

Exposition au risque de change

UTIGROUP. n'est que peu exposé au risque de change, le Groupe n'exerce qu'une faible activité hors de la zone Euro qui correspond à moins de 5 K€ en suisse en devise CHF sur l'exercice 2011.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

Note 21 – SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes consolidés du groupe UTIGROUP., sont consolidés dans les comptes du groupe LAW INFORMATIQUE. La société mère LAW INFORMATIQUE détient 54,4 % du capital et 62,3% des droits de vote.

Note 22 – INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe

	31/12/2011	31/12/2010
Des organes d'administration	0	602
Des organes de direction	-	-
Des organes de surveillance	-	-
TOTAL	0	602

Au 1^{er} janvier 2011 les rémunérations des organes d'administration ont été transférées sur la société holding LAW INFORMATIQUE suite à une réorganisation du groupe.

La rémunération des organes d'administration en 2011 a été de 590 K€.

Au 31 décembre 2010 Ces montants incluent les avantages en nature. Il n'existe pas d'autres avantages ou modalités de rémunérations.

Au 31 décembre 2011 et 2010, les dirigeants et les administrateurs n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Au 31 décembre 2011 et 2010, les administrateurs du Groupe ne bénéficient pas d'option de souscription et d'achat d'actions.

Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions et soldes entre les entités du Groupe et les sociétés associées sont susceptibles de concerner les sociétés ou personnes suivantes :

Société LAW INFORMATIQUE : convention d'animation du Groupe pour la gestion de l'animation de l'ensemble des entités du groupe depuis le 1^{er} janvier 2011 pour 892 K€ et solde clients 134 K€

Christian AUMARD : avance en compte courant 1 596 K€

Patrick QUENNET : avance en compte courant 213 K€

Note 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euro (HT) :

	Burband Klinger & associés				IGREC			
	Montants		%		Montants		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Audit								
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Société mère	67 650	67 650	100%	100%	68 150	68 150	100%	100%
Commissariat aux comptes, certification examen des comptes individuels et consolidés - Filiales					24 600	24 640		
Missions accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	67 650	67 650	100%		92 750	92 790	100%	100%
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0			0	0	0	0
Audit informatique	0	0			0	0	0	0
Audit interne	0	0			0	0	0	0
Autres prestations	0	0			0	0	0	0
Sous Total	0	0			0	0	0	0
TOTAL	67 650	67 650	100%	100%	92 750	92 790	100%	100%

Note 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture.

20.2.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Société UTIGROUP SA

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UTI Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes

comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwill, selon les modalités décrites dans la note 3 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 3 de l'annexe donne une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à l'existence de litiges, tels que décrits dans la note 10 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 25 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

IGREC

**BURBAND KLINGER
ET ASSOCIÉS**

Thierry Sartre
Associé

Emmanuel Klinger
Associé

20.3 COMPTES 2010 ET 2009.

L'incorporation par référence du document de référence UTIGROUP. de 2010 enregistré par l'AMF sous le numéro D 11-0422 permet de consulter les comptes 2010.

L'incorporation par référence du document de référence UTIGROUP. de 2009 enregistré par l'AMF sous le numéro D 10-0369 permet de consulter les comptes 2009.

20.4 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

20.4.1 Dividende global distribué au titre des trois derniers exercices

Il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices 2010, 2009 et 2008.

Le conseil d'administration propose de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2011.

20.4.2 Prescription

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et les acomptes de dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'état.

20.4.3 Politique future de dividendes

La société UTIGROUP. n'envisage pas distribuer de dividende à court terme.

20.5 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Il existe à ce jour des litiges étant précisé que suivant l'appréciation de nos conseils et en fonction du niveau du risque encouru, ceux-ci font soit l'objet d'une provision pour risques, soit d'une mention dans l'annexe.

Les principaux litiges peuvent se résumer de la manière suivante :

- - **AFFAIRE MANSIT ET GFI MONETIC**

Consécutivement à la reprise du fonds de commerce de la société EAC CORPORATION intervenue le 20 juin 2007, UTIGROUP. a dû faire face à la démission concomitante d'un nombre conséquent de salariés repris.

Connaissance prise des faits à l'origine de ces départs massifs qui lui ont causés un préjudice financier important, UTIGROUP. a assigné en concurrence déloyale les sociétés MANSIT et GFI MONETIC devant le Tribunal de commerce de Nanterre le 6 novembre 2008 auprès duquel elle demande la condamnation in solidum de ces deux sociétés au versement d'une somme de 2 189 230 euros à titre de dommages et intérêts ainsi que la publication du jugement à intervenir dès sa signification dans les journaux LA TRIBUNE et LES ECHOS.

Par un jugement du 8 décembre 2010, le Tribunal de commerce a rejeté les demandes de UTIGROUP. et condamné cette dernière à la somme de 10 000 euros au titre de l'article 700 du CPC.

UTIGROUP. a fait appel de la dite décision et l'instance est en cours.

- **CONTROLE FISCAL EN 2011 – REDRESSEMENTS CONTESTES AUPRES DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DIRECTS**

En 2011, la société UTI GROUP a fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les exercices 2008 et 2009.

Le service des impôts a fait une proposition de rectification en juillet 2011.

L'Administration conteste le bien-fondé de la déductibilité des dépréciations sur fonds de commerce d'un montant total de 12 220 K€.

La société n'accepte pas les motivations administratives et a saisi la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires. Cette commission se réunira au cours l'année 2012.

De plus, l'Administration applique une pénalité pour non dépôt de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition sur 2008 et 2009 pour un montant total de 2.262 K€.

Selon les recommandations de ses conseils, la société a comptabilisé une provision pour charge relative au contrôle fiscal pour 1 763K€.

- **Prud'hommes** provisionnés à la clôture de l'exercice 2011 pour 186 K€ pour Paris, contre 205 K€ en 2010.

.

Les litiges prud'homaux sont provisionnés à hauteur des risques estimés par nos conseils.

Le groupe n'a pas connaissance de litiges susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent un impact significatif sur son activité, sa situation financière et ses perspectives d'avenir, autres que ceux qui sont reflétés dans les comptes, mentionnés dans les notes aux états financiers ou ci-dessus. Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et :ou du groupe.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

21.1.1 Capital social

Le montant du capital souscrit d'UTIGROUP. au 31 décembre 2008 à 1 731 747,20 euros divisé en 8 658 736 actions de même catégorie d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune, entièrement libérées.

L'évolution du capital social d'UTIGROUP. de sa constitution jusqu'au jour du présent document de référence est retracée ci-après au paragraphe 21-1-6.

21.1.2 Achat par UTIGROUP. de ses propres actions

21.1.2.1 Objectif du programme de rachat et utilisation des titres rachetés

Aux termes d'une première décision en date du 23 novembre 2000, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, à procéder au rachat d'actions de la Société.

Cette autorisation a été renouvelée à trois reprises dont la dernière par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 octobre 2003. Le dernier a été mis en œuvre par le conseil d'administration du 5 novembre 2003 pour une durée de 18 mois. Une note d'information sur ce programme de rachat portant le visa de la AMF n° 04-167 du 18 mars 2004 est disponible au siège social de la Société.

Des nouveaux plans de rachat ont été adoptés aux votes des assemblées générales des 7 septembre 2005, 23 mai 2006, 23 mai 2007 et 23 mai 2008. Ces nouveaux plans de rachat sont conformes aux exigences du règlement Européen et tient compte de la directive Abus de marché.

L'assemblée générale mixte du 22 janvier 2008 a autorisé la société à utiliser jusqu'à 1 million d'euros dans son programme de rachat en cours. Un nouveau plan est proposé à l'assemblée générale de 2009.

Le contrat de liquidité a été signé avec la Société de Bourse ARKEON FINANCE le 23 novembre 2003, puis tacitement renouvelé. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

21.1.2.2 Actions propres acquises

UTIGROUP. a procédé au cours de l'exercice 2011, dans le cadre de son programme de rachat d'actions et de son contrat de liquidité aux opérations suivantes:

Actions propres UTIGROUP.	Nombre d'actions achetées en 2011	Nombre d'actions vendues en 2011	Cours moyen d'achat brut	Cours moyen de vente brut	Frais de négociation HT en K€	Nombre des actions inscrites au nom de la société	Valeur évaluée au cours d'achat en K€	Valeur nominale à 0,2€ par action	Fraction du capital au 31 décembre 2011
Programme de rachat pur		0	0,00 €	0,00 €	0,00	423 898	589	84 780 €	4,90%
achat d'actions	19 785	0	1,02 €	0,00 €	0,00	19 785	25	3 957 €	0,23%
Contrat de liquidité	51 501	58 065	1,14 €	1,15 €	3,00	12 731	15	2 546 €	0,15%
Total	71 286	58 065	1,11 €	1,15 €	3,00	456 414	629	91 283 €	5,27%

Les achats et ventes réalisés au cours de l'exercice 2011 ont été effectués afin d'assurer la régularisation du cours de bourse de l'action dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec le société ARKEON. UTIGROUP. a également racheté des titres sur le marché pour renforcer son autocontrôle.

Compte tenu des achats et ventes d'actions réalisés par la société au 31 décembre 2011, la Société détient 456 414 actions en autocontrôle.

Le tableau normé des opérations devient au 31/12/2011 :

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ces propres titres au 31 décembre 2011

Pourcentage du capital auto détenu de manière directe et indirecte	5,27%	
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0	
Nombre de titres détenus en portefeuille	456 414	
Valeur comptable du portefeuille (en K€)	629	31/12/2011
Valeur de marché du portefeuille (en K€)	297	cours 0,65 €

Contrat de liquidité	Flux bruts cumulés		positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	achats	ventes / transferts	positions ouvertes à l'achat		positions ouvertes à la vente	
option d'achat achetées			achats à terme	options d'achat vendues	ventes à terme	
Etat des acquisition actions en 2011						
Nombre de titres	51 501	58 065	0	0	0	0
Echéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction			0	0	0	0
Prix d'exercice moyen	1,14 €	1,15 €	0	0	0	0
Montants en K€	748	741	0	0	0	0

21.1.3 Capital potentiel

21.1.3.1 Options de souscription d'actions réservées aux salariés

L'assemblée générale extraordinaire du 22 janvier 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre de nouveaux plans d'options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées.

Par décision en date du 29 février 2008, le conseil d'administration a procédé, sur délégation de pouvoir qui lui avait été conféré par l'assemblée générale du 22 janvier 2008 à l'arrêté du plan n°1 et à l'attribution de 150.000 options donnant droit à la souscription de 150.000 actions nouvelles à trois salariés de la Société et de ses filiales comme suit :

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION									
Plans autorisés par l'assemblée générale du 22 janvier 2008									
Date du conseil	Quantité Attribuée	Prix de souscription	Qualité des souscripteurs	Point départ d'exercice des options	Options exercées	Options annulées	Options caduques	Date limite de levées	dilution potentielle au 31 décembre 2011
Plan n° 5 du 29/02/2008	150 000	1,04 euros	1 Salarié d'UTI GROUP pour 100.000 options 1 Salarié d'UTI GROUP pour 25.000 options 1 Salarié d'UTIGROUP. RHONE ALPES pour 25.000 options	1 ^{er} mars 2009	0	0	0	28-févr-13	1,70%
TOTAL	150 000								

La délégation de pouvoir conférée au Conseil lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2008 pour consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital, dans la limite de 3 % du capital social de la Société, arrivera à son terme le 22 mars 2011.

21.1.3.2 Conversion des obligations convertibles UTIGROUP. 0,1 % 2020

En vertu de l'autorisation qui lui avait été conférée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2000, et notamment dans sa douzième résolution, le conseil d'administration de la Société a décidé, dans sa séance du 12 juillet 2000, de procéder à l'émission de 875 350 obligations UTIGROUP. 3 % 2000-2005 convertibles en actions pour un montant nominal de 18 644 955 euros.

Un prospectus simplifié définitif portant le visa de la COB n°00-1267 en date du 12 juillet 2000 est disponible auprès de la Société Générale ainsi qu'au siège social de la Société.

La société UTIGROUP. a procédé le 24 janvier 2001 au transfert sur le Second marché des 875 350 obligations convertibles émises le 12 juillet 2000 (code ISIN FR0000181067). Elles sont maintenant sur le marché Euronext Paris.

Le contrat d'émission d'obligations convertibles UTIGROUP. 3% 2000-2005 (devenu UTIGROUP. 0,1 % 2020) a été profondément modifié par l'assemblée générale des obligataires du 28 avril 2003, modifications qui ont été entérinées par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2003.

Après le 31 mars 2008, la conversion d'une OC UTIGROUP. donnera droit à une soulte de 2,50 euros et une action nouvelle UTIGROUP.

L'historique des opérations sur les obligations convertibles jusqu'au 31 décembre 2010 est le suivant :

date	nombre d'OC existante	conversion OC	annulation OC
12/07/2000	875 350		
15/11/2001	708 584		166 766
18/12/2001	698 584		10 000
27/12/2001	676 584		22 000
31/03/2002	646 584		30 000
31/10/2002	645 724		860
04/11/2002	644 724		1 000
25/03/2003	562 725		81 999
27/03/2003	545 324		17 401
27/03/2003	505 324		40 000
23/04/2003	504 640		684
05/05/2003	504 264		376
22/05/2003	503 344		920
23/05/2003	483 514		19 830
06/06/2003	483 384		130
10/06/2003	481 384		2 000
12/06/2003	481 084		300
24/06/2003	480 994		90
16/05/2003	480 994		
30/06/2003	48 183	432 811	
16/07/2003	46 548	1 635	
16/07/2003	45 228	1 320	
04/08/2003	44 908	320	
18/08/2003	43 943	965	
14/10/2003	43 773		170
03/12/2003	43 423		350
08/12/2003	43 037		386
09/12/2003	43 001		36
19/02/2004	42 871	130	
17/09/2004	42 036	835	
12/04/2005	40 753	1 283	
20/05/2005	40 653	100	
04/01/2006	40 455	198	
24/01/2006	39 966	489	
24/01/2006	39 716	250	
09/02/2006	39 451	265	
01/03/2006	38 717	734	
10/03/2006	38 517	200	
10/04/2006	38 418	99	
04/05/2006	38 196	222	
12/09/2006	37 396	800	
05/10/2006	35 246	2 150	
06/11/2006	35 146	100	
22/11/2006	34 656	490	
22/12/2006	34 646	10	

date	nombre d'OC existante	conversion OC	annulation OC
15/01/2007	34 266	380	
19/01/2007	34 261	5	
25/01/2007	33 636	625	
12/03/2007	33 486	150	
14/03/2007	33 002	484	
23/08/2007	32 752	250	
29/08/2007	32 641	111	
26/09/2007	32 341	300	
08/10/2007	32 315	26	
27/11/2007	32 065	250	
26/11/2007	31 965	100	
13/12/2007	31 870	95	
14/12/2007	31 670	200	
08/01/2008	30 956	714	
31/03/2008	27 152	3 804	
04/04/2008	26 676	476	
14/05/2008	21 510		5 166
30/06/2008	21 504		6
31/12/2008	21 204		300
05/02/2009	21 204		
06/02/2009	21 204		
08/03/2009	19 704		1500
27/05/2009	19 704		
22/06/2009	19 454		250
22/10/2009	19 454		
22/12/2009	19 414		40

L'augmentation de capital potentielle découlant du jeu de la conversion des 19 414 obligations convertibles encore en circulation au 31 décembre 2010 s'élève donc jusqu'au 1^{er} janvier 2020 date d'échéance de l'emprunt obligataire à 3 882,80 euros de nominal.

En 2010, aucune nouvelle conversion ou annulation n'a eu lieu

En 2011, UTIGROUP. a acquis 5 OC sur le marché. Elles seront annulées.

Il reste 19 414 obligations convertibles en circulation au 31/12/2011 et à la date d'enregistrement du document de référence.

21.1.4 Capital autorisé non émis

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 16 mai 2003, ayant entériné la modification de l'emprunt obligataire UTIGROUP. 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005) conduisant notamment à l'adoption d'un ratio de conversion fixé jusqu'au **31 mars 2008** à **UNE** obligation contre **UNE** action nouvelle UTIGROUP. et **QUATRE** bons de souscription d'actions (BSA) donnant chacun droit à une action nouvelle, a

- décidé de l'émission, sous la condition suspensive de la conversion UTIGROUP. 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005) entre ladite assemblée et le 31 mars 2008 inclus, de BSA pour un nombre maximum, sur la base des 505 324 obligations restant à cette époque en circulation, de 2 021 296 bons donnant chacun droit à une action nouvelle de 0,20 euros de nominal,
- décidé d'une augmentation de capital d'un montant maximum de 404 260 euros de nominal (correspondant à 2 021 296 BSA de 0,20 euros de nominal chacun) permettant, après toute conversion d'une obligation ayant entraîné l'émission d'un BSA, l'exercice des droits attachés aux dits BSA.

Cette augmentation de capital se réalisera en une ou plusieurs fois, au fur et à mesure de l'exercice, par les porteurs de BSA, du droit de souscription attaché aux BSA émis suite à la conversion d'obligations.

La durée d'exercice des BSA étant fixée jusqu'au 31 mars 2008, cette augmentation de capital potentielle est terminée depuis le 31 mars 2008.

Il est ici rappelé que le prix de souscription à chaque action nouvelle issue de l'exercice desdits BSA a été fixé par l'assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 16 mai 2003 à la somme de 0,39 €uros.

Les BSA n'existent plus depuis mars 2008.

21.1.5 Nantissements, sûretés et garanties

21.1.5.1 Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

Les actions de Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD ne sont plus nanties.

De plus, la société UTIGROUP. n'a donné aucune de ses actions détenues en autocontrôle en nantissement.

21.1.5.2 Nantissement d'actifs de l'émetteur

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice 2011 pour les montants suivants :

en K€	31/12/2011		31/12/2010	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup				
Effets escomptés non échus				
Baux immobiliers	2 994		3 478	
Baux mobiliers et crédits-baux	251		369	
Nantissement du fonds de commerce au profit d'une banque	303		518	
Comptes bloqués	0		0	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	3 548		4 365	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup Rhône-Alpes				
Effets escomptés non échus				
Baux immobiliers	112		162	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	112		162	
	Engagements donnés	Engagements reçus	Engagements donnés	Engagements reçus
UTIgroup EST				
Effets escomptés non échus				
Avals et cautions				
Baux mobiliers et crédits-baux				
Baux immobiliers	19		38	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	19		38	

Baux immobiliers : Nouveau bail à compter du 14/02/2008 et engagement évalué sur 9 ans soit jusqu'au 14/02/2017. Possibilité de délivrer congé par acte extra judiciaire au terme de la deuxième période triennale soit le 14/02/2014, avec le respect d'un préavis de 6 mois.

Dans le cadre de la souscription des nouveaux emprunts en 2008 la société s'est engagée à respecter, sur la base de ses comptes consolidés les ratios suivants :

- Les fonds propres améliorés consolidés (capitaux propres, provision pour risques et charges et comptes courants associés) supérieur à 10 millions d'euros
- Rapport de la dette moyen et long terme (comptes courants associés inclus) sur les fonds propres inférieur à 1
- Rapport dettes financières nettes (comptes courants d'associés inclus) sur excédent brut d'exploitation inférieur à 3.

Ces ratios ne sont pas respectés en 2011.

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 31 décembre 2011.

21.1.6 Evolution du capital de UTIGROUP. depuis sa création

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
26/08/1986	Création de la Société par apport en numéraire	250 000 F	2 500		2 500	100 F	250 000 F
				2 500	0		
14/11/1997	Augmentation du capital de 1.000.000 francs	1 000 000 F	10 000		10 000	100 F	1 000 000 F
23/12/1998	Fusion par absorption de la société ADS par apport ⁽¹⁾		0		10 000	100 F	1 000 000 F
09/07/1999	Augmentation de capital consécutive à la fusion avec UT Finance	825 000 F	8 250		18 250	100 F	1 825 000 F
09/07/1999	Réduction du capital par annulation des titres UT reçus en apport	-998 000 F	0	9 988	8 262	100 F	826 200 F
09/07/1999	Augmentation de capital par incorporation de réserves ; élévation du nominal de 100F à 240F	1 156 680 F	0		8 262	240 F	1 982 880 F
09/07/1999	Division du nominal de l'action de 240F à 2F		983 178		991 440	2F	1 982 880 F
15/05/2000	Conversion du capital en Euros et augmentation du capital de 94.287,89 euros prélevés sur le poste autres réserves	94 287,89 €	0		991 440	0,40 €	396 576 €
15/05/2000	Augmentation du capital social d'une somme de 793.182 euros prélevés sur le poste autres réserves	793 182,00 €	1 982 880		2 974 320	0,40 €	1 189 728 €
15/05/2000	Division de la valeur nominale des actions de 0,40 euros à 0,20 euros		2 974 320		5 948 640	0,20 €	1 189 728 €
26/04/2000	Levée d'une option de souscription à 22 € pour 3000 titres avant opérations du 15 mai	66 000 €	18 000		5 966 640	0,20 €	1 193 328,00 €
15/05/2000	Emission de titres UTIGROUP. en échange d'une partie des titres du groupe TMA-RMH à 140 €	4 954 600 €	212 340		6 178 980	0,20 €	1 235 796,00 €
30/06/2003	Conversion de 432 811 obligations convertibles UTIGROUP. 0 ,1 % 2020	86 562,2 €	432 811		6 611 791	0,20 €	1 322 358,20 €
16/07/2003	Conversion de 1 635 obligations convertibles UTIGROUP. 0 ,1 % 2020	327 €	1 635		6 613 426	0,20 €	1 322 685,20 €
16/07/2003	Conversion de 1 320 obligations convertibles UTIGROUP. 0 ,1 % 2020	264 €	1 320		6 614 746	0,20 €	1 322 949,20 €
04/08/2003	Conversion de 320 obligations convertibles UTIGROUP. 0 ,1 % 2020	64 €	320		6 615 066	0,20 €	1 323 013,20 €
18/08/2003	Conversion de 965 obligations convertibles UTIGROUP. 0 ,1 % 2020	193 €	965		6 616 031	0,20 €	1 323 206,20 €
08/09/2003	Exercice de 8 160 BSA	1 632 €	8 160		6 624 191	0,20 €	1 324 838,20 €
28/02/2004	Conversion de 130 OC	26 €	130		6 624 321	0,20 €	1 324 864,00 €
30/06/2004	Exercice de 34 617 BSA	6 923,40 €	34 617		6 658 938	0,20 €	1 331 787,60 €
30/09/2004	Conversion de 835 OC	167 €	835		6 659 773	0,20 €	1 331 954,60 €

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
05/11/2004	Exercice de 88 152 BSA	17 630 €	88 152		6 747 925	0,20 €	1 349 585,00 €
05/11/2004	Exercice de 1000 BSA	200 €	1 000		6 748 925	0,20 €	1 349 785,00 €
09/12/2004	Exercice de 800 BSA	160 €	800		6 749 725	0,20 €	1 349 945,00 €
19/02/2005	Conversion de 1283 OC	256,60 €	1 283		6 751 008	0,20 €	1 350 201,60 €
01/03/2005	Exercice de 8472 BSA	1 694,40 €	8 472		6 759 480	0,20 €	1 351 896,00 €
20/05/2005	Conversion de 100 OC	20 €	100		6 759 580	0,20 €	1 351 916,00 €
25/05/2005	Exercice de 400 BSA	80 €	400		6 759 980	0,20 €	1 351 996,00 €
11/07/2005	Exercice de 1 472 304 BSA	294 460,80 €	1 472 304		8 232 284	0,20 €	1 646 456,80 €
11/07/2005	Exercice de 400 BSA	80,00 €	400		8 232 684	0,20 €	1 646 536,80 €
06/09/2005	Exercice de 25 000 BSA	5 000,00 €	25 000		8 257 684	0,20 €	1 651 536,80 €
06/09/2005	Exercice de 96 895 BSA	19 379,00 €	96 895		8 354 579	0,20 €	1 670 915,80 €
07/11/2005	Exercice de 520 BSA	104,00 €	520		8 355 099	0,20 €	1 671 019,80 €
04/01/2006	conversion de 198 OC	39,60 €	198		8 355 297	0,20 €	1 671 059,40 €
24/01/2006	Conversion de 489 OC	97,80 €	489		8 355 786	0,20 €	1 671 157,20 €
24/01/2006	Conversion de 250 OC	50,00 €	250		8 356 036	0,20 €	1 671 207,20 €
09/02/2006	Conversion de 265 OC	53,00 €	265		8 356 301	0,20 €	1 671 260,20 €
01/03/2006	Conversion de 734 OC	146,80 €	734		8 357 035	0,20 €	1 671 407,00 €
06/03/2006	Augmentation réservée FINANT	44 124,60 €	220 623		8 577 658	0,20 €	1 715 531,60 €
10/03/2006	Conversion de 200 OC	40,00 €	200		8 577 858	0,20 €	1 715 571,60 €
10/04/2006	Conversion de 99 OC	19,80 €	99		8 577 957	0,20 €	1 715 791,40 €
04/05/2006	Conversion de 222 OC	44,40 €	222		8 578 179	0,20 €	1 715 635,80 €
19/06/2006	Exercice de 800 BSA	160,00 €	800		8 578 979	0,20 €	1 715 795,80 €
31/08/2006	Levée option souscription (1,37€)	1 800,00 €	9 000		8 587 979	0,20 €	1 717 595,80 €
12/09/2006	Conversion de 800 OC	160,00 €	800		8 588 779	0,20 €	1 717 755,80 €
05/10/2006	Conversion de 2150 OC	430,00 €	2 150		8 590 929	0,20 €	1 718 185,80 €

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nbre action annuels	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
06/11/2006	Conversion de 100 OC	20,00 €	100		8 591 029	0,20 €	1 718 205,80 €
08/11/2006	exercice de 8600 BSA	1 720,00 €	8 600		8 599 629	0,20 €	1 719 925,80 €
22/11/2006	conversion de 490 OC	98,00 €	490		8 600 119	0,20 €	1 720 023,80 €
06/12/2006	exercice de 3900 BSA	780,00 €	3 900		8 604 019	0,20 €	1 720 803,80 €
06/12/2006	exercice de 2770 BSA	554,00 €	2 770		8 606 789	0,20 €	1 721 357,80 €
22/12/2006	conversion 10 OC	2,00 €	10		8 606 799	0,20 €	1 721 359,80 €
04/01/2007	exercice de 2846 BSA	569,20 €	2 846		8 609 645	0,20 €	1 721 929,00 €
15/01/2007	Conversion 380 OC	76,00 €	380		8 610 025	0,20 €	1 722 005,00 €
19/01/2007	Conversion 5 OC	1,00 €	5		8 610 030	0,20 €	1 722 006,00 €
25/01/2007	Conversion de 625 OC	125,00 €	625		8 610 655	0,20 €	1 722 131,00 €
12/03/2007	Conversion de 150 OC	30,00 €	150		8 610 805	0,20 €	1 722 161,00 €
14/03/2007	Conversion de 484 OC	96,80 €	484		8 611 289	0,20 €	1 722 257,80 €
15/05/2007	Exercice 840 BSA	168,00 €	840		8 612 129	0,2	1 722 425,80 €
24/05/2007	Augmentation de capital	14 023 515,00 €	0		8 612 129	1,83 €	15 745 940,80 €
24/05/2007	Réduction de capital	-14 023 515,00 €	0		8 612 129	0,20 €	1 722 425,80 €
23 08 07	Conversion de 250 OC	50,00 €	250		8 612 379	0,20 €	1 722 475,80 €
29 08 07	conversion de 111 OC	22,20 €	111		8 612 490	0,20 €	1 722 498,00 €
26/09/2007	conversion de 300 OC	60,00 €	300		8 612 790	0,20 €	1 722 558,00 €
05/10/2007	exercice de 436 BSA	87,20 €	436		8 613 226	0,20 €	1 722 645,20 €
08/10/2007	conversion de 26 OC	5,20 €	26		8 613 252	0,20 €	1 722 650,40 €
05/11/2007	Exercice de 104 BSA	20,80 €	104		8 613 356	0,20 €	1 722 671,20 €
26/11/2007	Conversion de 100 OC	20,00 €	100		8 613 456	0,20 €	1 722 691,20 €
27/11/2007	Conversion de 250 OC	50,00 €	250		8 613 706	0,20 €	1 722 741,20 €
13/12/2007	Conversion de 95 OC	19,00 €	95		8 613 801	0,20 €	1 722 760,20 €
14/12/2007	Conversion de 200 OC	40,00 €	200		8 614 001	0,20 €	1 722 800,20 €
31/12/2007	Exercice de 2580 BSA	516,00 €	2 580		8 616 581	0,20 €	1 723 316,20 €
08/01/2008	Conversion de 714 OC	142,80 €	714		8 617 295	0,20 €	1 723 459,00 €
05/02/2008	Exercice de 4 286 BSA	857,20 €	4 286		8 621 581	0,20 €	1 724 316,20 €
31/03/2008	Conversion 3 804 OC	760,80 €	3 804		8 625 385	0,20 €	1 725 077,00 €
04/04/2008	Conversion 476 OC	95,20 €	476		8 625 861	0,20 €	1 725 172,20 €
15/04/2008	Exercice de 32 875 BSA	6 575,00 €	32 875		8 658 736	0,20 €	1 731 747,20 €

Simulations du capital social de la Société en cas:

- de conversion de la totalité des obligations convertibles restant sur le marché entre le 1^{er} janvier 2011 et 1^{er} janvier 2020,

Nombre de titres UTI	31/12/2011	Conversion des OC	Actions futures	nominal
actions	8 658 736		8 658 736	1 731 747,20 €
Obligation convertible	19 414			
actions suite à conversion		19 414	19 414	3 882,80 €
BSA suite à conversion		0		
exercice des BSA			0	0,00 €
BSA existant	0			
exercice des BSA			0	0,00 €
options de souscription	150 000		150 000	30 000,00 €
Total des actions			8 828 150	1 765 630,00
% de dilution			1,9%	

Dilution potentielle par instrument financier	%	nombre
dilution pour conversion OC	0,2%	19 414
dilution pour exercice BSA existant	0,0%	0
dilution pour exercice BSA suite conversion OC	0,0%	0
dilution pour options de souscription	1,7%	0
	1,9%	

21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS DE LA SOCIETE UTIGROUP.

21.2.1 Place de cotation

La Société qui fait appel public à l'épargne est cotée sur Euronext Paris (catégorie C).

Le code ISIN de l'action UTIGROUP. est le FR0000074197

Les codes ISIN des autres instruments financiers sont :

- Pour l'obligation convertible FR0000181067

Une action nouvelle est émise à chaque opération de conversion d'Obligation convertible entre le premier janvier de l'année et la date de l'assemblée générale ordinaire des comptes, qui ne donnera à dividende qu'après l'assemblée générale. C'est une action ordinaire qui est émise après l'assemblée générale. Cette action nouvelle ne possède pas de droit de vote jusqu'à l'AGO qui statue sur les résultats de l'exercice. Postérieurement à cette AGO et à l'éventuelle distribution de dividende, cette action nouvelle fait l'objet d'une opération d'assimilation à l'action ordinaire et est admise à la cotation chez Euronext.

21.2.2 Droit de communication des actionnaires

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social de la Société, 68 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.

21.2.3 Droits de vote double (article 18 des statuts)

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit.

La mise en place de ce droit de vote double a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des actionnaires du 23 novembre 2000.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'assemblée générale extraordinaire et après notification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

21.2.4 Exercice social (article 19 des statuts)

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

21.2.5 Bénéfices et pertes (article 20 des statuts)

Sur le bénéfice net de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé un vingtième au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le solde augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les actionnaires sous forme de dividendes.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, aucune distribution ne peut être faite si elle a pour effet de ramener l'actif net à un montant inférieur à celui du capital social augmenté des réserves qui ne peuvent être distribuées.

Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial du bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

21.2.6 Assemblées générales (article 18 des statuts)

L'assemblée générale est composée de tous les actionnaires de la Société.

Elle est convoquée et délibère dans les conditions prévues par la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et par son décret d'application.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Quelque soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Dans toutes les assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

21.2.7 Mise en paiement des dividendes (article 20 des statuts)

Sur le bénéfice net de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé un vingtième au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le solde augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les actionnaires sous forme de dividendes.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, aucune distribution ne peut être faite si elle a pour effet de ramener l'actif net à un montant inférieur à celui du capital social augmenté des réserves qui ne peuvent être distribués.

Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial du bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

21.2.8 Franchissement des seuils statutaires (article 11 des statuts)

Outre les seuils légaux, les statuts de la Société prévoient, en vertu d'une résolution adoptée en assemblée générale mixte du 8 octobre 1999, que tout actionnaire, personne physique ou morale, venant à détenir, directement ou indirectement, une fraction de 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société, ou tout multiple de ce pourcentage, doit en informer la Société.

L'information doit être communiquée à la Société dans un délai de 15 jours par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception adressée au siège social.

Dans chaque déclaration, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres détenus directement ou indirectement, ou possédés au sens des articles L.233-7 et suivants du Code de commerce. Il devra indiquer également la ou les dates d'acquisition des actions déclarées.

L'obligation de déclaration s'applique également lors du franchissement à la baisse de chaque seuil d'une fraction d'au moins 2 % du capital ou des droits de vote.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus énoncées, les actions ou les droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privés du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital en font la demande.

La présente disposition s'applique sans faire obstacle aux dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce.

21.2.9 Forme et transfert des actions (articles 10 et 11 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire ; elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par les textes en vigueur.

Les actions sont librement négociables.

La cession des actions s'opère, à l'égard des tiers et de la Société, par un virement de compte à compte.

La transmission d'actions nominatives, à titre gratuit, ou en suite de décès, s'opère également ou moyen d'un virement de compte à compte

Les actions non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

21.2.10 Identification des détenteurs de titres

La Société est autorisée à faire usage à tout moment des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires.

21.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

21.3.1 Evolution de l'actionnariat au cours des trois dernières années

	Actionnaires	Au 31 décembre 2011			Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009		
		Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires Dirigeants et/ou agissant de concert	Christian et jacqueline AUMARD	1 000	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	2 925 189	33,8%	44,5%
	LAW INFORMATIQUE	4 707 069	54,4%	62,3%	4 707 069	54,4%	62,2%	1 365 012	15,8%	20,9%
	Diane AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	24 756	0,3%	0,2%
	Benoît AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	24 036	0,3%	0,2%
	Romain AUMARD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	25 036	0,3%	0,2%
	Patrick QUENNET	1 000	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	302 850	3,5%	4,5%
	Christine QUENNET	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	11 817	0,1%	0,1%
	Auto détention	456 414	5,3%	0,0%	443 193	5,1%	0,0%	326 427	3,8%	
	Autres nominatifs	182 206	2,1%	3,7%	189 899	2,2%	3,8%	198 708	2,3%	3,0%
	Public	3 311 047	38,2%	34,0%	3 318 575	38,3%	34,0%	2 526 958	29,2%	19,3%
	FINANT	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	927 947	10,7%	7,1%
	Total	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%	8 658 736	100,0%	100,0%

Le 5 juillet 2005, un investisseur (FINANT) a exercé 1 472 304 BSA donnant lieu à la création de 1 472 304 actions.

Le 8 août 2005, le même investisseur (FINANT) a acquis 302 308 actions auprès de la Société Générale.

Le 6 mars 2006, le même investisseur (FINANT) a acquis 220 623 actions UTI lors d'une augmentation de capital réservée.

Par ailleurs la Société UTIGROUP. a été informé à plusieurs reprises du franchissement du seuil des 5 % et 20 % du capital de la Société, au cours des 3 derniers exercices, à savoir :

- En novembre 2007, Finant a annoncé le franchissement à la baisse du seuil des 20% du capital et des 15% des droits de vote.
- En mai 2008, Finant a annoncé le franchissement à la baisse des seuils (11,3% du capital et 7,4% des droits de vote)
- En janvier 2010, FINANT a annoncé avoir cédé la totalité de sa participation

Le 22 décembre 2010, les fondateurs d'UTIGROUP. ont apportés leurs actions UTIGROUP. à Law informatique. Ceci a déclenché des franchissements de seuils à la baisse pour les fondateurs et à la hausse pour Law informatique.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire nominatif n'a déclaré avoir dépassé au 31 décembre 2011 de seuil y compris le seuil statutaire de 2%.

21.3.2 Parts du capital détenues par les membres des organes d'administration de la Société

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au 31 décembre 2011

- les titres détenus par les actionnaires historiques et les membres de la direction générale représentaient 54 % du capital et 62 % des droits de vote (perte temporaire des droits de vote double suite à l'apport à Law informatique).

21.4 MARCHE DES TITRES DE CAPITAL UTIGROUP.

Action	Code ISIN FR0000074197
Place de Cotation	Euronext Paris – Catégorie C

Adhérent au segment Next Economy d'Euronext depuis avril 2002

Obligation convertible	Code ISIN FR0000181067
Place de Cotation	Euronext Paris

21.4.1 Evolution de l'action en bourse

Le cours de l'action UTIGROUP., ainsi que les échanges mensuels depuis décembre 2001 (origine Euronext) se présentent comme suit :

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
décembre-01	1,93	1,32	1,47	336 115	557,00
janvier-02	1,61	1,26	1,40	93 934	133,00
février-02	1,45	1,28	1,38	24 519	33,00
mars-02	1,44	1,08	1,25	53 900	71,00
avril-02	1,37	1,11	1,20	29 459	37,00
mai-02	1,28	0,98	1,16	74 495	81,00
juin-02	1,17	0,55	0,56	21 335	16,00
juillet-02	1,00	0,40	0,75	68 666	34,78
août-02	0,90	0,70	0,73	7 395	5,79
septembre-02	0,80	0,50	0,69	10 567	5,22
octobre-02	0,78	0,36	0,40	95 117	42,11
novembre-02	0,48	0,36	0,42	48 947	20,64
décembre-02	0,65	0,40	0,50	92 879	45,99
janvier-03	0,65	0,43	0,45	32 251	15,56
février-03	0,55	0,30	0,31	79 598	29,76
mars-03	0,42	0,25	0,28	20 300	4,89
avril-03	0,40	0,30	0,40	15 308	5,23
mai-03	0,65	0,37	0,57	165.093	83,0
juin-03	0,88	0,50	0,62	114 380	82,51
juil-03	0,79	0,51	0,51	79 600	46,00
août-03	0,60	0,52	0,55	29 728	16,91
Sept-03	0,67	0,46	0,47	171 079	90,12
Oct-03	0,81	0,41	0,67	536 591	359,65
Nov-03	0,75	0,62	0,66	72 513	49,74
Déc-03	0,71	0,60	0,61	32 821	21,32
Jan-04	0,73	0,55	0,65	40 563	27,50
Fév-04	0,82	0,65	0,74	76 367	56,20
Mars-04	0,77	0,63	0,73	61 582	44,38
Avril-04	1,30	0,87	1,2	192 814	198,07
Mai-04	1,33	0,95	1,14	114 658	130,03
Juin-04	1,09	0,66	0,74	119 304	96,09
Juillet-04	0,90	0,70	0,85	111 112	88,55
Août 04	0,83	0,53	0,59	41 365	26,79
Sept-04	0,79	0,50	0,62	155 622	102,81
Oct-04	0,73	0,57	0,64	156 350	103,55
Nov-04	0,71	0,50	0,52	326 675	184,69
Dec-04	0,62	0,49	0,52	244 030	132,47
Jan-05	0,56	0,48	0,48	208 996	109,03
Fev-05	0,80	0,48	0,64	1 140 375	761,22
Mars-05	0,69	0,62	0,65	134 945	88,70
Avril-05	0,64	0,49	0,50	112 420	62,56
Mai-05	0,59	0,49	0,54	183 013	98,89

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
Juin-05	0,59	0,48	0,56	146 539	77,57
Juillet-05	1,93	0,54	1,26	2 380 275	2 919,24
Août-05	1,56	1,22	1,29	814 895	1 126,69
Sept-05	1,70	1,29	1,43	1 169 705	1 769,42
Oct-05	1,47	1,10	1,16	444 839	575,12
Nov-05	1,53	1,14	1,33	627 377	867,03
Dec-05	1,40	1,25	1,31	251 943	329,27
Jan-06	1,64	1,35	1,48	663 277	1 002,35
Fev-06	2,12	1,46	1,76	1 764 097	3271,95
Mar-06	3,80	1,98	3,50	1 559 246	4 217,13
Avril-06	4,08	2,35	3,38	768 044	2 709,33
Mai-06	3,38	2,00	2,40	613 528	1 608,24
Juin-06	2,74	2,01	2,60	225 194	531,09
Juillet-06	2,87	2,05	2,35	269 619	655,97
Août-06	2,79	2,09	2,35	379 592	904,84
Sept-06	2,72	2,13	2,25	180 459	436,68
Oct-06	2,46	2,01	2,20	282 639	628,67
Nov-06	2,35	2,06	2,07	296 777	644,04
Dec-06	2,78	1,89	2,23	1 384 908	3 243,22
Jan-07	2,75	2,21	2,40	688 534	1 707,67
Fev-07	2,74	2,21	2,33	720 085	1 776,83
Mar-07	2,40	2,07	2,27	272 028	603,06
Avril-07	2,30	2,08	2,23	185 249	401,95
Mai-07	2,24	1,97	2,01	332 443	693,25
Juin-07	2,13	1,91	1,91	120 179	238,71
Juillet-07	1,95	1,67	1,68	177 538	319,65
Août-07	1,82	1,55	1,72	217 833	365,78
Septembre-07	1,74	1,52	1,62	67 913	109,42
Octobre-07	2,15	1,52	1,59	703 999	1 226,37
Novembre-07	1,58	1,18	1,49	337 917	473,60
Décembre-07	1,55	1,26	1,35	84 694	118,97
Janvier-08	1,39	0,90	1,04	228 715	260,39
Février-08	1,24	1,00	1,16	212 682	236,86
Mars-08	1,18	0,90	1,18	178 091	187,05
Avril-08	1,35	1,00	1,15	800 476	913,89
Mai-08	1,23	0,95	1,00	1 007 975	1 061,67
Juin-08	1,04	0,66	0,66	487 988	407,10
Juillet-08	0,80	0,61	0,76	290 593	202,19
Aout-08	1,03	0,64	0,67	995 846	820,17
Sept-08	0,77	0,49	0,54	432 189	272,62
Oct-08	0,63	0,39	0,49	195 514	95,97
Nov-08	0,56	0,41	0,47	56 359	28,28
Dec-08	0,47	0,41	0,46	134 681	55,66

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
Jan-09	0,510	0,410	0,430	89 275	39,46
Fev-09	0,450	0,350	0,380	154 995	57,77
Mars-09	0,390	0,330	0,370	95 129	32,73
Avril-09	0,680	0,370	0,530	617 803	340,02
Mai-09	0,650	0,500	0,550	193 205	108,29
Juin-09	0,630	0,460	0,540	225 787	126,13
Juillet-09	0,540	0,480	0,530	55 100	27,79
Aout-09	0,690	0,510	0,680	953 656	600,92
Septembre-09	0,770	0,610	0,710	499 282	347,29
Octobre-09	0,710	0,640	0,670	120 640	81,34
Novembre-09	0,700	0,560	0,570	170 511	105,47
Décembre-09	0,650	0,550	0,650	241 200	142,86
Janvier-10	0,940	0,600	0,780	6 651 275	5 212,53
Février-10	0,810	0,630	0,650	2 540 224	1 762,49
Mars-10	0,790	0,600	0,655	1 985 902	1 380,69
Avril-10	1.540	0.680	1.260	10 828 942	12 375.77
Mai-10	1.370	0.990	1.130	1 593 491	1 832.43
Juin-10	1.350	1.050	1.120	1 341 117	1 606.01
Juillet-10	1.400	0.970	1.280	1 451 389	1 783.29
Aout-10	1.270	1.060	1.110	715 006	837.07
Septembre-10	1.260	1.080	1.200	985 783	1 144.18
Octobre-10	1.430	1.200	1.300	1 195 209	1 568.72
Novembre-10	1.390	1.240	1.290	571 775	761.40
Décembre-10	1.300	1.150	1.220	410 412	499.56
Janvier-11	1.450	1.200	1.350	1 198 287	1 621.10
Février-11	1.480	1.300	1.350	1 034 819	1 447.18
Mars-11	1.590	1.190	1.349	1 668 220	2 418.82
Avril-11	1.440	1.320	1.390	631 879	880.93
Mai-11	1.480	1.250	1.350	958 204	1 310.07
Juin-11	1.370	1.250	1.280	328 325	421.49
Juillet-11	1.320	1.060	1.060	245 724	297.01
Aout-11	1.080	0.770	0.820	623 409	554.34
Septembre-11	0.870	0.640	0.750	469 435	346.16
Octobre-11	0.800	0.690	0.770	107 167	80.31
Novembre-11	0.770	0.540	0.700	300 367	200.72
Decembre-11	0.750	0.620	0.650	274 364	186.20
Janvier-12	0.65	0.84	0.950	1 003 920	874.03
Fevrier-12	0.80	0.81	0.79	339 250	301.10
Mars-12	0.78	0.81	0.79	414 117	333.74

21.4.2 Evolution de l'obligation convertible en bourse

Le cours de l'obligation convertible UTIGROUP., ainsi que les échanges mensuels depuis décembre 2001 se présentent comme suit :

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
décembre-01	10,90	10,50	10,50	30 320	318
janvier-02	11,80	10,50	10,50	442	5
février-02	10,70	10,50	10,70	30 189	323
mars-02	10,70	10,50	10,50	651	7
avril-02	10,50	10,50	10,50	270	3
mai-02	10,50	10,50	10,50	100	1
juin-02	10,50	10,50	10,50	550	6
juillet-02	NC	nc	NC	NC	NC
août-02	NC	NC	NC	NC	NC
septembre-02	9,45	8,51	8,75	626	6
octobre-02	8,00	4,40	4,40	2 235	12
novembre-02	4,40	3,60	3,60	1 920	8
décembre-02	4,00	2,93	2,93	1 250	4
janvier-03	3,22	3,15	3,15	2 300	7
février-03	NC	NC	NC	NC	NC
mars-03	2,85	2,57	2,57	50	0
avril-03	2,40	1,85	2,21	1 875	4
mai-03	3,05	2,42	3,05	21 596	66
juin-03	3,10	2,80	2,80	5 543	17
juil-03	2,80	2,80	2,80	120	0
août-03	NC	NC	NC	NC	NC
Sept-03	NC	NC	NC	NC	NC
Oct-03	3	3	3	170	
Nov-03	4,05	4,05	4,05	700	
Déc-03	4,09	4,05	4,09	1371	
Janv-04	4,6	4,6	4,65	326	
Fév-04	4,65	4,6	4,65	170	
Mars-04	NC	NC	NC	NC	
Avril-04	5,1	5,1	5,1	130	
Mai-04	5,5	5,5	5,5	125	
Juin-04	5	5	5	400	
Juil-04	NC	NC	NC	NC	
Août-04	NC	NC	NC	NC	
Sept-04	NC	NC	NC	NC	
Oct-04	NC	NC	NC	NC	
Nov-04	4,3	4,3	4,3	200	
Dec-04	4,6	4,6	4,6	600	

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX K€
Jan-05	4,75	3,5	3,5	1263	
Fev-05	4,05	3,91	4,05	650	
Mar-05	4,05	4,05	4,05	220	
Avril-05	3,65	3,65	3,65	100	
Mai-05	3,32	3,32	3,32	6	
Juin-05	NC	NC	NC	NC	
Juil-05	4,21	3,1	4,21	141	
Août-05	4,51	4,50	4,51	172	
Sept-05				0	
Oct-05				0	
Nov-05	4,95	4,95	4,95	230	1,14
Dec-05	5,50	5,30	5,30	400	2,07
Jan-06	6,02	5,30	6,02	321	1,84
Fev-06	8,25	7,05	7,05	1 572	12,34
Mar-06				0	
Avr-06				0	
Mai-06				0	
Juin-06				0	
Juillet-06	7,05	7,05	7,05	500	3,53
Août-06	7,05	7,05	7,05	300	2,12
Sept-06	7,42	7,15	7,42	2 350	16,86
Oct-06				0	
Nov-06	7,42	7,42	7,42	400	2,97
Dec-06	7,62	7,45	7,62	1 010	7,59
Jan-07				0	
Fev-07	7,81	7,81	7,81	1 648	12,87
Mar-07				0	
Avril-07				0	
Mai-07				0	
Juin-07	7,75	7,75	7,75	500	3,88
Juillet-07				0	
Août-07	7,66	7,61	7,65	435	3,32
Septembre-07				0	
Octobre-07	7,65	7,06	7,06	270	2,05
Novembre-07	7,20	7,05	7,20	421	2,98
Décembre-07	7,79	7,20	7,20	914	6,69
Janvier-08	7,00	7,00	7,00	400	2,80
Février-08				0	
Mars-08	7,69	7,20	7,20	4 630	33,39
Avril 08	6,60	6,60	6,60	270	1,78
Mai-08	6,30	6,30	6,30	6	0,04
Juin-08				0	
Juillet-08				0	
Aout-08				0	
Sept-08				0	

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX K€
Oct-08	5,95	5,50	5,50	300	1,7
Nov-08				0	
Dec-08				0	
Jan-09				0	
Fev-09	5,15	5,15	5,15	1 500	7,7
Mars-09	5,30	5,30	5,30	100	0,5
Avril - 09				0	
Mai-09	5,32	5,31	5,32	350	1,9
Juin-09				0	
Juillet-09				0	
Aout-09				0	
Septembre-09				0	
Octobre-09	5,00	5,00	5,00	40	0,2
Novembre-09				0	
Décembre-09				0	
Janvier-10				0	
Février-10				0	
Mars-10				0	
Avril – 10					
Mai-10					
Juin-10					
Juillet-10					
Aout-10					
Septembre-10					
Octobre-10					
Novembre-10					
Décembre-10	5.020	5.020	5.020	129	0.6
Janvier-11	5.300	5.300	5.300	350	1.9
Février-11				0	
Mars-11				0	
Avril - 11				0	
Mai-11				0	
Juin-11				0	
Juillet-11				0	
Aout-11				0	
Septembre-11				0	
Octobre-11				0	
Novembre-11				0	
Decembre-11				0	
Janvier-12				0	
Fevrier-12				0	
Mars-12				0	

22 CONTRATS IMPORTANTS

22.1 CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat n'a dépassé 5% du chiffre d'affaires annuel, ni n'a été réalisé en dehors du cadre normal des affaires.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS

23.1 INFORMATION EN PROVENANCE DE TIERS

Il n'y a pas d'information dans ce rapport en provenance de tiers en dehors des commissaires aux comptes et des informations sectorielles.

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1 MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Le document de référence est disponible au siège social de la Société, sis 68 rue de Villiers 92300 Levallois-Perret ainsi que sur le site internet de UTIGROUP. à l'adresse suivante : www.uti-group.com et sur celui de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Pendant la durée de validité du document de référence, les documents suivants peuvent être consultés au siège de la société :

- Les statuts de la société
- Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de UTIGROUP. dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence
- Les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

24.2 CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE

Exercice	Objet	Date réelle	Prévision
2010	Chiffre d'affaires quatrième trimestre	15/02/2011	
2010	Résultats annuels	31/05/2011	
2010	Assemblée générale sur les comptes	25/05/2011	
2011	Chiffre d'affaires premier trimestre	12/05/2011	
2011	Chiffre d'affaires et résultats premier semestre	30/07/2011	
2011	Chiffre d'affaires troisième trimestre	15/11/2011	
2011	Chiffre d'affaires quatrième trimestre	15/02/2012	
2011	Communiqué sur Résultats annuels	30/03/2012	
2011	Rapport financier annuel		30/04/2012
2012	Chiffre d'affaires premier trimestre		13/05/2012
2011	Assemblée générale sur les comptes		22/05/2012
2012	Chiffre d'affaires et résultats premier semestre		31 /07/2012
2012	Rapport financier semestriel		31/08/2012
	Chiffre d'affaires troisième trimestre		15/11/2012
2012	Chiffre d'affaires quatrième trimestre		15/02/2013
2012	Résultats annuels		30/03/2013
2012	Assemblée générale sur les comptes		fin mai 2013

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

25.1 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les participations de UTIGROUP. ne concernent que des sociétés du groupe.

Elles sont décrites dans le paragraphe 7 ORGANIGRAMME et pour les impacts financiers dans le paragraphe 20 INFORMATIONS FINANCIERES au niveau des annexes.